

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE
REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE
REGARD ÉPARGNE PRUDENT
REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE
REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE
REGARD ÉPARGNE ACTIONS
REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE
REGARD ÉPARGNE PME

ÉPARGNE
SALARIALE
ÉDITION 2020

SOMMAIRE

Conseil de surveillance des fonds REGARD Épargne	3
Conjoncture économique en 2020	4
Évolution des fonds en fonction de la croissance du BTP en 2020	8
Fonctionnement des plans d'épargne du BTP	9
FCPE utilisés pour la gestion des sommes versées	10
Gestion financière des fonds REGARD ÉPARGNE	11
Politique financière en 2020	14
Performances financières	18
REGARD Épargne Monétaire	20
REGARD Épargne Obligataire	24
REGARD Épargne Prudent	29
REGARD Épargne Équilibre	34
REGARD Épargne Dynamique	39
REGARD Épargne Actions	44
REGARD Épargne Flexible et solidaire	48
REGARD Épargne PME	53
Annexe aux comptes	57
Rapport des commissaires aux comptes	58
Politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties	60
Fonds REGARD Monétaire	61
Fonds REGARD Obligations court terme	64
Fonds REGARD Obligations long terme	67
Fonds REGARD Obligations privées ISR	70
Fonds REGARD Actions Développement durable	73
Fonds REGARD Actions Euro	76
Lexique financier	79

Les salariés et entreprises souhaitant investir, obtenir un remboursement ou simplement demander un renseignement sont invités à contacter REGARDBTP dont les coordonnées figurent au dos de ce rapport.

Au 31/12/2020 :

CONSEIL DE SURVEILLANCE DES FONDS REGARD ÉPARGNE*

Éric MACHET	Président - Société EIFFAGE – Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du Bâtiment, Bois, Travaux publics et Matériaux de Construction – CGT/FO
Thierry BRAUN	Société CEGELEC – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Jean-Marie KERHERNO	Représentant la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux publics – Fédération SCOP-BTP
Raymond CLEDIC	Représentant la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux publics – Fédération SCOP-BTP
Jean LAGARRIGUE	Vice-président – Représentant la Fédération Française des Entreprises de Génie Électrique et Énergétique – FFIE
Marc HUMBERT	Représentant la Fédération Française des Entreprises de Génie Électrique et Énergétique – FFIE
Jean-Arthur GROSS	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics – FNTP
Gérard VIEILLE	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics – FNTP
Pierre-François LOREAL	Représentant la Fédération Française du Bâtiment – FFB
Albert QUENET	Représentant la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Cécile SAUVEUR	Représentant la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Jean-Michel VAILLENDET	Société CEGELEC – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Alain LAJON	Société SPIE – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Patrick BLANCHARD	Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois - C.F.D.T.
Michel MOUTEL	Société VINCI – Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois – C.F.D.T.
Alain REBE	Société Colas – Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du Bâtiment, Bois, Travaux publics et Matériaux de Construction – CGT/FO
Lionel MALATERRE	Société SPIE NUCLÉAIRE – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise des Industries du BTP – CFE-CGC BTP
Jean GAUDIN	Société EFFICIENCE BTP – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes - CFE-CGC BTP
Michel PARSEKIAN	Société SADE – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes – CFE-CGC BTP

* Les membres du Conseil de Surveillance représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés sont porteurs de parts d'un ou plusieurs de ces fonds.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN 2020

■ Environnement économique

Au début de l'année 2020, le sentiment du marché a été une fois encore dominé par les événements politiques. Dans les premiers jours de janvier, le marché a été soutenu par l'apaisement des tensions commerciales et la dissipation de l'incertitude liée au Brexit, mais un regain d'agitation au Moyen-Orient et surtout l'annonce officielle de l'épidémie de coronavirus en Chine ont ensuite nettement assombri le moral des investisseurs et plombé les marchés internationaux. Sur le front politique, ce mois restera gravé dans l'histoire : le Royaume-Uni a officiellement quitté l'Union Européenne et les États-Unis et la Chine ont enfin signé la première phase d'un accord commercial.

Pourtant, dès le mois de février, la crise sanitaire a pris le pas sur toute autre considération et les marchés financiers ont vécu le restant de l'année au rythme de cet agent pathogène, rapidement baptisé Covid-19, et des mesures de restriction d'activité et de circulation des personnes adoptées progressivement par l'ensemble des pays. Ainsi, la Chine d'où est partie la pandémie a été la première à instaurer un confinement généralisé dans la zone touchée par le virus, soit plusieurs millions d'habitants une activité industrielle habituellement intense. En mars, tandis que la Chine amorçait la réouverture progressive de son économie après avoir réussi à stopper la propagation du virus, des confinements généralisés ont été décrétés dans le reste du monde afin de lutter contre la pandémie, l'Europe étant particulièrement touchée dès la première quinzaine du mois et bientôt rattrapée par les États-Unis. Dans ce contexte inédit d'arrêt brutal et quasi général de l'activité mondiale, les premiers signes désastreux de l'impact économique ont commencé à apparaître. Dans la zone euro, les indices de confiance ont chuté à leur plus bas niveau historique tandis qu'aux États-Unis, les nouvelles demandes d'allocations-chômage ont littéralement explosé avec plus de 3 millions de nouvelles inscriptions au chômage en une seule semaine. Les premières estimations du PIB du premier trimestre 2020 ont permis de chiffrer un premier aperçu de l'étendue des dégâts, avec une contraction de 4,8% aux États-Unis, 6,8% en Chine et 3,8% dans la zone euro. Par ailleurs, la plupart des enquêtes de conjoncture en Europe, aux États-Unis et au Japon ont atteint au début du deuxième trimestre leurs plus faibles niveaux historiques.

À partir du mois de mai, les mesures de confinement auxquelles étaient soumis la plupart des pays développés ont commencé à être progressivement levées, mais à des degrés divers en fonction des pays. Certains, comme l'Espagne, ont maintenu la fermeture des commerces non essentiels, tandis que le Japon, dont la quarantaine était moins stricte, est revenu aux conditions qui prévalaient avant l'état d'urgence. En France, la plupart des commerces et des sites de productions ont pu reprendre leur activité, les bars, les restaurants ainsi que les salles de spectacles demeurant fermés jusqu'à nouvel ordre. Alors qu'un impact très fort du Covid-19 sur le PIB du premier trimestre a été confirmé zone Euro, la Chine a été le premier pays à avoir repris un niveau d'activité quasi normal, la production industrielle ayant entièrement récupéré le terrain perdu. Du côté des pouvoirs politiques, la Commission européenne a présenté son projet de Fonds de relance à hauteur de 750 milliards d'euros, soit 5,4% du PIB de l'Union, avec les deux tiers sous forme de subventions.

Tout au long de l'été, les intervenants sur les marchés sont restés suspendus au flux de nouvelles concernant la pandémie de Covid-19, la situation sanitaire semblant désormais sous contrôle en Europe et en Asie tandis que le continent américain dans son ensemble ne semblait pas en mesure d'endiguer la diffusion massive du virus. Sur le front économique, une amélioration notable a commencé à s'observer en Europe et même aux

États-Unis, tant au niveau du moral des entreprises que dans les statistiques de l'économie réelle. Cependant, le FMI a revu en baisse ses prévisions de croissance avec une contraction du PIB mondial de -4.9% en 2020 avec une reprise de +5.4% en 2021. Toutes les régions du monde devraient être en récession cette année à l'exception de la Chine, prévue à +1%.

Après ce répit estival bienvenu, l'actualité du mois de septembre a été dominée par une recrudescence de l'épidémie de coronavirus un peu partout dans le monde, et tout particulièrement en Europe. Ainsi, les nouveaux cas de Covid-19 au Royaume-Uni, en Espagne et en France ont dépassé les niveaux de la première vague, tandis que les hospitalisations et les décès ont également progressé, mais fort heureusement dans une bien moindre mesure. À noter que dans cette seconde vague de contaminations, l'Italie et l'Allemagne sont mieux parvenues à endiguer l'épidémie que leurs voisins européens. Aux États-Unis, les contaminations ont augmenté à nouveau après avoir diminué au mois d'août et le nombre de victimes du virus à l'échelle mondiale a atteint la barre du million au cours du mois de septembre. Cette nouvelle accumulation de facteurs négatifs a fortement pesé sur les acteurs économiques, avec en premier lieu une aggravation de la crise sanitaire et sociale dans les pays développés. Par ailleurs, aux incertitudes politiques autour du Brexit et de l'élection présidentielle américaine se sont ajoutées la recrudescence des actes de terrorisme et, cerise sur le gâteau, une nouvelle dégradation des indicateurs économiques un peu partout dans le monde.

Événement le plus marquant du mois de novembre, l'élection de Joe Biden à la Présidence, après plusieurs jours de retard sur le calendrier en raison des difficultés de comptage des votes par correspondance, a mis fin à l'une des campagnes présidentielles les plus atypiques de l'histoire des États-Unis. Sur le front de la situation sanitaire, la hausse des contaminations a entraîné dès le début du mois des reconfinements nationaux en Europe, les États-Unis adoptant une stratégie plus localisée. L'ensemble de ces mesures a favorisé une nette réduction du nombre de nouveaux cas et de décès, plus nettement toutefois en Europe qu'Outre-Atlantique. Enfin, à la mi-novembre, des annonces encourageantes relatives aux vaccins ont redonné de l'élan aux marchés actions et aux cours du pétrole.

L'actualité de la fin de l'année a été contrastée, entre informations positives sur le front politique (ratification du Fonds de relance de l'Union Européenne, accord commercial entre Londres et Bruxelles, plan de soutien américain) ainsi que dans le domaine des vaccinations (les campagnes ont été lancées aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans l'Union Européenne) et mauvaises nouvelles concernant l'évolution de la pandémie (nouveaux records de contaminations et de décès aux États-Unis, nouvelles restrictions en Europe pour les fêtes et découverte d'une mutation du virus au Royaume-Uni).

Aux États-Unis, l'économie semble s'essouffler. En effet, après une croissance de 33,4% en rythme annualisé au troisième trimestre, la croissance du PIB semble avoir ralenti au dernier trimestre de l'année avec une estimation actuelle à 10,4% en rythme annualisé. Par ailleurs, les mesures de restrictions ont été durcies en Californie dont le poids dans le PIB américain atteint 14% et les données réelles ne reflètent pas encore l'impact des confinements dans les différents états. La production industrielle s'est accrue de 0,4% et la dynamique est également toujours robuste dans l'immobilier, où les mises en chantier ont atteint leur plus haut niveau depuis février. Cependant les ventes au détail ont reculé de 1,1% sur un mois et les créations d'emplois hors secteur agricole ont fléchi à 245 000 contre 610 000 le mois précédent tandis que les demandes d'allocations-chômage ont commencé à accélérer en décembre.

En Zone Euro, la production industrielle s'est redressée, gagnant 2,1% sur un mois. Au vu des indicateurs avancés, cette solidité devrait résister en décembre : le PMI manufacturier a progressé de 1,7 points à 55,5 et les enquêtes nationales dans la production manufacturière, comme l'INSEE en France et l'IFO en Allemagne, penchent également en faveur d'une poursuite de cette trajectoire ascendante. De manière surprenante au regard de la prolongation et du durcissement des mesures restrictives dans certains pays, le PMI des services de la zone euro a bondi de 5,6 points à 47,3. Sur le plan de la politique européenne, à la suite de l'ajout d'une déclaration « explicative » sur le mécanisme de la règle de droit, la Hongrie et la Pologne sont revenues sur leur veto contre le Fonds de relance et le budget 2021-2027, permettant leur ratification par le Parlement européen.

Les tout derniers jours de l'année 2020 auront vu la fin de l'interminable feuilleton du Brexit, avec un accord signé à l'arrachée entre le Royaume Uni et l'Union européenne, après quatre années de rebondissements ubuesques.

À l'occasion des dernières réunions de politique monétaire de l'année, seule la Banque Centrale Européenne a instauré des changements en renforçant le programme d'achat d'obligations PEPP de 500 milliards d'euros et le prolongeant jusqu'en mars 2022. La Banque du Japon, la Réserve Fédérale Américaine ainsi que la Banque d'Angleterre ont quant à elles maintenu le *statu quo*.

Enfin le dollar a continué de s'affaiblir contre les autres grandes devises en décembre. Parallèlement, les annonces positives sur les vaccins ont permis aux cours du Brent de franchir à nouveau la barre des 50 dollars le baril pour la première fois depuis février.

■ Situation des marchés financiers

Après une année 2019 résolument euphorique, les marchés d'actions mondiaux ont débuté le millésime 2020 dans le rouge, malgré la baisse des incertitudes sur le commerce mondial avec la signature d'un accord entre la Chine et les États-Unis. Mais Donald Trump s'est rapidement retourné vers l'Europe en la menaçant de surtaxes douanières sur les voitures européennes s'il n'obtenait pas rapidement un accord commercial avec l'Union Européenne. Sur la seconde quinzaine du mois, le développement de l'épidémie de Coronavirus depuis la Chine a remis le marché sur ses gardes et engendré une prise de bénéfices globale.

Dès le mois de février, la situation sur les marchés s'est aggravée au rythme de la propagation de l'épidémie de Covid-19 et de la mise en place de mesures restrictives un peu partout dans le monde. Mais c'est en mars que l'ensemble des places boursières ont dû faire face à un véritable tsunami baissier, la guerre des prix du pétrole entre l'Arabie Saoudite et la Russie étant venue rajouter un facteur de perturbation important à la forte propagation de l'épidémie. Ainsi, l'accélération de la diffusion du virus en Europe puis aux États-Unis a déclenché l'effondrement de l'ensemble des places boursières et tous les indices pays et sectoriels ont connu un mois de très forte baisse : l'indice européen Stoxx50 a reculé de 10.34%, la baisse étant encore plus violentes dans les pays les plus touchés par l'épidémie comme la France (-17.2%) mais surtout l'Italie et l'Espagne (plus de 22% chacune). Dans un contexte de confinement total de près de la moitié de la population mondiale, les premières estimations de l'impact économique de cette pandémie publiées à la fin du premier trimestre pointaient vers une récession mondiale d'un niveau très supérieur à celui de la crise financière de 2008/2009 et faute d'accord entre les pays membres de l'OPEP la chute des marchés a été amplifiée par celle du pétrole. En effet, les membres du cartel n'ont pas réussi

à convenir de réduction supplémentaire de production malgré les perspectives de baisse de la demande en pétrole. De ce fait, les prix du baril ont chuté de moitié, le Brent terminant le mois sous le niveau de 25\$, des prix jamais vus depuis l'automne 2003.

Au cours du printemps, les mesures de confinement ont commencé à être assouplies, d'abord en Allemagne, en Autriche et dans certains États américains vers la fin avril, puis progressivement dans les autres pays à partir du mois de mai, sans pour cela retrouver des conditions d'activité normales. De ce fait, les gouvernements ont annoncé une série de mesures visant à soutenir les acteurs économiques affectés par la crise sanitaire. Les dirigeants européens se sont notamment mis d'accord sur trois mécanismes d'aide économique à court terme et sur le lancement ultérieur d'un fonds de relance. Ces nouvelles positives ayant pris le pas sur les révisions dramatiques des perspectives de croissance mondiale, le mois d'avril a marqué le début d'un fort mouvement de rebond des marchés d'actions qui s'est poursuivi jusqu'à la mi-septembre avec toutefois une large dispersion entre les secteurs et les valeurs et toujours une forte volatilité. À titre d'exemple, l'indice européen Stoxx50 qui affichait au 18 mars une baisse de près de 30% par rapport à son niveau de la 2019 a progressé de 29% entre ce point bas et la clôture du 16 septembre, la hausse du CAC 40 étant de 35% sur cette même période et celle de l'indice DAX allemand de 57%. Ce rebond des indices a été entretenu dès le début du mois de mai par des avancées très significatives dans le processus d'élaboration des différents vaccins contre le Covid-19 ainsi que dans les protocoles de traitement de la maladie. Cependant, rattrapés par les incertitudes dans un contexte de recrudescence des contaminations après l'été, les marchés d'actions se sont repliés sur la fin du mois de septembre après quatre mois de hausse quasi ininterrompue.

Au début du dernier trimestre de l'année, la forte propagation du coronavirus dans le monde et les nouvelles mesures restrictives mises en place par les gouvernements ont lourdement pesé sur les marchés actions. Par ailleurs, l'affaiblissement des perspectives économiques ainsi que la persistance des incertitudes liées à l'élection présidentielle américaine mais aussi à l'issue des négociations sur le Brexit ont largement contribué à renforcer l'aversion au risque envers ce compartiment de la gestion. En octobre, la dégringolade a été générale et de forte amplitude, avec un repli de près de 5% sur les valeurs françaises mais également à la bourse de New York et presque 7% pour l'indice européen Stoxx50, fortement impacté par un repli de 9.44% des valeurs allemandes. Fort heureusement, dès le début du mois de novembre, l'annonce de résultats très positifs sur les trois candidats vaccins les plus avancés (Pfizer en premier, bientôt suivi par Moderna et Astrazeneca) a brutalement mis fin à ce mouvement de correction qui sévissait sur les marchés d'actions depuis septembre. Les marchés ont également profité des résultats des élections américaines avec la victoire de Joe Biden ce qui laisse augurer de relations plus apaisées entre les États-Unis et ses partenaires commerciaux. Le mois de décembre a été plus calme sur le plan des facteurs internationaux, hormis les crispations liées aux dernières négociations sur le Brexit, un accord ayant pu être signé in extremis avant la date fatidique du 1^{er} janvier 2021. Les deux derniers mois de l'année auront donc été le théâtre d'un rebond spectaculaire des marchés avec des performances record sur un certain nombre de places. Ainsi en France, le CAC 40 a repris près de 21%, la plus forte hausse concernant l'Espagne (plus de 25%). En Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 1.86% en décembre, ce qui permet de limiter les dégâts sur l'ensemble de l'année avec un recul de 6.26%, après avoir frôlé les -30% en mars au plus fort de la crise.

Sur le plan sectoriel, la rotation en faveur des titres décotés et des valeurs bénéficiant des anticipations de rebond de l'économie après la crise sanitaire s'est traduite en décembre par une forte surperformance des secteurs des produits de base (+10.8%),

du transport-loisir (+6.5%), de la technologie et des médias, et plus généralement des valeurs industrielles (+4% en moyenne). En revanche, les valeurs défensives comme la pharmacie (0%) et surtout les télécom (-3%) ont fortement sous performé. Enfin le secteur bancaire a été pénalisé par la déception du marché suite à la décision de la Banque Centrale Européenne concernant la reprise du versement de dividendes, qui ne sera que très progressive et assortie de conditions strictes. Sur l'ensemble de l'année, la dispersion sectorielle est particulièrement forte au sein des actions européennes. Les grands gagnants sont les secteurs qui conservent une bonne visibilité de leurs activités en dépit du contexte de crise mondiale au premier rang desquels les valeurs technologiques (+13.9%), la distribution (+9.4%), la chimie et les produits de base (+8.2%). Les pires performances se retrouvent dans les secteurs les plus affectés par les conséquences de la pandémie et des restrictions d'activité : ainsi le transport-loisir, l'assurance, les banques, les télécom et surtout les valeurs pétrolières enregistrent des reculs allant de 13.5% à 25.8%.

	Depuis le 31/12/2019
Indice CAC 40	-7.14%
Indice STOXX 50 Europe DR (Europe)	-6.26%
Indice Dow Jones (en \$)	+7.25%
Indice Nikkei (en Yen)	+16.01%

Sur les marchés obligataires, le début de l'année 2020 s'est déroulée dans la continuité de la fin 2019, les taux d'intérêt oscillant autour des niveaux atteint en fin d'année. Avec les craintes de l'impact économique de l'épidémie de coronavirus en Chine et le retour de l'aversion au risque sur les marchés d'actions, les placements obligataires ont fait office de refuge dès la mi-janvier, entraînant une nouvelle baisse des rendements sur l'ensemble des échéances de la courbe. Sur les pays périphériques de la zone euro, les écarts de rendement se sont de nouveau détendus par rapport au taux central, compte tenu notamment d'une amélioration de la situation de politique intérieure en Espagne et en Italie.

Sur la suite de l'année, la crise sanitaire et son impact sur l'économie mondiale ont donné lieu à un nouveau mouvement de baisse des taux partout dans le monde, relançant en particulier le scénario d'une nouvelle réduction des taux directeurs de la Réserve Fédérale Américaine. Dès le mois de février, le mouvement de repli vers les produits de taux s'est amplifié, cependant, sur les obligations européennes, le bénéfice de la baisse des taux centraux a été effacé par un fort écartement des rendements des pays périphériques, menacés par un choc économique prononcé. Le mois de mars s'est révélé plus atypique. En effet, les situations de débâcle des marchés actions sont habituellement favorables aux placements de taux, les investisseurs fuyant les placements à risque au profit de la qualité des rendements obligataires. Pourtant, au cours du mois de mars, les marchés obligataires européens n'ont pas été à la fête non plus. Si aux États-Unis les taux des bons du Trésor ont chuté dans le sillage des réductions de taux de la Réserve Fédérale et sur fond de révision à la baisse des prévisions de croissance, les taux des emprunts d'état ont affiché des parcours contrastés dans la zone euro. Ainsi en fin de mois, le taux à 10 ans de la zone euro a repris une quinzaine de points par rapport à son niveau de la fin février (-0.46% contre -0.61%) après être passé par un nouveau plus bas historique à -0.81% le 10 mars. Dans le même temps, les taux italiens se sont fortement tendus dans la perspective de la forte dégradation des équilibres budgétaires. Les marchés obligataires ont également souffert d'un assèchement brutal de la liquidité sur certains compartiments. En particulier, le marché du crédit (obligations des émetteurs privés) s'est retrouvé complètement fermé dès la mi-mars, contraignant les gestions forcées de vendre à traiter sur des prix historiquement décotés.

Ainsi, au terme du premier trimestre de l'année, les performances des indices obligataires européens se sont affichées en rouge sur l'ensemble des maturités.

À partir du mois de mai, les placements obligataires ont connu un retour à meilleure fortune. Si on a pu constater un mouvement de remontée des taux sur l'ensemble des échéances de la courbe européenne avec les espoirs de redémarrage économique liés à la fin du confinement et l'expansion du bilan des banques centrales, les indices obligataires européens enregistrent quant à eux des performances positives. Ce paradoxe apparent (normalement sur les marchés obligataires lorsque les taux montent les cours des obligations baissent) reflète en réalité la forte disparité du traitement par le marché de la dette obligataire des différents états membres de la zone euro. Ainsi en Allemagne, le taux des Bunds a progressé au mois de mai à la suite du jugement rendu par la Cour Constitutionnelle à propos du programme d'assouplissement quantitatif de la BCE lancé en 2015. En revanche, en Italie et en Espagne les taux à dix ans ont fortement baissé grâce aux aides proposées par l'Union Européenne pour les pays les plus affectés par la pandémie. La réduction importante des écarts de rendement des pays périphériques a donc fait plus que compenser la hausse des taux centraux, ce qui s'est traduit par une hausse des indices obligataires.

Après un été relativement atone sur ce compartiment de la gestion, le retour de l'aversion au risque en septembre s'est traduit par un retour des investisseurs sur les produits de taux, moins exposé que les actions aux aléas de la situation sanitaire. Le problème d'une inflation très basse dans les pays développés a par ailleurs contribué au maintien de la tendance à la baisse des taux longs, combiné en Zone Euro à un nouveau mouvement d'aplatissement de la courbe dans l'anticipation d'une nouvelle phase d'assouplissement de la part de la Banque Centrale Européenne. Par ailleurs, au-delà des préoccupations d'ordre inflationniste, la pression à la baisse sur les taux longs est restée alimentée par le contexte électoral compliqué aux États-Unis ainsi que par les derniers développements autour du Brexit, avec un bras de fer qui s'est intensifié à l'automne entre le Royaume Uni et l'Union Européenne.

Au cours des deux derniers mois de l'année, avec le recul spectaculaire de l'aversion au risque, les marchés obligataires ont été largement délaissés au profit des actifs plus risqués, ce qui s'est traduit début novembre par une remontée des taux européens, le taux à dix retrouvant brièvement le niveau de -0.45%. Par la suite, les opérateurs se sont focalisés sur la perspective de la réunion de la BCE du 10 décembre, avec l'anticipation d'un renforcement des mesures d'assouplissement monétaire. Par ailleurs, dans ce contexte d'espoir de retour à meilleure fortune du scénario économique, les écarts de rendement inter-pays se sont de nouveau resserrés. Au 31 décembre, le taux à 10 ans termine l'année à -0.58%, soit 40 points plus bas que son niveau de la fin 2019

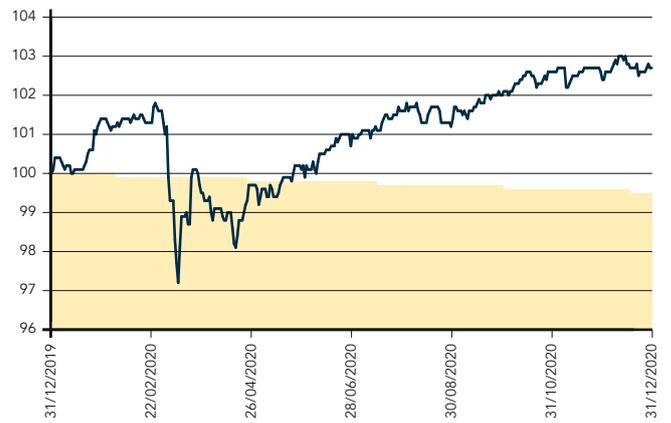
Au final, les performances des indices obligataires européens sont positives sur l'ensemble des échéances de la courbe, et même modestes en absolu, elles se comparent favorablement à celles des actions européennes, en forte baisse sur l'ensemble de l'année malgré la remontée des indices au dernier trimestre.

Performance des principaux indices obligataires au 31 décembre 2020 :

	Depuis le 31/12/2019
Indice BofA ML 1/3 ans	+0.03% (emprunts d'état)
Indice BofA ML 3/5 ans	+1.29% (emprunts d'état)
Indice BofA ML 5/7 ans	+2.73% (emprunts d'état)
Indice Barclays 3/5 ans	+1.56% (secteur privé)
EONIA (monétaire)	-0.47% (taux sans risque)



— Performance STOXX Europe 50 DR (Dividendes Réinvestis)



■ Performance EONIA OIS (clôture)

— Performance ML BofA 5-7Y (Clôture)

ÉVOLUTION DES FONDS REGARD ÉPARGNE EN FONCTION DE LA CROISSANCE DU BTP EN 2020

■ Les secteurs du bâtiment et des travaux publics

L'année 2020 a vu la confirmation du caractère éminemment cyclique des secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics. En effet, le cycle de croissance qui avait démarré fin 2016, après 8 années de crise, a brutalement été stoppé cette année par le choc économique mondial provoqué par la pandémie de coronavirus. Pour la plupart des métiers, que ce soit dans le secteur du Bâtiment ou dans celui des Travaux Publics, l'année 2020, semi-confinée et tourmentée, a été difficile et le rebond de l'activité anticipé pour 2021 ne devrait pas permettre de retrouver les niveaux d'avant crise.

Pour le bâtiment, 2020 se solde sur une chute historique d'activité, à -15,2% hors effet prix. L'impact du confinement strict du printemps a été particulièrement violent et sans l'arrêt massif des chantiers, le recul aurait pu être limité à -4,6%.

Le marché du neuf est le segment qui a le plus souffert : il s'est globalement effondré de 22,5%, le logement et le non résidentiel étant touchés de manière équivalente (-22,3% et -22,8% respectivement). En revanche, le marché de de l'amélioration-entretien, qui comptait pour un peu plus de la moitié de la production du secteur en 2019 a permis de limiter la casse, avec un repli de près de 8.8% du fait de chantiers souvent plus petits, nécessitant moins d'activités connexes. Pour les principaux paramètres du secteur, le bilan annuel est néanmoins moins lourd que ce qui avait été anticipé au sortir du premier confinement drastique du printemps 2020. En effet, grâce aux dispositifs de soutien rapidement mis en place (activité partielle, Fonds de solidarité, prêt garanti par l'État, report et annulation de charges patronales), l'appareil de production s'est révélé plus résilient que prévu, avec des pertes d'emplois limitées à 10000 postes (soit 0.8% des effectifs) et uniquement dans l'intérim. Cependant, malgré un redressement depuis la fin de ce premier confinement, les marges sont restées bien en-deçà de leur niveau d'avant-crise.

Les Travaux Publics ont également connu une chute historique de leur activité en 2020, même si l'ampleur en est un peu moindre que pour les métiers du Bâtiment. Sur l'ensemble de l'année, le recul de chiffre d'affaires a atteint 12.5%. La crise sanitaire, et notamment l'arrêt de la plupart des chantiers lors du premier confinement, puis l'atonie de la commande publique

locale ont ainsi lourdement impacté le secteur. Si le dernier trimestre de l'année s'est avéré moins mauvais sur le plan des travaux réalisés, les prises de commandes sont demeurées sur une tendance défavorable. Ainsi, sur l'ensemble de l'année, les prises de commandes ont diminué de 13,2% par rapport à l'année dernière. Cette tendance est semblable à celle observée sur les appels d'offres des marchés publics, en chute de 15% en valeur et 31% en volume en 2020 par rapport à 2019.

À l'instar de la situation observée dans le Bâtiment, les effectifs des ouvriers permanents ont pu être préservés en 2020 malgré un volume d'heures travaillées inférieur de plus de 14% à celui de 2019. Ils ont même progressé de 1.9% par rapport à l'an dernier. En revanche, ici encore ce sont les intérimaires qui ont été le plus touchés par la crise, avec un volume d'heures travaillées en baisse de près d'un tiers par rapport à 2019.

Pour 2020, les anticipations pointent vers un rebond technique de l'activité dans le Bâtiment comme dans les Travaux Publics, qui ne compensera toutefois pas les pertes d'activités de 2020.

Pour les métiers du Bâtiment, les prévisions élaborées fin 2020 tablent sur une hausse de 11,3% en volume, le niveau de 2021 ressortant néanmoins inférieur de 5,6% à celui de 2019 (soit une baisse de 8 milliards d'euros constants). Impactés par les fortes baisses des mises en chantiers et des permis de construire en 2020, le logement neuf et le non résidentiel neuf devraient progresser respectivement de 14,6% et 11,6%, soit un retrait de 10,9% et 13,8% par rapport à 2019. Seule l'amélioration-entretien, grâce aux 3,5 milliards d'euros d'aides publiques prévues par « France relance » sur le segment de la rénovation énergétique, pourrait retrouver son niveau de 2019. Enfin, l'emploi devrait encore se replier de 4,1%, soit 50000 postes perdus, salariés et intérimaires en équivalent-emplois à temps plein compris.

Pour les Travaux Publics, le rebond technique plus ou moins marqué devrait atteindre entre +2% et +8% par rapport à 2020 selon les scénarii, ce qui ne permettra pas non plus de retrouver les niveaux d'activité d'avant crise. Par ailleurs, le rythme de récupération du secteur dépendra d'une évolution favorable du contexte sanitaire mais aussi de la vitesse de diffusion de la relance dans l'ensemble du territoire, ce qui est lié en grande partie à la mobilisation des collectivités pour préserver l'investissement local.

FONCTIONNEMENT DES PLANS D'ÉPARGNE DU BTP : PEI BTP ET PERCO BTP

Des plans d'épargne salariale, accessibles aux entreprises et aux salariés du BTP qui le souhaitent, ont été mis en place le 20 janvier 2003 par des accords de branche conclus au niveau national.

Régulièrement renouvelé depuis par périodes successives de 5 ans, ce dispositif repose actuellement sur des accords en date du 25 janvier 2018, identiques dans le Bâtiment et les Travaux publics :

- des accords Cadre instituant les plans d'épargne interentreprises,
- des accords instituant un plan d'épargne interentreprises à 5 ans : le PEI BTP,
- des accords instituant un plan d'épargne pour la retraite collectif : le PERCO BTP.

La loi PACTE* ayant introduit en 2019, le nouveau Plan d'Épargne Retraite d'entreprise (PER), qui succède au PERCO, le PERCO BTP ne peut plus accueillir de nouvelles adhésions depuis le 1^{er} octobre 2020**. Il continue néanmoins de s'appliquer dans les entreprises qui y ont adhéré avant cette date, et les salariés de ces entreprises peuvent continuer à y effectuer des versements, et ce sans limite de durée.

Dans l'attente d'entamer des négociations afin de procéder à la mise en place d'un PER de branche, les accords précités, initialement à durée déterminée de 5 ans, ont, en effet, été passés à durée indéterminée aux termes des négociations menées par les partenaires sociaux le 17 septembre 2020.

Ainsi consolidé, ce dispositif permet aux entreprises de la profession d'offrir à leurs salariés, ainsi qu'aux dirigeants d'entreprises dont l'effectif est compris en 1 et moins de 250 salariés, la possibilité de se constituer dans des conditions optimales de qualité et de simplicité, une épargne exonérée d'impôt et de charges sociales, disponible au terme de 5 ans (PEI BTP) ou au moment du départ à la retraite (PERCO BTP).

Les accords Cadre prévoient les modalités d'adhésion et de fonctionnement communes aux deux plans d'épargne de branche du BTP. Le pilotage du dispositif est confié à REGARDBTP, qui assure également la tenue des comptes et la conservation des parts de FCPE (fonds communs de placement d'entreprises) détenues par les salariés. REGARDBTP s'appuie sur les structures

du groupe PRO BTP pour la réalisation du calcul et de la gestion des droits des salariés. Les fonds multi-entreprises proposés comme supports de placement dans le cadre de ce dispositif ont été conçus à cet effet par PRO BTP FINANCE qui en assure la gestion financière, administrative et comptable.

Les accords instituant le PEI BTP et le PERCO BTP définissent les sources (participation, versements volontaires etc.), et les règles d'abondement des plans d'épargne du BTP. Ces dernières prévoient, lorsque l'entreprise décide d'abonder, un niveau minimum d'abondement que l'entreprise s'engage à verser aux salariés. Le taux d'abondement choisi varie ensuite selon le niveau de versement du salarié, sachant que le dispositif favorise l'abondement des versements de niveau modeste. L'entreprise a la possibilité, même en l'absence de versement du salarié, d'effectuer des versements périodiques uniformes dans les conditions prévues par le plan.

Les sommes recueillies dans les plans sont investies en parts de FCPE. La gamme de FCPE REGARD ÉPARGNE offre au choix du bénéficiaire sept possibilités de placement, aux profils variés. Si ces sommes proviennent de la réserve spéciale de participation des entreprises adhérentes au Régime Professionnel de Participation (RPP), le bénéficiaire peut également choisir de les investir en parts de fonds millésimés de la gamme FIBTP. Une formule de gestion pilotée par arbitrages est, en outre, proposée aux bénéficiaires du PERCO BTP. Celle-ci constitue l'option par défaut du PERCO BTP, et prévoit d'investir partiellement en titres PME/ETI ce qui permet aux entreprises adhérentes au PERCO BTP de bénéficier du forfait social réduit***.

L'accord instituant le PEI BTP permet de plus aux entreprises de moins de 50 salariés qui le souhaitent, de mettre directement en place un système de participation identique au dispositif obligatoire auquel sont assujetties les entreprises d'au moins 50 salariés : il s'agit d'utiliser le PEI BTP en tant que dispositif d'accord de participation volontaire.

Chaque entreprise garde toute latitude pour mettre en place un dispositif de plan d'épargne sur mesure, dont les modalités de fonctionnement (notamment la définition des règles d'abondement) peuvent varier par rapport au fonctionnement prévu dans le cadre des PEI BTP et PERCO BTP.

* Loi n°2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises.

** En application de l'ordonnance du 24 juillet 2019 (art. 8-II et III, et 9-II) portant réforme de l'épargne retraite, et du décret du 30 juillet 2019 (art. 9-II) portant réforme de l'épargne retraite.

*** Les PERCO « ancienne formule » continuent de bénéficier du forfait social réduit (16% au lieu de 20%) dans les conditions antérieures au 1^{er} octobre 2019 pendant une durée de 3 ans, soit jusqu'au 1^{er} octobre 2022 (loi 2019-486 du 22 mai 2019, art. 71, III, JO du 23).

FCPE UTILISÉS POUR LA GESTION DES SOMMES VERSÉES DANS LES PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE

■ Un choix de placements diversifiés

La gamme REGARD ÉPARGNE, composée de huit Fonds Communs de Placement à profils de risque définis, est proposée dans le cadre des dispositifs de plans d'épargne salariale.

REGARD ÉPARGNE Monétaire : Fonds monétaire à valeur liquidative variable standard

Ce fonds procure un rendement proche de celui du marché monétaire.

REGARD ÉPARGNE Obligataire : Fonds obligataire

Ce fonds est exclusivement investi sur les produits de taux avec une répartition variable entre obligations et produits monétaires décidée par les gérants en fonction de l'évolution des marchés. Ce fonds permet d'obtenir à moyen terme une régularité dans l'évolution de la valeur de la part ainsi qu'une rémunération supérieure à celle du marché monétaire.

REGARD ÉPARGNE Prudent : Fonds à dominante obligataire

Ce fonds, au prix d'une moindre régularité dans l'évolution de la valeur de la part est utilisé par les salariés qui souhaitent obtenir à moyen terme une rémunération supérieure à celle du marché obligataire grâce à une légère diversification vers les actions.

REGARD ÉPARGNE Équilibre : Fonds sans dominante

Par une répartition variable entre actions et produits de taux, décidée par les gérants en fonction de l'évolution des marchés, ce fonds permet, pour des projets à plus long terme, de rechercher un surcroît de performance des placements.

REGARD ÉPARGNE Dynamique : Fonds à dominante actions

Ce fonds est majoritairement investi sur les actions européennes. Il doit procurer sur le très long terme la performance la plus élevée possible mais celle-ci peut connaître d'importants écarts d'une année sur l'autre. La part variable entre actions et produits de taux peut toutefois contribuer à limiter ces écarts.

REGARD ÉPARGNE Actions : Fonds actions

Ce fonds est majoritairement investi sur les actions européennes. Il doit procurer sur le très long terme la performance la plus élevée possible mais celle-ci peut connaître d'importants écarts d'une année sur l'autre.

REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire : Fonds Flexible

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, dans une fourchette comprise entre 5 % et 10 % maximum de son actif au travers du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». Une gestion flexible et de conviction permet d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque, le fonds investissant 95 % maximum de son actif en fonds actions, obligations et monétaires.

REGARD Épargne PME : Fonds réservé exclusivement à la gestion pilotée du PERCO BTP, non éligible à la gestion libre

Le FCPE a pour vocation de contribuer au financement de petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire. Ce fonds investit en permanence 98 à 100 % de son actif en actions du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France.

GESTION FINANCIÈRE DES FONDS REGARD ÉPARGNE

Les avoirs des fonds de la gamme REGARD ÉPARGNE sont investis selon une structure de portefeuille combinant produits obligataires et actions européennes, avec une allocation d'actifs taux/actions dépendant de l'optique de placement de chaque fonds. La structure des portefeuilles va d'une allocation 100% obligataire pour le fonds Regard Épargne Obligataire jusqu'à un maximum éventuel de 100% actions pour le fonds Regard Épargne Actions.

Au tout début de l'année 2020, le sentiment du marché a été dominé par les événements politiques, comme d'ailleurs tout au long de l'année précédente. Dans les premiers jours de janvier, le marché a été soutenu par l'apaisement des tensions commerciales et la dissipation de l'incertitude liée au Brexit. Janvier 2020 restera en effet gravé dans l'histoire comme le mois où le Royaume-Uni a quitté officiellement l'Union Européenne, au terme de près de trois années de rebondissements ubuesques. Les nouvelles conditions des échanges entre les britanniques et leur ex famille devront toutefois être définies avant la fin du mois de décembre 2020, ce qui promet des discussions houleuses tout au long de l'année.

L'actualité politique était également chargée Outre Atlantique où le procès en destitution de Donald Trump a commencé en janvier. C'est la troisième fois dans l'histoire des États-Unis qu'un président fait l'objet d'une telle procédure, mais celle-ci semblait avoir peu de chances d'aboutir, la destitution de Donald Trump nécessitant une majorité des deux tiers au Sénat qui est en majorité républicain. De fait, le Sénat a sans surprise acquitté Donald Trump le 5 février dans son procès pour destitution.

Le mois de janvier a également été celui de la trêve dans la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, après la signature d'un accord dit « de Phase 1 » le 15 décembre 2019.

Cependant, les considérations d'ordre politique ont très vite été reléguées au second plan par l'annonce officielle de l'épidémie de coronavirus en Chine. Cet agent pathogène inconnu, arrivé en Chine dans les premiers jours de janvier, a très vite été baptisé Covid-19 par l'Organisation Mondiale de la Santé. Hautement contagieux mais faiblement létal, ce proche parent de la grippe a fini par se propager au-delà des frontières du pays à la fin du mois de février, et ce malgré les mesures drastiques de confinement prises par les autorités chinoises pour endiguer la propagation d'une épidémie qui a rapidement atteint le statut de pandémie à l'échelle mondiale. En mars, tandis que la Chine amorçait la réouverture progressive de son économie après avoir réussi à stopper la propagation du virus Covid-19, des confinements généralisés ont été décrétés dans le reste du monde afin de lutter contre la pandémie, l'Europe étant particulièrement touchée dès la première quinzaine du mois et bientôt rattrapée par les États Unis. Cette période inédite de mise à l'arrêt total de la quasi-totalité de l'activité des pays développés s'est poursuivie jusqu'au mois de mai où les grandes économies ont commencé à sortir progressivement de ce confinement mis en place deux mois plus tôt.

Concernant l'environnement économique, l'année 2020 avait plutôt bien commencé aux États-Unis, l'économie américaine continuant de croître dans ce qui constitue le cycle d'expansion le plus long de son histoire, conforté par la publication préliminaire du PIB du quatrième trimestre 2019, à +2.1%. Les données relatives à la croissance publiées jusqu'à la première quinzaine de mars ont confirmé ce scénario d'une économie bien calée sur un rythme de croissance robuste. Cette situation semblait parfaitement compatible avec la volonté de la Réserve Fédérale de maintenir ses taux directeurs inchangés sur les niveaux de la fin 2019, en ignorant les injonctions du Président Trump qui souhaitait de nouvelles baisses de taux pour amplifier la croissance.

Cependant, dès la seconde quinzaine du mois de mars, les États-Unis se sont trouvés rattrapés par les réalités d'une crise sanitaire sans précédent qui a contraint la quasi-totalité des États Fédéraux à pratiquer un confinement des populations et un arrêt des activités économiques à l'instar de l'Europe. Les indicateurs de croissance se sont rapidement infléchis, la violence des révisions à la baisse étant à la mesure du caractère inédit de cette épidémie et surtout des mesures de précaution mises en place par les dirigeants politiques. Ainsi, dès la dernière semaine de mars, les nouvelles demandes d'allocations-chômage ont atteint 3,2 millions, soit leur niveau le plus élevé jamais enregistré, laissant augurer d'un pic de chômage estimé dans une fourchette large de 15 à 25% de la population active au cours des mois à venir, contre 3.5% seulement avant la mise sous cloche de l'économie. Dans le même temps, l'ensemble des enquêtes de conjoncture pointaient vers une récession de l'ordre de 2 à 3% de l'économie américaine en 2020. Afin de stimuler la croissance et d'atténuer l'impact de la crise sanitaire, la Réserve Fédérale a annoncé deux réductions inattendues de ses taux au cours du mois de mars, portant le taux des fonds fédéraux d'une fourchette de 1,50%-1,75% à 0,00%-0,25% en l'espace de douze jours seulement, assorties d'un premier programme d'assouplissement quantitatif de 700 milliards de dollars. Sur le plan budgétaire, le Congrès a finalisé un plan de relance de 2000 milliards de dollars (près de 9% du PIB) incluant l'octroi d'une aide de 1200 dollars par mois à tous les citoyens, une trêve dans les remboursements des prêts étudiants, une augmentation des allocations-chômage et un programme de crédit de 500 milliards. Même à l'échelle des États-Unis, de tels chiffres donnent le vertige mais doivent être mis en perspective avec la violence de l'épidémie sur le territoire américain qui détient le triste record mondial du plus grand nombre d'infections et de décès.

Malgré une croissance moins dynamique que celle des États-Unis (avec une progression du PIB de la zone de 0,1% seulement au quatrième trimestre), la zone euro semblait en bonne posture avant la pandémie. La production industrielle avait rebondi de 2,3% en janvier après des niveaux très faibles en décembre, et les ventes de détail avaient progressé de 0,6% en février. Néanmoins, les effets de la crise sont vite apparus et les enquêtes de conjoncture récentes reflètent une importante dégradation de l'économie, que ce soit en termes d'indicateurs avancés PMI, de la confiance des ménages ou de l'indicateur du sentiment économique de la Commission. Lors de sa réunion du 12 mars, la Banque Centrale européenne a renforcé de 120 milliards d'euros ses achats d'actifs jusqu'à la fin de l'année, en privilégiant plutôt le secteur privé, et a également lancé un nouveau programme de liquidités dit « TLTRO ». Les marchés ayant mal réagi, une semaine plus tard, la banque centrale a créé un Programme Urgence Pandémie avec des achats d'actifs de 750 milliards d'euros qui pour la première fois incluront des emprunts d'État grecs. Du côté des Institutions politiques la Commission européenne est intervenue en suspendant les contraintes du pacte de stabilité, en plus de l'annonce de la création d'un fonds « coronavirus » de 36 milliards, d'un plan de 40 milliards pour les PME et de la mise en place de systèmes de garanties. Cependant, faute d'accord sur une relance budgétaire plus vaste et coordonnée à l'échelle de l'Union Européenne, chaque état s'est borné à annoncer des mesures isolées et disjointes : l'Allemagne a mis en place des garanties de crédit illimitées et un fonds de sauvetage avec une hausse du budget 2020 équivalant à 4,5% du PIB, la France a annoncé l'ajournement des factures de gaz et d'électricité des PME ainsi que de leurs loyers et un plan d'aide de 45 milliards pour les petites entreprises et les secteurs durement touchés. Enfin, l'Italie a attribué une enveloppe de 36,1 milliards à des mesures d'urgence ainsi que 300 milliards de garanties bancaires. Autre victime collatérale du Covid-19, les négociations sur le

Brexit, ajournées pendant la période de confinement général, n'ont repris qu'en juillet, avec un accord signé à l'arrachée dans les tout derniers jours de l'année 2020 entre le Royaume Uni et l'Union européenne, après quatre années de rebondissements ubuesques.

En raison des dégâts considérables causés par la période de confinement aux économies de la zone euro, il est très vite apparu que les mesures de soutien mentionnées ci-dessus, pourtant inédites à l'échelle européenne, ne seraient pas suffisantes. Ces pourquoi d'après négociations ont été menées au cours de l'été, à l'instigation de la France et de l'Allemagne, pour mettre en œuvre un plan massif de relance européenne dont la mesure phare serait une mutualisation de la dette liée au Covid-19. Malgré la réticence des pays « frugaux » comme par exemple les Pays Bas à financer les pays plus dépensiers de l'Europe du Sud, un accord a néanmoins été trouvé au cours de la seconde quinzaine de juillet, d'une enveloppe globale de 750 milliards d'Euro, comprenant à la fois une partie subvention et une partie prêts. Sans surprise, c'est l'Italie, économie la plus touchée de la zone avec une récession estimée à 11 % en 2020 qui en sera le premier bénéficiaire, avec un peu plus de 200 milliards de soutien financier. Compte tenu de l'ensemble des moyens de soutien mis en place tant par les Banques Centrales que par les gouvernements, et d'une relative accalmie sur le plan sanitaire pendant la période estivale, les économies occidentales ont retrouvé un peu de tonus au troisième trimestre. Las, dès le milieu du mois de septembre, l'actualité a été dominée par une recrudescence de l'épidémie de coronavirus un peu partout dans le monde, et tout particulièrement en Europe. Ainsi, les nouveaux cas de Covid-19 au Royaume-Uni, en Espagne et en France ont dépassé les niveaux de la première vague, tandis que les hospitalisations et les décès ont également progressé, mais fort heureusement dans une bien moindre mesure. Aux États-Unis, les contaminations ont augmenté à nouveau après avoir diminué au mois d'août et le nombre de victimes du virus à l'échelle mondiale a atteint la barre du million au cours du mois de septembre. Cette nouvelle aggravation de la crise sanitaire s'est traduite par un retour de mesures de restrictions sociales de plus en plus strictes dans l'ensemble des pays concernés, aboutissant à un nouveau confinement des populations dans plusieurs pays à la fin du mois d'octobre.

Cette nouvelle salve de mesures très dures pour freiner l'épidémie s'est traduite par une rechute sensible de l'ensemble des indicateurs économiques au dernier trimestre de 2020, ce qui conduira vraisemblablement les Banques Centrales à déployer des dispositifs supplémentaires d'assouplissement monétaire en 2021.

En Asie, la Chine a dû faire face à une situation de crise sanitaire inédite dès la mi-janvier, alors que la croissance s'était stabilisée à 6,0% au quatrième trimestre, la réduction des dommages issus du conflit commercial ayant permis de doper les exportations et l'investissement. En février les indices PMI du secteur manufacturier et non manufacturier se sont effondrés sur des niveaux plus bas encore que ceux atteints après la faillite de Lehman Brothers. Sur les deux premiers mois de l'année, l'activité s'est contractée de 10% à 25%, principalement à cause de la pénurie de main d'œuvre. La production industrielle et les services se sont effondrés respectivement de 13,5% et 13,0%, les investissements en capitaux fixes ont chuté de 24,5% et les ventes de détail de 23,7%. Les exportations ont connu un recul sans précédent de 17,2%. Cependant, dès la levée du confinement en avril, l'ensemble de ces indicateurs a connu un rebond sensible, avec une nouvelle accélération en juin. Grâce à une gestion très stricte de la crise sanitaire, la Chine semble en cette fin d'année 2020 épargnée par le fort rebond épidémique constaté en occident, ce qui laisse augurer de tendances plus favorables pour l'économie chinoise au cours des prochains mois.

L'économie japonaise, très exportatrice, n'a pas été épargnée par la mondialisation de la crise sanitaire. Rien que le report des Jeux

Olympiques de Tokyo à 2021 pourrait coûter jusqu'à 0,6% du PIB pour l'année 2020. Cependant, à la faveur des mesures de soutien monétaire et budgétaire mises en place par les autorités, et également dans un contexte épidémique moins aigu, les statistiques de l'économie japonaise publiées au cours de l'été ont acté un impact économique moins fort que ce qui était anticipé au début de la crise, cette amélioration semblant toutefois moins sensible que celle constatée en Chine. En effet, depuis le début du mois de septembre, les indicateurs publiés reflètent une activité toujours en demi-teinte. Sur le plan politique, Yoshihide Suga est devenu le 99^e Premier ministre du Japon. Il achèvera le mandat du premier ministre démissionnaire Shinzo Abe jusqu'en septembre 2021, où auront lieu de nouvelles élections. Sans surprise, le conseil de la Banque du Japon a maintenu le statu quo lors de sa réunion de fin d'année, tout en révisant à la hausse son évaluation globale de l'économie.

Dans ce contexte, la gestion des FCPE REGARD ÉPARGNE s'est caractérisée par :

Un retour sur le niveau neutre de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans l'ensemble des fonds de la gamme Regard Épargne a été maintenue sur un niveau neutre, le fonds Regard Épargne Flexible et solidaire comportant pour sa part 17.14% d'actions européennes via le fonds support Regard Actions Développement Durable.

Toutefois, Compte tenu de l'évolution des marchés d'actions, en forte baisse à partir de la mi-février, la pondération du compartiment était tombée très en dessous du niveau neutre dans les fonds Regard Épargne Dynamique, Regard Épargne Équilibre et Regard Épargne Prudent. Des achats d'actions ont été réalisés le 11 mars, sur un indice Stoxx50 en recul de 19% depuis le début de l'année, pour revenir sur le niveau neutre dans chacun de ces fonds. À l'exception des mouvements intervenus sur le fonds Regard Épargne Flexible, dont la stratégie est d'adapter en permanence la structure de l'actif en captant les forts mouvements de marché, aucun autre mouvement significatif d'allocation d'actif n'a été opéré sur les autres fonds de la gamme jusqu'à la fin de l'année.

De ce fait, le poids des placements actions dans les fonds Regard Épargne a évolué au gré des fortes fluctuations des marchés d'actions sur la période. Ainsi, au plus bas des marchés en mars, le compartiment se situait sur un niveau inférieur au neutre sur l'ensemble des fonds alors que le choix d'allocation d'actif était un positionnement sur le niveau neutre. À la faveur de la remontée soutenue des actions depuis la mi-mars et en dépit de la rechute des marchés d'actions entre la mi-septembre et la fin octobre, les fonds Regard Épargne se sont de nouveau retrouvés positionnés proche du niveau neutre et se situent fin décembre sur une position de surpondération modérée.

Ainsi, l'exposition aux actions s'établit en fin d'année à 12.44% pour le fonds Regard Épargne Prudent (contre 10% pour le portefeuille de référence), 40.19% pour le fonds Regard Épargne Équilibre (contre 35% pour la position neutre), 66.53% pour le fonds Regard Épargne Dynamique (pour un neutre à 60), 49.35% pour le fonds Regard Épargne Flexible et solidaire et 99.14% pour le fonds Regard Épargne Actions.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré selon le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -5.27% pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66% hors dividendes et -6.26% dividendes réinvestis.

Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en page 73.

Une gestion obligataire prudente et diversifiée

L'exposition globale au risque de taux présente depuis maintenant plusieurs exercices une sensibilité inférieure pour chaque fonds à celle de l'indice de référence (emprunts d'état de la zone euro de maturité 5/7 ans), cette sous-sensibilisation étant réalisée au moyen de la constitution d'une poche de produits monétaires et/ou d'obligations de maturité 1/3 ans en complément du fonds Regard obligations long terme. À la fin de l'année 2019, les fonds présentaient un niveau important de sous sensibilisation compte tenu d'un contexte atypique de taux négatifs sur l'ensemble des échéances de la courbe en zone Euro.

Au début de l'année 2020, les fonds sont restés positionnés sur un niveau comparable de sous sensibilisation. Dans les fonds obligataires Regard sous-jacents, la sensibilité a été positionnée en début d'année sur un niveau globalement neutre sur l'ensemble des maturités.

L'exposition sur les obligations du secteur privé a été conservée à hauteur de 4% à 11% de l'actif selon les fonds, en utilisant comme support le FCP Regard Obligations Privées ISR, correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

De ce fait, à la fin de l'année 2020, la sensibilité des fonds Regard Épargne est comprise entre 3.15 et 3.98 pour une sensibilité de l'indice BOFA 5/7 ans à 5.69.

La partie obligataire des FCPE est gérée au travers d'une gamme de fonds adaptés aux différents horizons de gestion. Sur les emprunts État de la zone Euro, les supports sont les fonds :

- Regard Obligations Long Terme pour les emprunts de maturité longue (5/7 ans),
- Regard Obligations Court Terme pour les obligations de maturité courte (1/3 ans)

Pour la gestion de type « crédit », le seul support utilisé est le fonds Regard Obligations Privées ISR qui comporte des obligations du secteur privé de maturité moyenne (3/5 ans).

En 2020, les performances de ces supports sont respectivement de +2.91%, +0.06% et +1.09%, contre +2.73%, +0.03% et +1.56% pour les indices de référence correspondants. Les rapports de gestion financière de ces fonds sont décrits en pages 61 à 78.

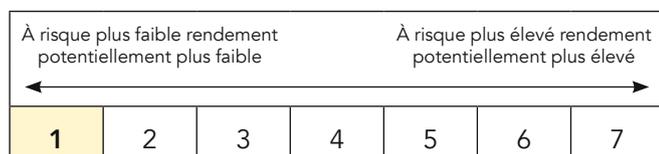
POLITIQUE FINANCIÈRE EN 2020

ACCORD PROFESSIONNEL DU 15/01/2013	FCPE	ALLOCATION D'ACTIFS	INDICE** DE RÉFÉRENCE	SENSIBILITÉ MAXIMUM
Fonds monétaire	REGARD ÉPARGNE Monétaire	100% d'instruments du marché monétaire	EONIA	0,5
Fonds obligataire	REGARD ÉPARGNE Obligataire	100% obligations*	BofA ML 5-7 ans	7
Fonds à dominante actions	REGARD ÉPARGNE Actions	75% minimum d'actions et 10% maximum d'obligations convertibles	Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds à dominante obligataire	REGARD ÉPARGNE Prudent	20% maximum d'actions et 80% minimum de produits de taux*	90% BofA ML 5-7 ans 10% Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds sans dominante	REGARD ÉPARGNE Équilibre	Entre 20% et 50% d'actions et 50% minimum de produits de taux*	65% BofA ML 5-7 ans 35% Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds à dominante actions	REGARD ÉPARGNE Dynamique	Entre 50% et 70% d'actions et minimum 30% de produits de taux*	40% BofA ML 5-7 ans 60% Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds flexible	REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	Entre 5% et 10% titres solidaires et 95% maximum entre fonds actions, obligataire et monétaires		10
	REGARD ÉPARGNE PME	98 à 100% en actions du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France, 2% maximum de liquidités		-

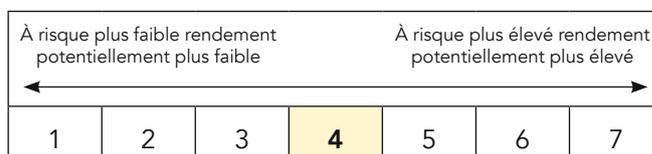
* Dont maximum 10% d'obligations convertibles. ** Dividende réinvesti.

■ Les offres de placement : une gamme de fonds profilés

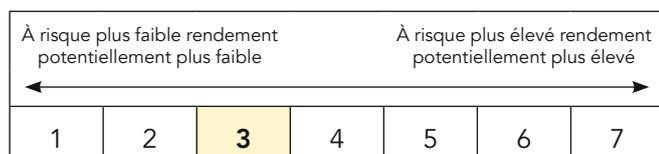
REGARD ÉPARGNE Monétaire



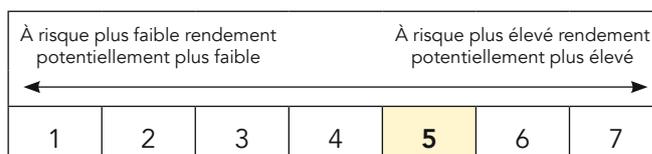
REGARD ÉPARGNE Équilibre



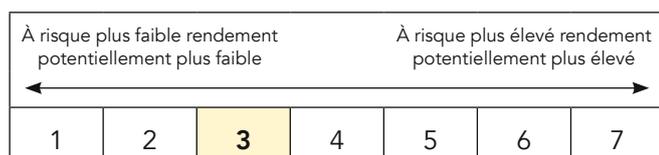
REGARD ÉPARGNE Obligataire



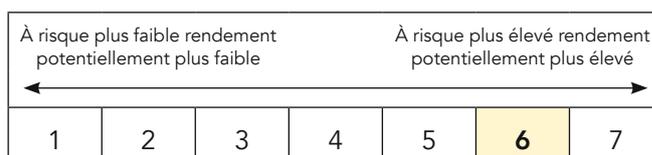
REGARD ÉPARGNE Dynamique



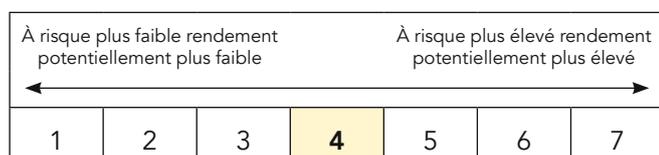
REGARD ÉPARGNE Prudent



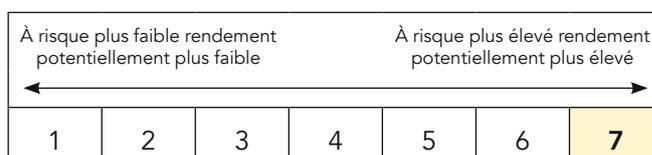
REGARD ÉPARGNE Actions



REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire



REGARD ÉPARGNE PME



Ces indicateurs de risque synthétique se basent sur les résultats passés en matière de volatilité. Les catégories de risque associées à ces fonds ne sont pas garanties et pourront évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Type de placements, orientations générales

Trésorerie : Supports monétaires
Obligations : 2/3 minimum emprunts d'État de la zone euro ou équivalent 1/3 maximum obligations du secteur privé
Actions : Sociétés européennes répondant à des critères socialement responsables
Futures : Vente de contrats uniquement dans une optique de protection du portefeuille
Options : Achat d'options de vente en protection du portefeuille et/ou vente d'options d'achat sur titres en portefeuille

■ Information réglementaire

Changements substantiels au cours de l'exercice :

Les valeurs liquidatives des fonds de la gamme REGARD ÉPARGNE sont désormais quotidiennes (hebdomadaires précédemment) depuis le 2 mars 2020.

REGARD ÉPARGNE Monétaire : la réglementation MMF (Money Market Fund) impose que les fonds monétaires présentent une valeur liquidative à 4 décimales. Le 30 mars 2021, PRO BTP Finance a procédé à la régularisation des fonds concernés, dont REGARD ÉPARGNE Monétaire.

Frais d'intermédiation :

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion www.probtpfinance.com.

Méthode de calcul du risque global :

Le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo relative, avec un intervalle de confiance de 95 % sur 20 jours.

Pour les REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire et REGARD ÉPARGNE PME, le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo absolue avec un intervalle de confiance de 95 % sur 20 jours.

Niveaux de VaR des fonds :

	VaR minimum	VaR Maximum	VaR moyenne	Base	Niveau indicatif
REGARD ÉPARGNE Obligataire	-1,649%	0,486%	-0,559%	3 mois	100%
REGARD ÉPARGNE Prudent	-1,434%	0,473%	-0,524%	3 mois	100%
REGARD ÉPARGNE Actions	-4,730%	-0,778%	-2,170%	3 mois	100%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	-2,804%	-0,509%	-1,332%	3 mois	100%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	-1,529%	0,008%	-0,830%	3 mois	100%
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	-9,935%	-0,721%	-4,474%	3 mois	100%
REGARD ÉPARGNE PME	-10,759%	-1,317%	-3,203%	3 mois	100%

VaR à 95 % à 1 mois.

Méthode de Monte Carlo par génération de nombres pseudo-aléatoires (séquences de halton).

Matrice variance-covariance calculée sur des historiques de 3 mois glissant.

Informations relatives au portefeuille de référence

REGARD ÉPARGNE Obligataire	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	100%
REGARD ÉPARGNE Prudent	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	90%
	Stoxx Europe 50 Net Return	10%
REGARD ÉPARGNE Actions	Stoxx Europe 50 Net Return	100%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	40%
	Stoxx Europe 50 Net Return	60%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	65%
	Stoxx Europe 50 Net Return	35%

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds. Le dispositif mis en place cherche à s'assurer de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Effet de levier : Néant.

Montant des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020

REGARD ÉPARGNE Monétaire	3 186 euros
REGARD ÉPARGNE Obligataire	3 186 euros
REGARD ÉPARGNE Prudent	3 186 euros
REGARD ÉPARGNE Équilibre	3 186 euros
REGARD ÉPARGNE Dynamique	3 186 euros
REGARD ÉPARGNE Actions	3 186 euros
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	3 186 euros
REGARD ÉPARGNE PME	1 596 euros

■ Information sur les critères ESG (environnement, social, gouvernance)

Nous vous informons que les FCPE de la gamme REGARD ÉPARGNE prennent en compte simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

PRO BTP FINANCE est un investisseur actif et responsable.

Notre démarche d'engagement responsable initiée depuis 2003 repose sur des convictions fortes, portées par le socle naturellement socialement responsable du groupe PRO BTP.

Notre engagement se matérialise par notamment :

- une Charte d'Investissement Responsable
- une Politique d'Investissement Responsable
- des politiques d'exclusions dites normatives
- une politique d'exclusions sectorielles
- une procédure de gestion des controverses
- une politique d'engagement et de vote

Le détail de l'ensemble de nos reporting ESG sont consultables sur le site www.probtpfinance.com

Nous sommes convaincus que la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance qui s'imposent et complètent les analyses des critères financiers traditionnels :

- permet une évaluation plus exhaustive du niveau de risque car les entreprises les plus responsables ont une meilleure maîtrise de leurs risques long terme ;
- contribue, grâce à une politique d'influence par le vote et le dialogue, à l'amélioration des pratiques des entreprises et donc du fonctionnement de l'économie de marché sur les enjeux ESG.

Les critères pris en compte pour évaluer les émetteurs sur le plan ESG dépendent de la nature de l'émetteur :

- pour les émetteurs privés (actions et crédit), l'évaluation repose sur une analyse des parties prenantes selon six domaines principaux : les ressources humaines, l'environnement, le comportement dans les affaires (clients et fournisseurs), la gouvernance, la société civile et les droits humains. Dans l'appréciation finale d'un émetteur, nous procédons à une surpondération du domaine ressources humaines ;
- pour les émetteurs publics, États, nous analysons 67 critères regroupés dans les domaines Environnement, Social et Gouvernance.

L'analyse ESG valorise aussi bien la situation ESG actuelle d'un émetteur que les efforts qu'il a pu fournir en matière d'ESG au cours des dernières années.

Nous utilisons des ressources internes et externes fiables et reconnues :

- pour les émetteurs privés analysés, les notations extra-financières obtenues représentent la combinaison d'une analyse interne (sur la base d'informations publiques) et de l'exploitation de bases de données ESG (Vigeo).
- pour les émetteurs publics, les notations extra-financières sont obtenues à partir des bases de données ESG d'EthiFinance.

L'analyse des émetteurs, privés comme publics, repose sur une approche « best-in-universe » permettant de hiérarchiser les émetteurs au sein de l'univers d'investissement des fonds ISR.

Le processus ISR diffère en fonction de la nature de l'émetteur :

- pour les émetteurs privés, une approche « absolue » est utilisée. Un filtre ISR est appliqué à l'univers d'investissement pour ne garder que les émetteurs qui respectent des standards ESG minimum. En pratique, une note ISR est attribuée à chaque émetteur et les émetteurs dont la note est inférieure à 10 sur 20 sont retirés de l'univers d'investissement. À la suite d'une mise à jour, si la note ESG d'un émetteur devient inférieure à 10, le titre doit être retiré des portefeuilles ISR dans un délai de 3 mois ;
- pour les émetteurs publics (États), une approche « relative » est utilisée. Une note ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement. Aucun émetteur n'est exclu a priori de l'univers d'investissement et le critère ESG utilisé impose que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille reste, en permanence, supérieure à celle de son benchmark.

PRO BTP FINANCE s'engage :

- Signature dès 2013 des PRI sous l'égide de L'Onu (Principles for Responsible Investment), ces principes viennent guider les investisseurs institutionnels dans le monde et constituent une référence internationale. 
- Signature des codes européens de transparence AFG-FIR.
- Démarches de labellisation de plusieurs fonds depuis 2013 auprès de Novethic, organisme reconnu attestant la prise en compte des critères ESG dans la gestion des fonds avec transparence et pédagogie envers les souscripteurs. 

Depuis 2017, deux de nos fonds utilisés dans la gestion de la gamme REGARD ÉPARGNE ont reçu le label gouvernemental ISR pour un encours au 31/12/2020 de 382,17 millions d'euros. 

Adhésion au FIR/EUROSIF en 2017, afin de participer à la promotion des investissements ISR. 

Enfin, la gamme REGARD ÉPARGNE est labellisée par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale : CIES depuis 2009. 

L'encours des fonds REGARD ÉPARGNE labellisé CIES s'établit à 717.25 millions d'euros au 31/12/2020.

Ce label reconnu par les prestataires d'épargne salariale a pour objectifs de :

- faciliter l'accès de tous les salariés à l'épargne salariale, en proposant un « outillage » de produits d'épargne salariale contrôlés et suivis.
- favoriser les comportements d'entreprise socialement responsable.
- obtenir la législation la plus favorable possible à l'épargne salariale, dans le strict respect de la primauté des salaires.

Le CIES publie un guide de l'Épargne Salariale que vous pouvez consulter ici : <http://www.ci-es.org>

■ Information sur les rémunérations de la société de gestion de portefeuille

Conformément à la Directive AIFM, PRO BTP Finance applique une politique de rémunération des collaborateurs dont les principes ont été établis de :

- la position AMF n° 2013-11 « Politique de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatif »,
- le guide AMF relatif aux Politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs,
- l'ensemble des orientations émises par l'ESMA relatives aux Politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ESMA/2013/232).

Le personnel de PRO BTP Finance n'est pas salarié de la société de gestion : il est salarié de l'Association de Moyens PRO BTP puis mis à disposition de PRO BTP Finance dans le cadre d'une convention de mise à disposition à but non lucratif. Ce mode d'organisation est celui appliqué de façon habituelle au sein du Groupe PRO BTP.

Dans ce cadre, les rémunérations sont définies selon les principes de l'Association de Moyens PRO BTP.

Conformément aux dispositions de la directive AIFM, la politique de rémunération de PRO BTP Finance a pour objectifs :

- d'être en lien avec la richesse créée par l'entreprise sur le long terme, et permet un alignement entre l'intérêt de l'entreprise et celui des investisseurs et des salariés,
- d'être compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

La politique appliquée par PRO BTP FINANCE :

- est cohérente avec une gestion efficace de ses risques et n'encourage pas une prise de risque excessive.
- vise à assurer une cohérence entre les comportements des collaborateurs et les objectifs à long terme de PRO BTP Finance et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise.
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des FIA gérés, et ne favorise pas les conflits d'intérêts.

La rémunération globale est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La part variable est octroyée sur la base de critères de performance usuels, les résultats collectifs étant prépondérants.

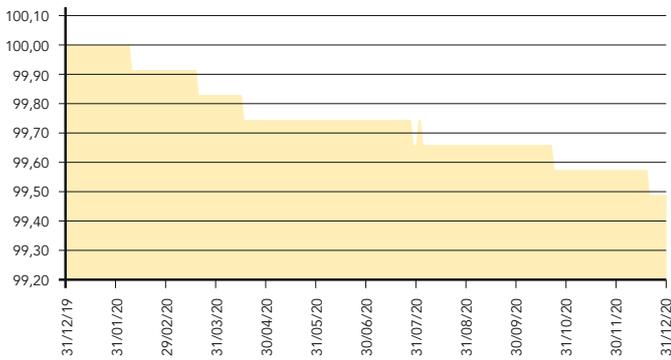
Compte tenu des effectifs, la règle de proportionnalité est appliquée. Les informations quantitatives portent sur le périmètre de l'ensemble de la société de gestion et ne se limite pas aux preneurs de risques.

Pour les 41 collaborateurs présents au 31/12/2020, le montant total des rémunérations fixes versé par la société de gestion au titre de 2020 s'élève à 3 528 000 EUR, la part variable étant inférieure à 10%.

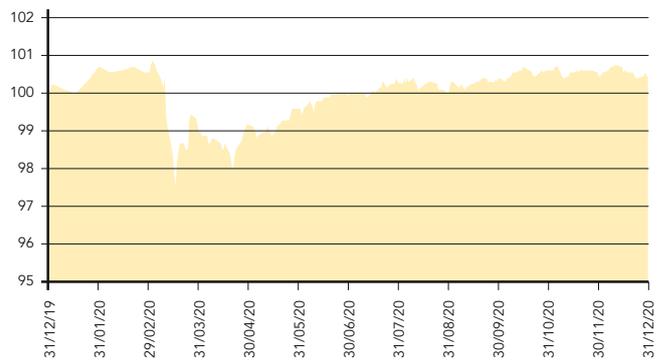
PERFORMANCES FINANCIÈRES

■ Évolution des valeurs de parts en 2020 - Base 100 au 31/12/2019

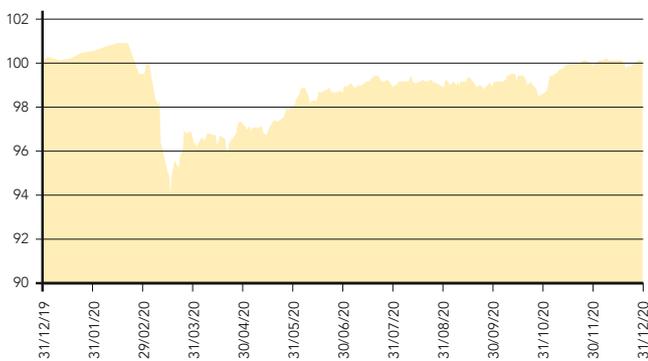
REGARD ÉPARGNE Monétaire



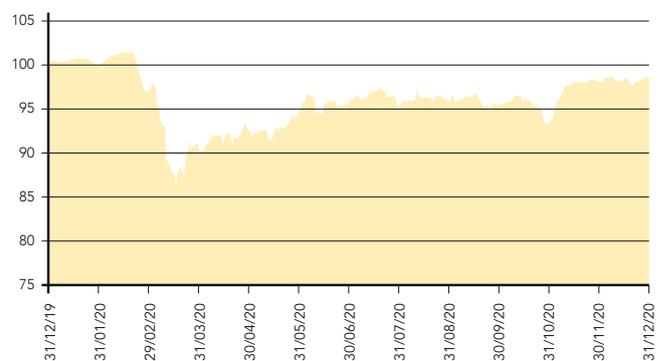
REGARD ÉPARGNE Obligataire



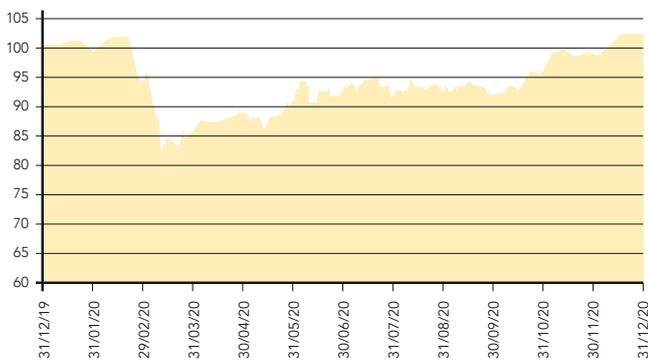
REGARD ÉPARGNE Prudent



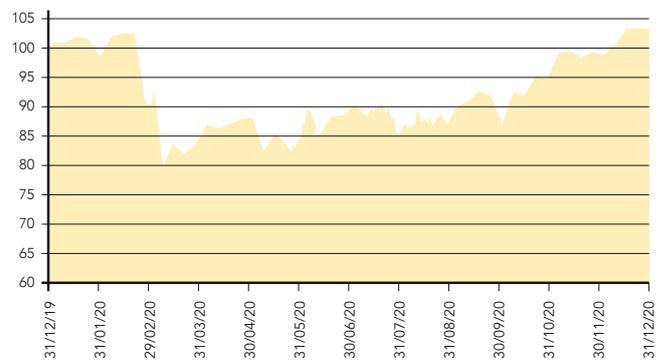
REGARD ÉPARGNE Équilibre



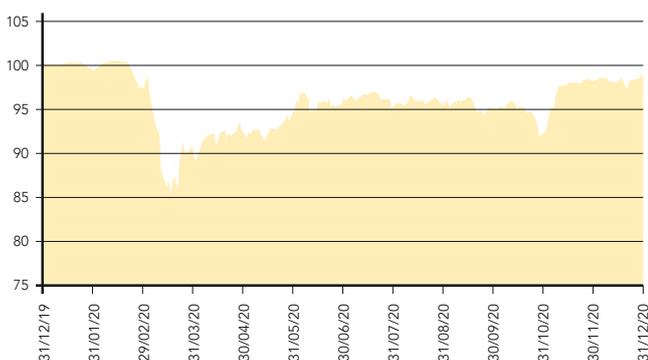
REGARD ÉPARGNE Dynamique



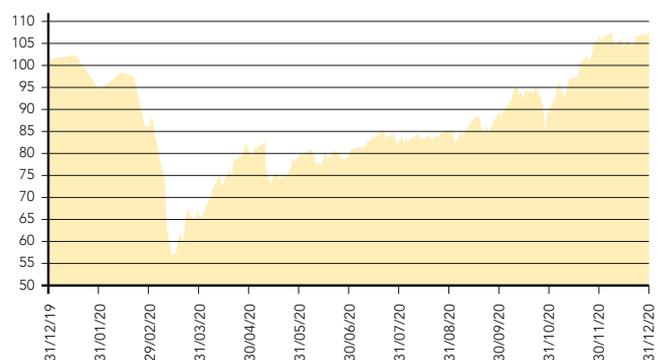
REGARD ÉPARGNE Actions



REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire



REGARD ÉPARGNE PME



■ Performance des fonds REGARD ÉPARGNE au 31/12/2020

	Depuis la création	2020
REGARD ÉPARGNE Monétaire	16,80%	-0,51%
REGARD ÉPARGNE Actions	95,80%	-7,38%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	74,60%	-3,27%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	79,10%	-1,54%
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	39,50%	-1,34%
REGARD ÉPARGNE Obligataire	34,60%	0,45%
REGARD ÉPARGNE PME	9,80%	7,44%
REGARD ÉPARGNE Prudent	55,30%	0,06%

NB : les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

■ Principaux mouvements 2020

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BTP TRÉSORERIE	7 123 274,29	3 917 112,18
CANDRIAM MONEY EURO		1 023 400,00
CPR MONÉTAIRE SR - I	1 987 401,96	511 414,00
FÉDÉRAL SUP.TRÉSO SC	1 999 979,52	1 593 760,00

REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	5 398 268,39	898 131,00
REGARD ACTIONS EURO	47 530,20	298 995,66
REGARD MONÉTAIRE	12 741,08	547 720,94

REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BTP TRÉSORERIE	8 178 063,76	8 674 832,10
CPR MONÉTAIRE SR - I	838 888,95	4 470 030,60
ECOFI SOLIDAIRE A	358 672,92	200 699,42
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	10 852 430,78	4 615 406,00

REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	10 007 387,14	
REGARD MONÉTAIRE	265 571,80	9 073 177,81
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	3 342 748,60	1 403 325,00
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	14 148 053,17	563 940,00
REGARD OBLIGATIONS	3 953 923,55	1 406 794,67
REGARD OBLIGATIONS PRIVÉES ISR	4 187 727,43	

REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	3 377 389,83	
REGARD MONÉTAIRE	196 650,73	2 256 859,35
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	159 988,92	
REGARD OBLIGATIONS PRIVÉES ISR	349 715,20	

REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	7 393 681,22	
REGARD MONÉTAIRE	173 515,35	7 233 929,18
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	367 064,88	
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	656 745,00	
REGARD OBLIGATIONS PRIVÉES ISR	892 435,34	

REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD MONÉTAIRE	416 436,84	2 856 419,55
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	362 789,03	173 894,00
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	1 282 449,96	173 894,00
REGARD OBLIGATIONS PRIVÉES ISR	1 824 244,05	

REGARD ÉPARGNE PME

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LYXOR UCITS ETF PEA	566 419,10	177 576,88

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Classification AMF : Fonds monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) standard.

L'objectif de gestion du FCPE est d'égaliser l'EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé sur une durée de placement recommandée de moins de 3 mois, après déduction des frais de gestion réels. L'EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la Zone euro. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement de votre fonds, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds. Les investissements se feront à hauteur de 100% maximum de l'actif net en instruments du marché monétaire à travers la sélection d'OPCVM et de FIA monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) court terme ou standard de la zone Euro choisis pour la qualité des établissements gestionnaires, la régularité et la qualité de leur performance. Le portefeuille des fonds monétaires standard satisfait sur une base continue à toutes les exigences suivantes :

- il a en permanence une WAM (Weighted Average Maturity) ne dépassant pas six mois ;
- il a en permanence une WAL (Weighted Average Life) ne dépassant pas douze mois ;
- au moins 7,5% de ses actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable. Le fonds monétaire standard s'abstient d'acquérir tout actif autre qu'à échéance journalière lorsque cette acquisition ferait tomber à moins de 7,5% la part de ses investissements en actifs de cette maturité ;
- au moins 15% de ses actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables. Le fonds monétaire standard s'abstient d'acquérir tout actif autre qu'à échéance hebdomadaire lorsque cette acquisition ferait tomber à moins de 15% la part de ses investissements en actifs de cette maturité ;
- aux fins du calcul visé au point précédent, les instruments du marché monétaire ou les parts ou actions d'autres fonds monétaires peuvent être inclus dans les actifs à échéance hebdomadaire jusqu'à un maximum de 7,5% à condition qu'ils puissent être vendus et réglés dans les cinq jours ouvrables.

Si un dépassement des limites précitées intervient indépendamment de la volonté d'un fonds monétaire standard ou à la suite de l'exercice de droits de souscription ou de rachat, ledit fonds monétaire se donne pour objectif prioritaire de régulariser cette situation en tenant dûment compte de l'intérêt des porteurs de parts ou des actionnaires. L'indice de référence du fonds est l'EONIA (Euro Overnight Index Average). C'est le taux moyen des opérations au jour le jour sur le marché interbancaire en euro. Il correspond à la moyenne pondérée des transactions effectuées entre les principales banques de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié par la Fédération Bancaire Européenne. Le fonds sous-jacent dans lequel le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif pourra notamment être le suivant (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : FCP REGARD MONÉTAIRE, géré par PRO BTP Finance. Conformément aux exigences de l'article 19 du Règlement (UE) 2017/1131, la société de gestion dispose d'une procédure d'évaluation interne de la qualité du crédit. Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

Politique financière

Indice de référence : EONIA

Composition des actifs :
Instruments des marchés monétaires et autres instruments de taux 100%

Politique d'investissement

Le fonds Regard Épargne Monétaire est investi à 100% en instruments du marché monétaire dont la performance est directement liée à l'évolution de l'indice monétaire EONIA capitalisé. La gestion repose sur la sélection d'OPC monétaires et monétaires court terme de la zone Euro choisis pour la qualité des établissements gestionnaires, la régularité et la qualité de leur performance. Depuis l'année 2016, compte tenu de la baisse prévisible du rendement du marché monétaire, la sélection des fonds retenus s'était portée quasi exclusivement sur des fonds pouvant investir sur les maturités les plus longues autorisées par la réglementation, ceci afin de bénéficier d'un surplus de performance relative à l'indice.

Par ailleurs, l'intégralité de ces fonds sélectionnés sont tous gérés sans exception selon des processus d'investissements ISR déclinés par chaque société de gestion retenue.

Il n'y a pas eu de changement significatif dans la sélection des fonds monétaires ISR au cours de l'année 2020, ceux-ci étant majoritairement bien adaptés aux conditions de marché.

De plus, au regard de la nouvelle réglementation européenne relative à la liquidité des fonds monétaires, nécessitant un nouvel agrément auprès de l'AMF obtenu le 23 avril 2019, le fonds doit consacrer au minimum 7.5% de son encours global à des liquidités disponibles à une journée.

Fin décembre 2020, le poids de cette poche de liquidités s'établit à 8.53% de l'actif.

Pour 2020, les établissements gestionnaires et les fonds retenus sont les suivants : ECOFI INVESTISSEMENTS (BTP TRÉSORERIE -0.25%), CPR GESTION (CPR MONÉTAIRE ISR, +0.95%), FÉDÉRAL GESTION (FÉDÉRAL SUPPORT MONÉTAIRE ESG I, -0.34%) et CANDRIAM (CANDRIAM MONÉTAIRE SRI, -0.40%).

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0,08% TTC de l'actif net sur la période.

Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de Regard Épargne Monétaire est passée de 11.74 € à 11.68 € le 31 décembre 2020, ce qui représente une performance de -0.51% après frais de gestion quand l'EONIA, indice de référence du fonds, s'inscrit sur la période en baisse de -0.47%.

Il convient de noter que la performance moyenne des Sicav monétaires court terme en 2020 s'établit à -0.42% (source Morningstar Trésorerie Court terme) et que la performance moyenne des Sicav monétaires (source Morningstar Monétaire) est de -0.36%.

Composition de l'actif net



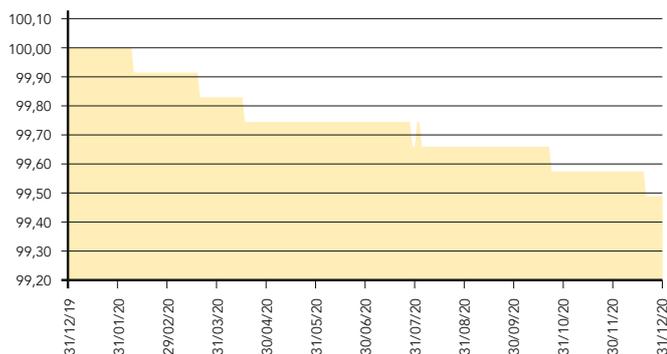
FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Composition des avoirs depuis 5 ans

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Actif net	125 828 613,25	123 316 178,71	116 824 142,40	114 163 189,76	114 119 144,06	119 811 261,40	118 600 680,69	117 468 044,48
Valeur de la part	11,89	11,85	11,79	11,74	11,72	11,71	11,7	11,68
Évolution de la part depuis l'origine	18,90%	18,50%	17,90%	17,40%	17,20%	17,10%	17,00%	16,80%
Évolution de la part en 2020	-	-	-	-	-0,17%	-0,26%	-0,34%	-0,51%
Évolution de la part depuis le 31/12/2016	-	-0,34%	-0,84%	-1,26%	-1,43%	-1,51%	-1,60%	-1,77%
Nombre de parts	10 584 035,4099	10 407 200,5949	9 907 759,7137	9 723 074,9498	9 738 313,1461	10 233 105,1526	10 138 395,6271	10 054 542,1856
Capitalisation unitaire sur le résultat	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	0,00	-0,01	-0,01	-0,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,00	-0,01	-0,01	-0,02	0,00	-0,01	-0,01	-0,02

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE Monétaire en 2020



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	11,74
31/01/2020	11,74
28/02/2020	11,73
31/03/2020	11,72
30/04/2020	11,71
29/05/2020	11,71
30/06/2020	11,71
31/07/2020	11,71
31/08/2020	11,7
30/09/2020	11,7
30/10/2020	11,69
30/11/2020	11,69
31/12/2020	11,68

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	11,89
29/12/2017	11,85
31/12/2018	11,79
31/12/2019	11,74
31/03/2020	11,72
30/06/2020	11,71
30/09/2020	11,70
31/12/2020	11,68

Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
REGARD ÉPARGNE Monétaire	16,80%	-0,51%

■ Souscriptions rachats

Regard Epargne Monétaire a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 28,82 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 24,94 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 3,88 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Monétaire se monte à 117,47 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 10 054 542.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 51 132.

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	0,15%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,08%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	0,23%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	91,47%	90,87%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,09%	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,05%	-0,01%
DISPONIBILITÉS	8,49%	9,14%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	117 468	114 163

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	107 452 811,45	103 739 643,10
CRÉANCES	105 367,03	
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	9 971 539,42	10 438 409,16
TOTAL DE L'ACTIF	117 529 717,90	114 178 052,26

Passif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	117 746 529,74	114 452 532,32
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-50 882,85	-104 707,39
Résultat ^(a,b)	-227 602,41	-184 635,17
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	117 468 044,48	114 163 189,76
DETTES		
Comptes financiers	61 673,42	14 862,50
Concours bancaires courants	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	117 529 717,90	114 178 052,26

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 8,49

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 8,49

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	50 729,92	12 897,06
Résultats sur opérations financières	-50 729,92	-12 897,06
Frais de gestion et dotation aux amortissements	175 609,26	173 585,11
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-226 339,18	-186 482,17
Régularisation des revenus de l'exercice	-1 263,23	1 847,00
RÉSULTAT	-227 602,41	-184 635,17

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 57.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	114 163 189,76	116 824 142,40	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	28 824 756,85	18 607 777,44	Souscriptions à recevoir	105 367,03
- versement de la réserve spéciale de participation	5 544 719,35	3 672 436,99	Total des créances	105 367,03
- versement de l'intéressement	4 468 172,99	4 180 420,22	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	14 836,31
- versements volontaires des salariés	2 139 153,06	2 421 555,35	Rachats à payer	46 837,11
- abondements de l'entreprise	4 385 660,88	4 908 924,96	Total des dettes	61 673,42
- transferts :				
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	12 197 108,80	3 012 862,25		
· provenant d'un CET	27 371,62	74 893,28		
· provenant de jours de congés non pris	62 570,15	336 684,39		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-24 941 550,41	-20 780 510,19	Compléments d'information	31/12/2020
- rachats	-15 569 660,61	-20 780 510,19	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC	-9 371 889,80		Nombre de parts émises	2 461 414,2462
Plus-values réalisées sur titres			Valeur des parts émises	28 824 756,85
Moins-values réalisées sur titres	-51 307,59	-105 439,42	Nombre de parts rachetées	2 129 947,0104
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	24 941 550,41
Variation de la différence d'estimation des titres	-300 704,95	-196 298,30	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-226 339,18	-186 482,17	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocedées	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	117 468 044,48	114 163 189,76	Frais de gestion	0,15%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	0,00
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-227 602,41	-184 635,17
AFFECTATION		
Capitalisation	-227 602,41	-184 635,17
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-50 882,85	-104 707,39
AFFECTATION		
Capitalisation	-50 882,85	-104 707,39

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	117 468 044,48 €	114 163 189,76 €	116 824 142,40 €	123 316 178,71 €	125 828 613,25 €
Nombre de parts	10 054 542,1856	9 723 074,9498	9 907 759,7137	10 407 200,5949	10 584 035,4099
Valeur liquidative unitaire	11,68 €	11,74 €	11,79 €	11,85 €	11,89 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,02	-0,01	-0,01	-0,01	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,00

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net
TITRE OPC			
BTP Trésorerie C	33 704 040,15	3 135	28,69%
CPR Monétaire ISR I	31 531 802,88	1 542	26,84%
Fédéral support Monétaire ESG I	33 255 048,32	334 053,725	28,31%
Candriam SRI Money Market Euro V EUR Acc	8 961 920,10	8 766	7,63%
TOTAL TITRE OPC	107 452 811,45		91,47%
Opérateurs débiteurs et autres créances	105 367,03		0,09%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-61 673,42		-0,05%
Disponibilités	9 971 539,42		8,49%
TOTAL ACTIF NET	117 468 044,48		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro. L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance comparable à celle de l'indice de référence, le ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupons nets réinvestis, minorée des frais de gestion et assuré ainsi à moyen terme une progression de la valeur liquidative supérieure à celle du marché monétaire. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCPE est géré est comprise entre 1 et 7. La sensibilité représente la variation à la baisse de la valeur d'une obligation pour une variation unitaire de taux d'intérêt à la hausse. La gestion de ce FCPE est une gestion active. La stratégie d'investissement est la combinaison de choix en matière de durée du portefeuille, de positionnement sur la courbe des rendements obligataires, et dans une moindre mesure dans la sélection d'obligations émises par des émetteurs privés dont la notation fera partie de la catégorie titres d'investissement, ainsi que par la sélection d'obligations convertibles. Le fonds sera exposé aux obligations privées pour maximum 1/3 de l'encours obligataire du FCPE, à travers des investissements en OPC. Le fonds sera exposé aux obligations convertibles pour maximum 10% de l'encours, à travers des investissements en OPC.

Les investissements du fonds se feront principalement à travers des FCP obligataires gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. L'indice de référence est le ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index), coupons nets réinvestis, publié par la société EuroMTS. Cet indice reproduit la performance d'un panier constitué des obligations émises par les États de la zone Euro dont la durée de vie est comprise entre 7 et 10 ans et dont l'encours est supérieur à 2 milliards d'euros. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) :

- FCP REGARD OBLIGATIONS LONG TERME, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD OBLIGATIONS COURT TERME, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD OBLIGATIONS, géré par PRO BTP Finance,
- FCPE REGARD MONÉTAIRE, géré par PRO BTP Finance.
- Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence :	BoFa 5/7 ans
Composition des actifs : produits de taux	100%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2020, la gestion fonds Regard Épargne Obligataire s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le fonds Regard Épargne Obligataire la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.75 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, le poids de la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé a été renforcé au cours de l'année 2020, passant d'un peu plus de 7% à 11.16% de l'actif. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce mouvement visait à réduire légèrement, le niveau de sous sensibilisation du fonds, jugé trop important eu égard à des perspectives de remontée rapide des taux peu probable compte tenu du contexte de crise sanitaire.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2020 la sensibilité du fonds Regard Épargne Obligataire s'établit à 3.98 contre 5.69 pour son indice de référence et la position en actifs monétaires représente 1.41% de l'actif du fonds.

Les emprunts d'État de la zone Euro (Regard Obligations Long Terme, horizon de placement 5/7 ans et Regard Obligations Court Terme, horizon de placement 1/3 ans) constituent de manière habituelle la majorité des placements en produits de taux (87.42 de l'actif fin 2020) en plus du fonds crédit (Regard Obligations Privées ISR, horizon de placement 3/5 ans, 11.16% de l'actif fin 2020). La poche monétaire (1.41% de l'actif) est intégralement investie sur le fonds Regard Monétaire.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0,10% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 13.40 à 13.46 euros le 31 décembre 2020, ce qui représente une performance après frais de gestion de +0.45%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +2.73%. Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,20% sur l'année, la performance brute comme nette reste inférieure à celle de l'indice de référence.

Cette sous-performance du fonds est entièrement attribuable à la sous-exposition maintenue tout au long de l'année en termes de sensibilité, avec en particulier l'emploi de produits obligataires

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

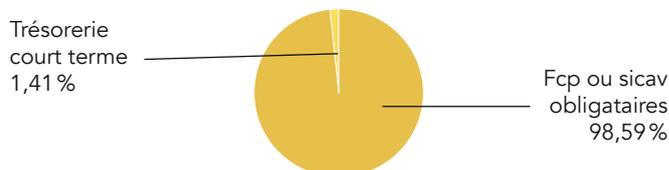
de maturité 1/3 ans au côté de placements monétaires comme outils de désensibilisation, dont les performances respectives sont de +0.06% et -0.47%, quand la performance du compartiment 5/7 ans atteint +2.73%.

La contribution des supports utilisés pour la gestion des emprunts d'états est cependant positive, les fonds Regard Obligations Court Terme et Regard Obligations Long Terme affichant cette année des performances supérieures à celles de leurs indices de référence.

En revanche, la diversification en obligations du secteur privé a contribué cette année de manière négative à la performance relative du fonds. En effet, la performance en 2020 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans), impactée par l'évolution négative des sous-jacents actions, n'est

que de 1.56% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 2.73%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 1.09% seulement.

■ Composition de l'actif net



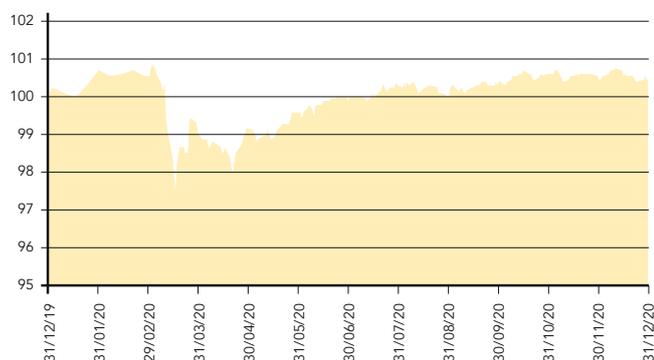
Composition des avoirs depuis 5 ans

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires	96,56%	93,18%	92,67%	93,24%	94,46%	97,92%	98,50%	98,59%
Trésorerie court terme	3,44%	6,82%	7,33%	6,76%	5,54%	2,08%	1,50%	1,41%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	100,00%							
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	0,00%							
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	40 268 157,90	42 443 131,42	41 610 426,65	43 052 330,70	42 605 987,63	43 208 832,13	43 516 936,10	44 785 744,18
Valeur de la part	13,51	13,38	13,21	13,4	13,28	13,4	13,44	13,46
Évolution de la part depuis l'origine	35,10%	33,80%	32,10%	34,00%	32,80%	34,00%	34,40%	34,60%
Évolution de la part en 2020	-	-	-	-	-0,90%	0,00%	0,30%	0,45%
Évolution de la part depuis le 31/12/2016	-	-0,96%	-2,22%	-0,81%	-1,70%	-0,81%	-0,52%	-0,37%
Nombre de parts	2 981 572,4177	3 171 626,5267	3 149 719,8940	3 212 394,0897	3 207 952,8287	3 224 953,6794	3 238 319,0360	3 326 550,2210
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,16	-0,16	-0,15	-0,16	-0,04	-0,07	-0,12	-0,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,07	0,44	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,16	-0,09	0,29	-0,13	-0,04	-0,07	-0,12	-0,16

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Évolution de REGARD ÉPARGNE Obligataire en 2020



Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
REGARD ÉPARGNE Obligataire	34,60%	0,45%

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	13,44
31/01/2020	13,49
28/02/2020	13,47
31/03/2020	13,28
30/04/2020	13,29
29/05/2020	13,34
30/06/2020	13,4
31/07/2020	13,44
31/08/2020	13,4
30/09/2020	13,44
30/10/2020	13,48
30/11/2020	13,47
31/12/2020	13,46

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	13,51
29/12/2017	13,38
31/12/2018	13,21
31/12/2019	13,40
31/03/2020	13,28
30/06/2020	13,40
30/09/2020	13,44
31/12/2020	13,46

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Obligataire a reçu ses premières souscriptions le 07/07/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 7,08 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 5,54 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 1,54 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Obligataire se monte à 3,33 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 3 326 550.

A cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 32 823.

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,30%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	99,72%	100,10%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,09%	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,12%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,31%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	44 785	43 052

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	44 661 585,88	43 095 871,32
CRÉANCES	38 553,42	
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	139 742,42	1 380,18
TOTAL DE L'ACTIF	44 839 881,72	43 097 251,50

Passif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 334 656,35	43 467 957,05
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-13 434,69	101 111,96
Résultat	-535 477,48	-516 738,31
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	44 785 744,18	43 052 330,70
DETTES	54 137,54	44 920,80
Comptes financiers Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	44 839 881,72	43 097 251,50

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,31

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,31

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières	2,70	
Charges sur opérations financières	727,17	161,61
Résultats sur opérations financières	-724,47	-161,61
Frais de gestion et dotation aux amortissements	519 339,25	504 859,85
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-520 063,72	-505 021,46
Régularisation des revenus de l'exercice	-15 413,76	-11 716,85
RÉSULTAT	-535 477,48	-516 738,31

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 57.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	43 052 330,70	41 610 426,65	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	7 083 991,56	6 975 014,56	Souscriptions à recevoir	38 553,42
- versement de la réserve spéciale de participation	1 023 908,31	1 016 890,59	Total des créances	38 553,42
- versement de l'intéressement	639 612,87	766 388,71	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	45 125,06
- versements volontaires des salariés	1 129 110,29	1 102 917,44	Rachats à payer	9 012,48
- abondements de l'entreprise	2 313 339,87	2 308 532,42	Total des dettes	54 137,54
- transferts :				
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 933 871,72	1 571 824,78		
· provenant d'un CET	12 211,09	51 996,95		
· provenant de jours de congés non pris	31 937,41	156 463,67		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-5 540 622,59	-6 122 637,15	Compléments d'information	31/12/2020
- rachats	-3 808 022,33	-6 122 637,15	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC	-1 732 600,26		Nombre de parts émises	528 365,3795
Plus-values réalisées sur titres	5 566,43	102 617,95	Valeur des parts émises	7 083 991,56
Moins-values réalisées sur titres	-18 553,75	-4 107,25	Nombre de parts rachetées	414 209,2482
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	5 540 622,59
Variation de la différence d'estimation des titres	723 095,55	996 037,40	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-520 063,72	-505 021,46	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	44 785 744,18	43 052 330,70	Frais de gestion	1,20%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
			Rétrocession de frais de gestion	44 661 585,88

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-535 477,48	-516 738,31
AFFECTATION		
Capitalisation	-535 477,48	-516 738,31
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13 434,69	101 111,96
AFFECTATION		
Capitalisation	-13 434,69	101 111,96

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	44 785 744,18 €	43 052 330,70 €	41 610 426,65 €	42 443 131,42 €	40 268 157,90 €
Nombre de parts	3 326 550,2210	3 212 394,0897	3 149 719,8940	3 171 626,5267	2 981 572,4177
Valeur liquidative unitaire	13,46 €	13,40 €	13,21 €	13,38 €	13,51 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,16	-0,16	-0,15	-0,16	-0,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,03	0,44	0,07	0,00

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Monétaire H	507 993,20	44	1,13%
Regard Obligations Court Terme	15 828 764,88	118 284	35,34%
Regard Obligations Long Terme	23 326 023,96	124 101	52,08%
Regard Obligations Privées ISR H	4 998 803,84	36 056	11,17%
TOTAL TITRE OPC	44 661 585,88		99,72%
Opérateurs débiteurs et autres créances	38 553,42		0,09%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-54 137,54		-0,12%
Disponibilités	139 742,42		0,31%
TOTAL ACTIF NET	44 785 744,18		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 10% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index – dividendes réinvestis) et à 90% de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE PRUDENT est principalement investi dans des FCP obligataires et actions gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieure à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence.

REGARD ÉPARGNE PRUDENT gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers. La gestion de ce FCPE est une gestion active à très forte dominante obligations (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics). Le gérant en fonction des données macro-économiques, des politiques monétaires, des évolutions des courbes de taux et des fondamentaux des sociétés pourra faire évoluer la répartition entre obligations et actions du FCPE. La part de l'actif pouvant être exposée aux produits de taux peut évoluer entre 80% minimum et 100% maximum, les investissements se faisant à travers des OPC. La part de l'actif pouvant être exposée aux actions peut être de 20% maximum, sans minimum, les investissements se faisant à travers des OPC. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être exposée sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification, les investissements se faisant à travers des OPC. Les indices de référence : L'indice Stoxx Europe 50 est constitué des 50 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Plus de détails sur la description, la méthode de calcul et les performances de l'indice Stoxx Europe 50 peuvent être obtenues sur le site Internet du sponsor de l'indice : <http://www.stoxx.com>. Cet indice est calculé dividende net réinvesti ; Indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) : panier d'obligations libellées en euros émises par les États membres de la zone euro ayant une maturité comprise entre 5 et 7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) :

- FCP REGARD OBLIGATIONS LONG TERME, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD OBLIGATIONS COURT TERME, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD OBLIGATIONS, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD MONÉTAIRE, géré par PRO BTP Finance.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2020, la gestion fonds Regard Épargne Prudent s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds Regard Épargne Prudent la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.79 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille des fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) et Regard Obligations (obligations de maturité 3/5 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé (7.94% de l'actif fin 2020) a été conservée tout au long de l'année. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce niveau de sous sensibilisation a été légèrement réduit en cours d'année, une partie de la position en produits monétaires ayant été réinvestis en obligations.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2020 la sensibilité du fonds Regard Épargne Prudent s'établit à 3.97 contre 5.69 pour son indice de référence et la position en actifs monétaires représente 13.99% de l'actif du fonds.

- Un positionnement sur le niveau neutre pour la pondération de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds Regard Épargne Prudent se situait sur le niveau neutre, dans un contexte marqué par de fortes incertitudes politiques, ce qui représentait à cette date une exposition de 10.57% (contre 10% pour la position neutre).

Toutefois, Compte tenu de l'évolution des marchés d'actions, en forte baisse à partir de la mi-février, la pondération du compartiment était tombée très en dessous du niveau neutre (à peine plus de 9%). De ce fait, des achats d'actions ont été réalisés le 11 mars, sur un indice Stoxx50 en recul de 19% depuis le début de l'année, pour revenir sur le niveau neutre dans le fonds. Aucun autre mouvement significatif d'allocation d'actif n'a été opéré sur le reste de la période. De ce fait, le poids des placements actions dans le fonds Regard Épargne Prudent a évolué au gré des fortes fluctuations des actions sur la période. Ainsi, au plus bas des marchés en mars, le compartiment se situait sur un niveau très inférieur au neutre. À la

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

faveur de la remontée soutenue des marchés depuis la mi-mars et en dépit d'une rechute entre la mi-septembre et la fin octobre, le poids du compartiment action est naturellement remonté dans le fonds Regard Épargne Prudent et se situe fin décembre sur une position de surpondération modérée.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 12.44% pour le fonds Regard Épargne Prudent contre 10% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré selon le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -5.27% pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66% hors dividendes et -6.26% dividendes réinvestis. Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en page 73.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 15.52 à 15.53 euros le 31 décembre 2020, ce qui représente une performance après frais de gestion de +0.06%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +2.12%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,20% sur l'année, la performance reste légèrement inférieure à celle de l'indice de référence. Cette sous performance du fonds provient intégralement de la position de sous sensibilité conservée tout au long de l'année, la baisse des taux en Europe s'étant amplifiée en 2020 en raison de du choc économique inhérent à la crise sanitaire. Par ailleurs, l'impact positif de la surpondération modérée des actions sur la fin de l'année, renforcé par la surperformance du fonds support des actions, Regard Actions Développement Durable,

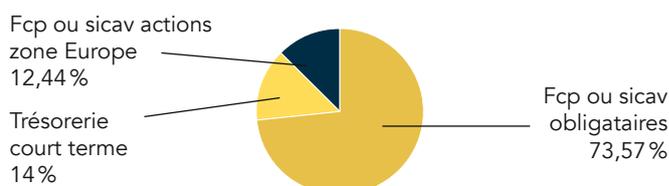
n'a pu compenser que partiellement la sous performance de la partie obligataire, la part des actions dans la politique financière du fonds Regard Épargne Prudent étant particulièrement faible par rapport aux fonds comparables de la concurrence (position neutre à 10% pour un maximum à 20%).

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a également pesé sur la performance relative du fonds. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) s'inscrit en hausse de 1.56% (avec une performance du fonds support Regard Obligations Privées ISR de 1.09% seulement) quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds Regard Épargne Prudent progresse de 2.73%.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état (+3 à +18 points de base au-dessus des indices Bofa 1/3, 3/5 et 5/7 ans).

Elle est également positive pour les actions (99 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



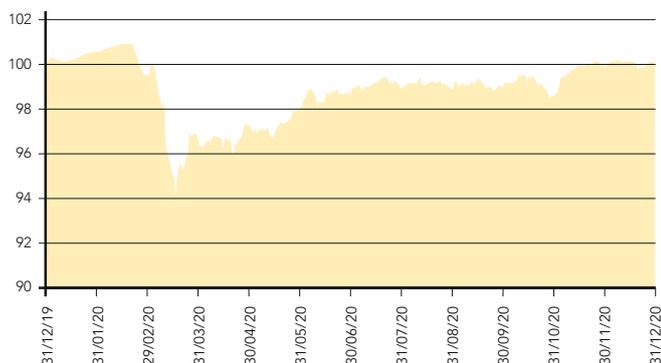
Composition des avoirs depuis 5 ans

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires	75,69%	72,43%	72,43%	71,70%	73,75%	74,20%	73,97%	73,57%
Trésorerie court terme	6,37%	11,47%	14,79%	17,65%	16,49%	14,91%	14,79%	14,00%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	82,07%	83,91%	87,23%	89,35%	90,25%	89,11%	88,76%	87,56%
Fcp ou sicav actions zone Euro	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Fcp ou sicav actions zone Europe	17,93%	16,09%	12,77%	10,65%	9,75%	10,89%	11,24%	12,44%
Fcp ou sicav actions internationales	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	17,93%	16,09%	12,77%	10,65%	9,75%	10,89%	11,24%	12,44%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	248 194 323,83	266 752 831,74	275 921 783,16	314 123 443,95	306 129 777,08	317 662 949,13	325 248 049,40	343 412 282,56
Valeur de la part	15,12	15,26	14,84	15,52	15,01	15,32	15,35	15,53
Évolution de la part depuis l'origine	51,20%	52,60%	48,40%	55,20%	50,10%	53,20%	53,50%	55,30%
Évolution de la part en 2020	-	-	-	-	-3,29%	-1,29%	-1,10%	0,06%
Évolution de la part depuis le 31/12/2016	-	0,93%	-1,85%	2,65%	-0,73%	1,32%	1,52%	2,71%
Nombre de parts	16 419 658,4683	17 484 167,8816	18 591 573,0412	20 243 247,8334	20 389 481,7634	20 733 671,9142	21 184 003,1092	22 114 002,3907
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,17	-0,18	-0,18	-0,18	-0,04	-0,09	-0,13	-0,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,18	0,31	0,35	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,01	0,13	0,17	0,07	-0,04	-0,09	-0,13	-0,18

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Évolution de REGARD ÉPARGNE Prudent en 2020



Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
REGARD ÉPARGNE Prudent	55,30 %	0,06 %

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	15,52
31/01/2020	15,6
28/02/2020	15,44
31/03/2020	15,01
30/04/2020	15,1
29/05/2020	15,19
30/06/2020	15,32
31/07/2020	15,34
31/08/2020	15,34
30/09/2020	15,35
30/10/2020	15,29
30/11/2020	15,51
31/12/2020	15,53

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	15,12
29/12/2017	15,26
31/12/2018	14,84
31/12/2019	15,52
31/03/2020	15,01
30/06/2020	15,32
30/09/2020	15,35
31/12/2020	15,53

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Prudent a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 60,88 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 31,98 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 28,9 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Prudent se monte à 343,41 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 22 114 002.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 94 917.

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,30%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	99,63%	100,11%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,18%	-0,81%
DISPONIBILITÉS	0,32%	0,70%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	343 412	314 123

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	342 131 813,98	314 454 146,72
CRÉANCES	808 105,21	
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	1 087 999,88	2 203 528,22
TOTAL DE L'ACTIF	344 027 919,07	316 657 674,94

Passif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	347 363 212,13	312 726 883,49
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	122 852,16	5 122 823,78
Résultat	-4 073 781,73	-3 726 263,32
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	343 412 282,56	314 123 443,95
DETTES	615 636,51	2 534 230,99
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	344 027 919,07	316 657 674,94

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,32

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,32

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières	4 229,96	1 959,39
Charges sur opérations financières	-4 229,96	-1 959,39
Résultats sur opérations financières		
Frais de gestion et dotation aux amortissements	3 830 092,52	3 518 912,38
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-3 834 322,48	-3 520 871,77
Régularisation des revenus de l'exercice	-239 459,25	-205 391,55
RÉSULTAT	-4 073 781,73	-3 726 263,32

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 57.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	314 123 443,95	275 921 783,16	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	60 887 045,41	58 531 626,95	Souscriptions à recevoir	808 105,21
- versement de la réserve spéciale de participation	13 830 949,49	10 059 334,43	Total des créances	808 105,21
- versement de l'intéressement	8 161 481,37	7 824 033,89	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	342 434,75
- versements volontaires des salariés	11 231 528,84	11 397 301,98	Rachats à payer	72 733,76
- abondements de l'entreprise	24 034 463,92	25 097 889,90	Achats à règlement différé	200 468,00
- transferts :			Total des dettes	615 636,51
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	3 427 062,76	3 185 515,40		
· provenant d'un CET	47 808,37	158 370,68	Compléments d'information	31/12/2020
· provenant de jours de congés non pris	153 750,66	809 180,67	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Nombre de parts émises	3 959 454,0661
Rachats dont :	-31 983 377,37	-33 069 330,15	Valeur des parts émises	60 887 045,41
- rachats	-27 315 703,19	-33 069 330,15	Nombre de parts rachetées	2 088 699,5088
- transferts à destination d'un autre OPC	-4 667 674,18		Valeur des parts rachetées	31 983 377,37
Plus-values réalisées sur titres	163 729,26	4 812 353,04	Commission de souscription et/ou rachat	
Moins-values réalisées sur titres	-40 461,64	-8 506,85	Commissions de souscription perçues	
Frais de transaction			Commissions de souscription rétrocedées	
Variation de la différence d'estimation des titres	4 096 225,43	11 456 389,57	Frais de gestion	1,20%
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 834 322,48	-3 520 871,77	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	342 131 813,98
Autres éléments*			Rétrocession de frais de gestion	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	343 412 282,56	314 123 443,95		
*Résultat de fusion				
Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020 31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER	
Résultat	-4 073 781,73	-3 726 263,32	Plus et moins-values nettes de l'exercice	122 852,16 5 122 823,78
AFFECTATION			AFFECTATION	
Capitalisation	-4 073 781,73	-3 726 263,32	Capitalisation	122 852,16 5 122 823,78
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution				

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	343 412 282,56 €	314 123 443,95 €	275 921 783,16 €	266 752 831,74 €	248 194 323,83 €
Nombre de parts	22 114 002,3907	20 243 247,8334	18 591 573,0412	17 484 167,8816	16 419 658,4683
Valeur liquidative unitaire	15,53 €	15,52 €	14,84 €	15,26 €	15,12 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,18	-0,18	-0,18	-0,18	-0,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,25	0,34	0,31	0,18

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	42 713 483,75	168 329	12,44 %
Regard Monétaire H	46 784 672,83	4 052,27	13,62 %
Regard Obligations	2 574 609,00	20 100	0,75 %
Regard Obligations Court Terme	44 406 828,80	331 840	12,93 %
Regard Obligations Long Terme	178 386 445,36	949 066	51,95 %
Regard Obligations Privées ISR H	27 265 774,24	196 666	7,94 %
TOTAL TITRE OPC	342 131 813,98		99,63 %
Opérateurs débiteurs et autres créances	808 105,21		0,23 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-615 636,51		-0,18 %
Disponibilités	1 087 999,88		0,32 %
TOTAL ACTIF NET	343 412 282,56		100,00 %

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 35 % de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index - dividendes réinvestis) et à 65 % de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE EQUILIBRE est principalement investi dans des FCP obligataires et actions gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. REGARD ÉPARGNE EQUILIBRE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers. La gestion de ce FCPE est une gestion active à dominante obligations (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade, selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics). Le gérant en fonction des données macro-économiques, des politiques monétaires, des évolutions des courbes de taux et des fondamentaux des sociétés pourra faire évoluer la répartition entre obligations et actions du FCPE. La part de l'actif exposée aux produits de taux à travers des OPC peut évoluer entre 50% minimum et 80% maximum. La part de l'actif exposée aux actions à travers des OPC peut évoluer entre 20% minimum et 50% maximum. Une fraction maximum de 10% de l'actif pourra de plus être exposée aux obligations convertibles européennes à titre de diversification, à travers des investissements en OPC. Les indices de référence : L'indice Stoxx Europe 50 est constitué des 50 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Plus de détails sur la description, la méthode de calcul et les performances de l'indice Stoxx Europe 50 peuvent être obtenues sur le site Internet du sponsor de l'indice : <http://www.stoxx.com>. Cet indice est calculé dividende net réinvesti ; Indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) : panier d'obligations libellées en euros émises par les États membres de la zone euro ayant une maturité comprise entre 5 et 7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) :

- FCP REGARD OBLIGATIONS LONG TERME, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD OBLIGATIONS COURT TERME, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD OBLIGATIONS, géré par PRO BTP Finance,
- FCPE REGARD MONÉTAIRE, géré par PRO BTP Finance.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	65 %
Actions de la zone Europe	35 %
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 50 %
Actions	de 20 à 50 %

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2020, la gestion du Regard Épargne Équilibre s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds Regard Épargne Équilibre la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.20 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille des fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé (7.27 % de l'actif fin 2020) a été conservée tout au long de l'année. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce niveau de sous sensibilisation a été légèrement réduit en cours d'année, une partie de la position en produits monétaires ayant été réinvestis en obligations.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2020 la sensibilité du fonds Regard Épargne Équilibre s'établit à 3.55 contre 5.69 pour son indice de référence et la position en actifs monétaires représente 15.99 % de l'actif du fonds.

- Un positionnement sur le niveau neutre pour la pondération de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds Regard Épargne Équilibre se situait sur le niveau neutre, dans un contexte marqué par de fortes incertitudes politiques, ce qui représentait à cette date une exposition de 35.57 % (contre 35 % pour la position neutre).

Toutefois, Compte tenu de l'évolution des marchés d'actions, en forte baisse à partir de la mi-février, la pondération du compartiment était tombée très en dessous du niveau neutre (moins de 32%). De ce fait, des achats d'actions ont été réalisés le 11 mars, sur un indice Stoxx50 en recul de 19% depuis le début de l'année, pour revenir sur le niveau neutre dans le fonds. Aucun autre mouvement significatif d'allocation d'actif n'a été opéré sur le reste de la période. Le poids des placements actions dans le fonds Regard Épargne Équilibre a évolué au gré des fortes fluctuations des actions sur la période. À la faveur de la remontée soutenue des marchés depuis la mi-mars et en dépit d'une rechute entre la mi-septembre et la fin octobre, le poids du compartiment action est naturellement remonté dans le

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

fonds Regard Épargne Équilibre et se situe fin décembre sur une position de surpondération modérée, en augmentation de 5 % par rapport au début d'année.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 40.20 % pour le fonds Regard Épargne Équilibre contre 35 % pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré selon le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -5.27 % pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66 % hors dividendes et -6.26 % dividendes réinvestis. Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en page 73.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 18.19 à 17.91 euros le 31 décembre 2020 ce qui représente une performance après frais de gestion de -1.54%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +0.32%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,50 % sur l'année, la performance demeure légèrement inférieure à celle de l'indice de référence.

La performance du fonds en 2020 a été impactée négativement par la position de sous sensibilité conservée tout au long de l'année, même si elle a été réduite, la baisse des taux en Europe s'étant amplifiée en 2020 en raison de du choc économique inhérent à la crise sanitaire.

Par ailleurs, l'impact positif de la surpondération modérée des actions sur la fin de l'année, renforcé par la surperformance du

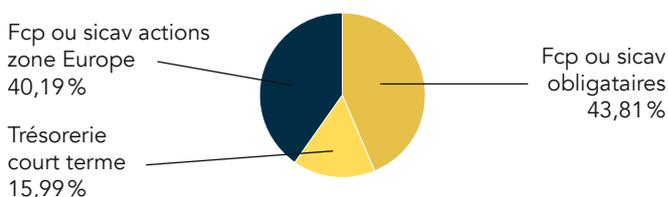
fonds support des actions, Regard Actions Développement Durable, n'a pu compenser que partiellement la sous performance de la partie obligataire.

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a également pesé sur la performance relative du fonds. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) s'inscrit en hausse de 1.56 % (avec une performance du fonds support Regard Obligations Privées ISR de 1.09 % seulement) quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds Regard Épargne Équilibre progresse de 2.73 %.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état (+3 et +18 points de base au-dessus des indices Bofa 1/3 et 5/7 ans).

Elle est également positive pour les actions (99 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



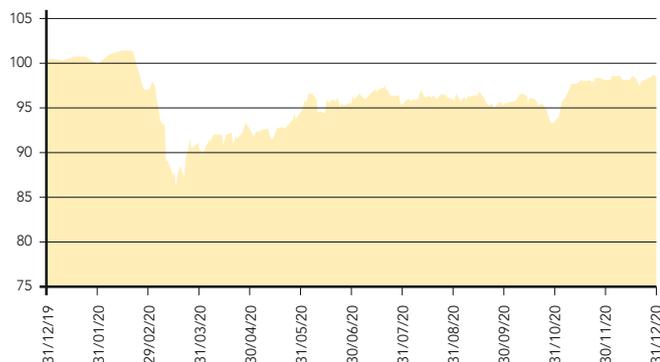
Composition des avoirs depuis 5 ans

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires	46,88%	43,16%	44,32%	42,16%	46,55%	44,97%	45,61%	43,81%
Trésorerie court terme	6,83%	10,39%	14,25%	22,10%	18,72%	17,65%	16,83%	15,99%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	53,71%	53,54%	58,58%	64,26%	65,27%	62,62%	62,44%	59,81%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	46,29%	46,46%	41,42%	35,74%	34,73%	37,38%	37,56%	40,19%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	46,29%	46,46%	41,42%	35,74%	34,73%	37,38%	37,56%	40,19%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	97 658 751,24	102 317 703,89	99 758 947,64	113 841 318,54	102 870 698,17	108 314 817,61	109 164 399,84	116 423 659,38
Valeur de la part	17,03	17,64	16,44	18,19	16,58	17,37	17,34	17,91
Évolution de la part depuis l'origine	70,30%	76,40%	64,40%	81,90%	65,80%	73,70%	73,40%	79,10%
Évolution de la part en 2020	-	-	-	-	-8,85%	-4,51%	-4,67%	-1,54%
Évolution de la part depuis le 31/12/2016	-	3,58%	-3,46%	6,81%	-2,64%	2,00%	1,82%	5,17%
Nombre de parts	5 735 709,7098	5 801 036,1706	6 066 474,1058	6 256 816,2770	6 205 203,8640	6 237 369,5305	6 293 713,5495	6 501 612,7074
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,24	-0,26	-0,25	-0,26	-0,06	-0,12	-0,19	-0,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,36	0,46	0,56	0,84	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,12	0,20	0,31	0,58	-0,06	-0,12	-0,19	-0,26

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Évolution de REGARD ÉPARGNE Équilibre en 2020



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	18,19
31/01/2020	18,17
28/02/2020	17,62
31/03/2020	16,58
30/04/2020	16,87
29/05/2020	17,06
30/06/2020	17,37
31/07/2020	17,31
31/08/2020	17,43
30/09/2020	17,34
30/10/2020	16,97
30/11/2020	17,82
31/12/2020	17,91

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	17,03
29/12/2017	17,64
31/12/2018	16,44
31/12/2019	18,19
31/03/2020	16,58
30/06/2020	17,37
30/09/2020	17,34
31/12/2020	17,91

Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
REGARD ÉPARGNE Équilibre	79,10%	-1,54%

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Équilibre a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 15,64 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 11,16 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 4,48 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Équilibre se monte à 116,42 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 6 501 612.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 22 026.

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,50%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,12%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,62%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	99,62%	100,13%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,15%	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,13%	-0,50%
DISPONIBILITÉS	0,36%	0,37%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	116 423	113 841

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

Bilan

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	115 975 675,56	113 987 006,27
CRÉANCES	175 764,30	
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	422 732,87	419 591,90
TOTAL DE L'ACTIF	116 574 172,73	114 406 598,17

Passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	118 167 159,66	110 236 804,27
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-40 923,98	5 257 543,94
Résultat ^(a,b)	-1 702 576,30	-1 653 029,67
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	116 423 659,38	113 841 318,54
DETTES		
Comptes financiers	150 513,35	565 279,63
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	116 574 172,73	114 406 598,17

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,36

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,36

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	1 056,12	702,91
Résultats sur opérations financières	-1 056,12	-702,91
Frais de gestion et dotation aux amortissements	1 640 202,36	1 614 282,77
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 641 258,48	-1 614 985,68
Régularisation des revenus de l'exercice	-61 317,82	-38 043,99
RÉSULTAT	-1 702 576,30	-1 653 029,67

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 57.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	113 841 318,54	99 758 947,64	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	15 642 315,89	15 582 439,90	Souscriptions à recevoir	175 764,30
- versement de la réserve spéciale de participation	1 965 848,29	1 669 728,74	Total des créances	175 764,30
- versement de l'intéressement	2 506 943,98	2 296 794,99	DETTES	
- versements volontaires des salariés	3 439 681,61	3 590 105,47	Frais de gestion	145 219,53
- abondements de l'entreprise	6 570 689,31	6 943 829,85	Rachats à payer	5 293,82
- transferts :			Total des dettes	150 513,35
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 107 541,73	969 797,73		
· provenant d'un CET	42 293,43	59 335,73	Compléments d'information	31/12/2020
· provenant de jours de congés non pris	9 317,54	52 847,39	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Nombre de parts émises	888 921,2331
Rachats dont :	-11 157 873,25	-12 201 267,23	Valeur des parts émises	15 642 315,89
- rachats	-8 547 367,70	-12 201 267,23	Nombre de parts rachetées	644 124,8027
- transferts à destination d'un autre OPC	-2 610 505,55		Valeur des parts rachetées	11 157 873,25
Plus-values réalisées sur titres		5 142 576,89	Commission de souscription et/ou rachat	
Moins-values réalisées sur titres	-39 389,35	-10 733,54	Commissions de souscription perçues	
Frais de transaction			Commissions de souscription rétrocédées	
Variation de la différence d'estimation des titres	-221 453,97	7 184 340,56	Frais de gestion	1,50%
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 641 258,48	-1 614 985,68	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	115 975 675,56
Autres éléments*			Rétrocession de frais de gestion	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	116 423 659,38	113 841 318,54		

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-1 702 576,30	-1 653 029,67
AFFECTATION		
Capitalisation	-1 702 576,30	-1 653 029,67
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-40 923,98	5 257 543,94
AFFECTATION		
Capitalisation	-40 923,98	5 257 543,94

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	116 423 659,38 €	113 841 318,54 €	99 758 947,64 €	102 317 703,89 €	97 658 751,24 €
Nombre de parts	6 501 612,7074	6 256 816,2770	6 066 474,1058	5 801 036,1706	5 735 709,7098
Valeur liquidative unitaire	17,91 €	18,19 €	16,44 €	17,64 €	17,03 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,26	-0,26	-0,25	-0,26	-0,24
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,84	0,56	0,46	0,36

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	46 792 768,75	184 405	40,19%
Regard Monétaire H	18 173 456,73	1 574,1	15,61%
Regard Obligations Court Terme	6 366 887,96	47 578	5,47%
Regard Obligations Long Terme	36 178 728,76	192 481	31,08%
Regard Obligations Privées ISR H	8 463 833,36	61 049	7,27%
TOTAL TITRE OPC	115 975 675,56		99,62%
Opérateurs débiteurs et autres créances	175 764,30		0,15%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-150 513,35		-0,13%
Disponibilités	422 732,87		0,36%
TOTAL ACTIF NET	116 423 659,38		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 60% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index – dividendes réinvestis) et à 40% de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE est principalement investi dans des FCP actions et obligataires gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers. La gestion de ce FCPE est une gestion active à dominante actions. Le gérant en fonction des données macro-économiques, des politiques monétaires, des évolutions des courbes de taux et des fondamentaux des sociétés pourra faire évoluer la répartition entre actions et obligations du FCPE. La part des actifs exposés aux actions peut évoluer entre 50% minimum et 70% maximum. L'exposition aux marchés actions ne se fait qu'à travers des investissements en OPC. La part consacrée aux produits de taux peut évoluer entre 30% minimum et 50% maximum. L'exposition aux produits de taux ne se fait qu'à travers des investissements en OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être exposée sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. L'exposition aux obligations convertibles ne se fait qu'à travers des investissements en OPC. Les indices de référence : L'indice Stoxx Europe 50 est constitué des 50 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Plus de détails sur la description, la méthode de calcul et les performances de l'indice Stoxx Europe 50 peuvent être obtenues sur le site Internet du sponsor de l'indice : <http://www.stoxx.com>. Cet indice est calculé dividende net réinvesti ; Indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) : panier d'obligations libellées en euros émises par les États membres de la zone euro ayant une maturité comprise entre 5 et 7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : FCP REGARD ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE (part H : FR0007083357), géré par PRO BTP Finance.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	40%
Actions de la zone Europe	60%
Composition des actifs :	
Produits de taux	de 30 à 50%
Actions	de 50 à 70%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2020, la gestion du Regard Épargne Dynamique s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds Regard Épargne Dynamique la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 2.63 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille des fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé (4.91% de l'actif fin 2020) a été conservée tout au long de l'année. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce niveau de sous sensibilisation a été légèrement réduits en cours d'année, une partie de la position en produits monétaires ayant été réinvestis en obligations.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2020 la sensibilité du fonds Regard Épargne Dynamique s'établit à 3.15 contre 5.69 pour son indice de référence et la position en actifs monétaires représente 11.01% de l'actif du fonds.

- Une gestion opportuniste de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds Regard Épargne Dynamique se situait sur le niveau neutre, dans un contexte marqué par de fortes incertitudes politiques, ce qui représentait à cette date une exposition de 60.38% (contre 60% pour la position neutre).

Toutefois, Compte tenu de l'évolution des marchés d'actions, en forte baisse à partir de la mi-février, la pondération du compartiment était tombée très en dessous du niveau neutre (à peine plus de 58%). De ce fait, des achats d'actions ont été réalisés le 11 mars, sur un indice Stoxx50 en recul de 19% depuis le début de l'année, pour revenir sur le niveau neutre dans le fonds. Aucun autre mouvement significatif d'allocation d'actif n'a été opéré sur le reste de la période. De ce fait, le poids des placements actions dans le fonds Regard Épargne Dynamique a évolué au gré des fortes fluctuations des actions sur la période. À la faveur de la remontée soutenue des marchés depuis la mi-mars et en dépit d'une rechute entre la mi-septembre et la fin octobre, le poids du compartiment action est naturellement remonté dans le fonds Regard Épargne Dynamique et se situe

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

fin décembre sur une position de surpondération, proche du maximum autorisé. Ce choix d'une pondération des actions plus agressive que celle des autres fonds de la gamme s'explique par le caractère particulièrement prudent de la politique financière de ce fonds (avec un maximum actions à 70%) par rapport au profil de la plupart des fonds de type dynamique du marché.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 66.48% pour le fonds Regard Épargne Dynamique contre 60% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré selon le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -5.27% pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66% hors dividendes et -6.26% dividendes réinvestis. Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en page 73.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 18.05 à 17.46 euros le 31 décembre 2020, ce qui représente une performance après frais de gestion de -3.27%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -1.90%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,79% sur l'année, la performance est toutefois légèrement supérieure à celle de l'indice de référence. La performance du fonds en 2020 a été impactée négativement par la position de sous sensibilité conservée tout au long de l'année, la baisse des taux en Europe s'étant amplifiée en 2020 en raison de du choc économique inhérent à la crise sanitaire. Néanmoins, l'impact positif de la surpondération modérée des actions sur la fin de l'année,

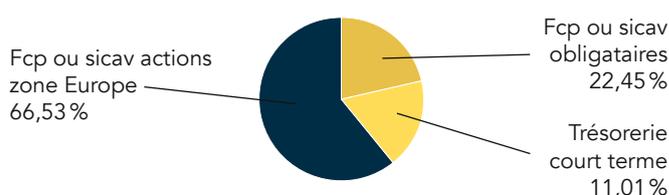
renforcé par la surperformance du fonds support des actions, Regard Actions Développement Durable, a pu compenser la sous performance de la partie obligataire, le compartiment actions représentant le double de celui des produits de taux dans ce fonds fortement typé actions.

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a également pesé sur la performance relative du fonds. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) s'inscrit en hausse de 1.56% (avec une performance du fonds support Regard Obligations Privées ISR de 1.09% seulement) quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans qui constitue la référence obligataire dans l'indice composite du fonds Regard Épargne Équilibre progresse de 2.73%.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état (+3 et +18 points de base au-dessus des indices Bofa 1/3 et 5/7 ans).

Elle est également positive pour les actions (99 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net

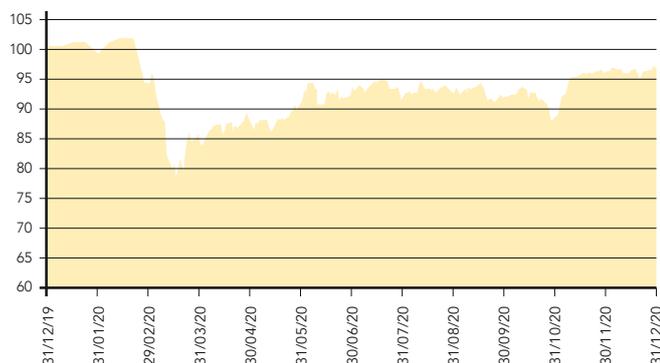


Composition des avoirs depuis 5 ans	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires	27,97%	23,06%	23,77%	21,48%	25,26%	23,47%	23,65%	22,45%
Trésorerie court terme	7,14%	10,14%	14,16%	17,76%	13,92%	12,62%	12,27%	11,01%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	35,12%	33,20%	37,93%	39,24%	39,18%	36,10%	35,92%	33,47%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	64,88%	66,80%	62,07%	60,76%	60,82%	63,90%	64,08%	66,53%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	64,88%	66,80%	62,07%	60,76%	60,82%	63,90%	64,08%	66,53%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	21 312 961,32	23 799 070,45	24 285 469,73	29 786 494,79	25 679 057,65	28 118 584,86	28 777 638,65	31 408 482,09
Valeur de la part	16,34	17,19	15,55	18,05	15,47	16,64	16,57	17,46
Évolution de la part depuis l'origine	63,40%	71,90%	55,50%	80,50%	54,70%	66,40%	65,70%	74,60%
Évolution de la part en 2020	-	-	-	-	-14,29%	-7,81%	-8,20%	-3,27%
Évolution de la part depuis le 31/12/2016	-	5,20%	-4,83%	10,47%	-5,32%	1,84%	1,41%	6,85%
Nombre de parts	1 304 119,1788	1 384 729,1218	1 562 036,2608	1 649 987,9453	1 660 178,6099	1 690 213,5922	1 737 131,7889	1 799 314,2006
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,27	-0,30	-0,30	-0,30	-0,07	-0,14	-0,22	-0,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,25	0,24	0,34	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,02	-0,06	0,04	0,20	-0,07	-0,14	-0,22	-0,30

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Évolution de REGARD ÉPARGNE Dynamique en 2020



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	18,05
31/01/2020	17,92
28/02/2020	17,01
31/03/2020	15,47
30/04/2020	15,93
29/05/2020	16,19
30/06/2020	16,64
31/07/2020	16,51
31/08/2020	16,74
30/09/2020	16,57
30/10/2020	15,92
30/11/2020	17,31
31/12/2020	17,46

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	16,34
29/12/2017	17,19
31/12/2018	15,55
31/12/2019	18,05
31/03/2020	15,47
30/06/2020	16,64
30/09/2020	16,57
31/12/2020	17,46

Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
REGARD ÉPARGNE Dynamique	74,60%	-3,27%

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Dynamique a reçu ses premières souscriptions le 23/06/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 5,48 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 2,9 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 2,58 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Dynamique se monte à 31,41 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 1 799 314.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 10 242.

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,15 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00 %
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,94 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	99,37 %	100,15 %
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,08 %	
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,16 %	-0,62 %
DISPONIBILITÉS	0,71 %	0,47 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	31 408	29 786

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	31 210 562,26	29 831 611,70
CRÉANCES	23 808,98	
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	222 237,97	140 163,47
TOTAL DE L'ACTIF	31 456 609,21	29 971 775,17

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,71

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,71

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	31 962 683,81	29 461 857,29
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-13 218,41	829 966,05
Résultat	-540 983,31	-505 328,55
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	31 408 482,09	29 786 494,79
DETTES	48 127,12	185 280,38
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	31 456 609,21	29 971 775,17

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	653,30	269,34
Résultats sur opérations financières	-653,30	-269,34
Frais de gestion et dotation aux amortissements	510 489,66	491 167,13
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-511 142,96	-491 436,47
Régularisation des revenus de l'exercice	-29 840,35	-13 892,08
RÉSULTAT	-540 983,31	-505 328,55

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 57.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	29 786 494,79	24 285 469,73	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	5 478 250,33	4 676 127,27	Souscriptions à recevoir	23 808,98
- versement de la réserve spéciale de participation	1 100 028,80	548 750,29	Total des créances	23 808,98
- versement de l'intéressement	808 617,66	834 908,92	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	46 537,49
- versements volontaires des salariés	1 032 898,67	922 670,09	Rachats à payer	1 589,63
- abondements de l'entreprise	1 601 931,12	1 688 888,82	Total des dettes	48 127,12
- transferts :				
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	874 843,58	455 894,27		
· provenant d'un CET	35 224,76	68 882,92		
· provenant de jours de congés non pris	24 705,74	156 131,96		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-2 897 185,30	-3 180 416,92	Compléments d'information	31/12/2020
- transferts à destination d'un autre OPC			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
Plus-values réalisées sur titres		812 706,69	Nombre de parts émises	323 991,3191
Moins-values réalisées sur titres	-12 278,88	-4 315,58	Valeur des parts émises	5 478 250,33
Frais de transaction			Nombre de parts rachetées	174 665,0638
Variation de la différence d'estimation des titres	-435 655,89	3 688 360,07	Valeur des parts rachetées	2 897 185,30
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-511 142,96	-491 436,47	Commission de souscription et/ou rachat	
Autres éléments*			Commissions de souscription perçues	
			Commissions de souscription rétrocédées	
			Frais de gestion	1,79%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	31 408 482,09	29 786 494,79	Rétrocession de frais de gestion	31 210 562,26

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-540 983,31	-505 328,55	Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13 218,41	829 966,05
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-540 983,31	-505 328,55	Capitalisation	-13 218,41	829 966,05
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	31 408 482,09 €	29 786 494,79 €	24 285 469,73 €	23 799 070,45 €	21 312 961,32 €
Nombre de parts	1 799 314,2006	1 649 987,9453	1 562 036,2608	1 384 729,1218	1 304 119,1788
Valeur liquidative unitaire	17,46 €	18,05 €	15,55 €	17,19 €	16,34 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,50	0,34	0,24	0,25

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	20 896 312,50	82 350	66,54%
Regard Monétaire H	3 261 662,70	282,51	10,38%
Regard Obligations Court Terme	1 000 036,86	7 473	3,18%
Regard Obligations Long Terme	4 509 348,36	23 991	14,36%
Regard Obligations Privées ISR H	1 543 201,84	11 131	4,91%
TOTAL TITRE OPC	31 210 562,26		99,37%
Opérateurs débiteurs et autres créances	23 808,98		0,08%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-48 127,12		-0,16%
Disponibilités	222 237,97		0,71%
TOTAL ACTIF NET	31 408 482,09		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle du Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis (SX5R Index). L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations européennes. Il est calculé dividendes réinvestis. Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE ACTIONS est principalement investi dans des FCP actions (dont l'actif est composé d'investissements sur l'univers des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes), et obligataires gérés par PRO BTP Finance, et qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable soit en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds soit en permanence supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. La gestion de ce FCPE est une gestion de type actif qui combine deux approches : une première utilisant les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (taux de chômage, niveau d'inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt), et une seconde se focalisant sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Ce FCPE est en permanence exposé entre 75% minimum et 100% maximum sur les marchés actions. L'exposition aux marchés actions ne se fait qu'à travers des investissements en OPC qui investissent sur les marchés d'actions émises dans un ou plusieurs pays européens, pour une fraction comprise entre 90% minimum et 100% maximum de la poche action. Une fraction maximum de 10% de cette poche actions pourra être exposée aux actions internationales, à travers des investissements en OPC. 25% maximum de l'actif pourra être consacré à des investissements en produits de taux (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics). Une fraction maximum de 10% de cette poche produits de taux pourra être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification (l'exposition à ce type d'actif se fera à travers des OPC). L'exposition au risque de change sera au maximum de 50% sur les investissements en OPC actions.

Le fonds sous-jacent dans lequel le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourra être le suivant (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : FCP REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE (part H : FR0007083357), géré par PRO BTP Finance. Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence : Dow Jones Stoxx50	100%
Composition des actifs :	
Produits de taux	maximum 25%
Actions	minimum 75%

■ Politique d'investissement

Après une année 2019 résolument euphorique, les marchés d'actions mondiaux ont débuté le millésime 2020 dans le rouge, malgré la baisse des incertitudes sur le commerce mondial avec la signature d'un accord entre la Chine et les États-Unis. Sur la seconde quinzaine du mois, le développement de l'épidémie de Covid-19 depuis la Chine a remis le marché sur ses gardes et engendré une prise de bénéfices globale. Par la suite, la situation sur les marchés s'est aggravée au rythme de la propagation de l'épidémie et de la mise en place de mesures restrictives un peu partout dans le monde, avec en mars un véritable tsunami baissier. Les nouvelles positives ayant pris le pas sur les révisions dramatiques des perspectives de croissance, le mois d'avril a marqué le début d'un fort mouvement de rebond des marchés d'actions qui s'est poursuivi jusqu'à la mi-septembre avec une rechute à l'automne avec la recrudescence de l'épidémie et de nouvelles mesures restrictives. Début novembre, l'annonce de résultats très positifs sur les vaccins a mis fin à ce mouvement de correction et les marchés ont également profité des résultats des élections américaines et de l'accord sur le Brexit. La fin de l'année aura donc été le théâtre d'un rebond spectaculaire des marchés avec des performances record. En Europe, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a progressé de 1.86% en décembre, ce qui permet de limiter les dégâts sur l'ensemble de l'année avec un recul de 6.26%, après avoir frôlé les -30% en mars au plus fort de la crise.

Sur l'ensemble de l'année, la dispersion sectorielle est particulièrement forte au sein des actions européennes. Les grands gagnants sont les secteurs qui conservent une bonne visibilité de leurs activités en dépit du contexte de crise mondiale au premier rang desquels les valeurs technologiques (+13.9%), la distribution (+9.4%), la chimie et les produits de base (+8.2%). Les pires performances se retrouvent dans les secteurs les plus affectés par les conséquences de la pandémie et des restrictions d'activité : ainsi le transport-loisir, l'assurance, les banques, les télécom et surtout les valeurs pétrolières enregistrent des reculs allant de 13.5% à 25.8%.

Au 31 décembre 2020, le niveau d'investissement du fonds Regard Épargne Actions est de 99.16%.

À cette date, le fonds Regard Actions Développement Durable (grands valeurs Européennes gérées selon une approche ISR) représente 95.82% de l'actif du fonds Regard Épargne Actions et le fonds Regard Actions Euro (grandes valeurs de la zone Euro) 3.33%.

La position en liquidités, non investie en instruments de marché, représente 0.86% de l'actif du fonds.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0,20% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 21.14 à 19.58 euros le 31 décembre 2020, ce qui représente une performance après frais de gestion de -7.38%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence Stoxx50 Europe, soit -6.26%.

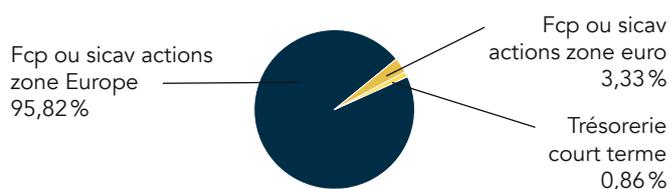
La performance des supports de gestion sur la période est de : -527% pour le fonds Regard Actions Développement Durable (contre -6.26% pour son indice de référence Stoxx50) et -6.81% pour le fonds Regard Actions Euro (contre -3.20% pour son indice de référence Eurostoxx50).

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Compte tenu d'un impact des frais de gestion de 1,79% sur l'année, la performance du fonds Regard Épargne Actions est supérieure à celle de son indice de référence.

Le support principal Regard Actions Développement Durable qui représente de manière permanente plus de 90% de l'actif du fonds enregistré en effet 99 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50, tandis que le fonds Regard Actions Euro affiche une sous performance modérée de 55 points par rapport à la référence du fonds Regard Épargne Actions.

Composition de l'actif net

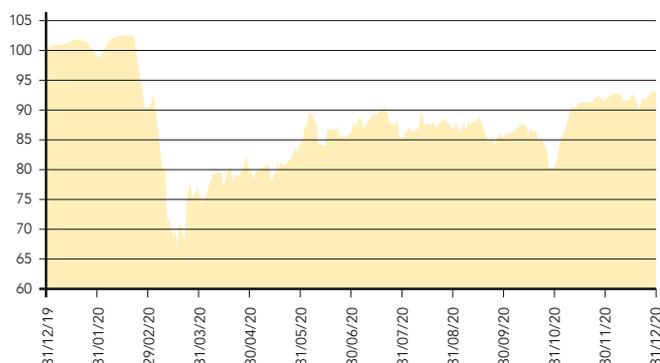


Composition des avoirs depuis 5 ans

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	0,18%	0,02%	3,26%	1,10%	0,55%	1,00%	0,41%	0,86%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	0,18%	0,02%	3,26%	1,10%	0,55%	1,00%	0,41%	0,86%
Fcp ou sicav actions zone Euro	6,75%	5,58%	4,95%	4,66%	3,93%	3,81%	3,21%	3,33%
Fcp ou sicav actions zone Europe	87,16%	88,32%	91,79%	94,24%	95,51%	95,20%	96,38%	95,82%
Fcp ou sicav actions internationales	5,91%	6,07%						
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	99,82%	99,98%	96,74%	98,90%	99,45%	99,00%	99,59%	99,14%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	26 197 514,03	32 378 401,71	31 816 405,38	42 868 071,14	33 355 984,21	39 556 518,75	40 145 614,36	45 032 182,12
Valeur de la part	18	19,46	16,83	21,14	16,3	18,18	18,04	19,58
Évolution de la part depuis l'origine	80,00%	94,60%	68,30%	111,40%	63,00%	81,80%	80,40%	95,80%
Évolution de la part en 2020	-	-	-	-	-22,89%	-14,00%	-14,66%	-7,38%
Évolution de la part depuis le 31/12/2016	-	8,11%	-6,50%	17,44%	-9,44%	1,00%	0,22%	8,78%
Nombre de parts	1 455 648,1990	1 663 543,3650	1 890 571,5044	2 027 710,5008	2 045 995,4708	2 175 876,4983	2 225 438,5161	2 300 031,4396
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,25	-0,30	-0,30	-0,32	-0,06	-0,13	-0,22	-0,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,08	0,15	0,56	0,00	-0,01	0,08	0,07	0,07
Capitalisation unitaire	-0,17	-0,15	0,26	-0,32	-0,07	-0,05	-0,15	-0,23

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE Actions en 2020



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	21,14
31/01/2020	20,81
28/02/2020	19,1
31/03/2020	16,3
30/04/2020	17,08
29/05/2020	17,5
30/06/2020	18,18
31/07/2020	17,93
31/08/2020	18,35
30/09/2020	18,04
30/10/2020	16,93
30/11/2020	19,32
31/12/2020	19,58

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	18,00
29/12/2017	19,46
31/12/2018	16,83
31/12/2019	21,14
31/03/2020	16,30
30/06/2020	18,18
30/09/2020	18,04
31/12/2020	19,58

Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
REGARD ÉPARGNE Actions	95,80%	-7,38%

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Actions a reçu ses premières souscriptions le 07/07/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 10,5 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 5,67 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 4,83 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Actions se monte à 45,03 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 2 300 031.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 33 251.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,20%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,99%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	99,14%	100,15%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,18%	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,15%	-0,61%
DISPONIBILITÉS	0,83%	0,46%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	45 032	42 868

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	44 646 277,30	42 934 154,29
CRÉANCES	80 329,02	
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	373 151,28	195 424,25
TOTAL DE L'ACTIF	45 099 757,60	43 129 578,54

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,83

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,83

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 556 364,18	43 505 945,66
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	177 833,18	15 473,83
Résultat ^(a,b)	-702 015,24	-653 348,35
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	45 032 182,12	42 868 071,14
DETTES		
Comptes financiers	67 575,48	261 507,40
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	45 099 757,60	43 129 578,54

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières	55 131,75	47 890,32
Charges sur opérations financières	1 378,95	179,03
Résultats sur opérations financières	53 752,80	47 711,29
Frais de gestion et dotation aux amortissements	712 230,44	680 274,31
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-658 477,64	-632 563,02
Régularisation des revenus de l'exercice	-43 537,60	-20 785,33
RÉSULTAT	-702 015,24	-653 348,35

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 57.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	42 868 071,14	31 816 405,38	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	10 496 613,54	7 300 055,24	Souscriptions à recevoir	80 329,02
- versement de la réserve spéciale de participation	3 050 842,84	2 000 614,50	Total des créances	80 329,02
- versement de l'intéressement	922 484,59	761 794,63	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	67 029,88
- versements volontaires des salariés	1 165 046,82	939 802,32	Rachats à payer	545,60
- abondements de l'entreprise	1 969 255,46	1 720 212,72	Total des dettes	12 753,54
- transferts :				
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	3 264 375,60	1 380 233,29		
· provenant d'un CET	45 411,01	112 358,78		
· provenant de jours de congés non pris	79 197,22	385 039,00		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-5 672 455,86	-4 646 951,66	Compléments d'information	31/12/2020
- rachats	-1 977 503,89		Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC	-3 694 951,97		Nombre de parts émises	578 981,0581
Plus-values réalisées sur titres	204 037,15	18 332,68	Valeur des parts émises	10 496 613,54
Moins-values réalisées sur titres	-36 314,95	-3 650,44	Nombre de parts rachetées	306 660,1193
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	5 672 455,86
Variation de la différence d'estimation des titres	-2 169 291,26	9 016 442,96	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-658 477,64	-632 563,02	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	
			Frais de gestion	1,79%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	44 646 277,30
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	45 032 182,12	42 868 071,14	Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-702 015,24	-653 348,35	Plus et moins-values nettes de l'exercice	177 833,18	15 473,83
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-702 015,24	-653 348,35	Capitalisation	177 833,18	15 473,83
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	45 032 182,12 €	42 868 071,14 €	31 816 405,38 €	32 378 401,71 €	26 197 514,03 €
Nombre de parts	2 300 031,4396	2 027 710,5008	1 890 571,5044	1 663 543,3650	1 455 648,1990
Valeur liquidative unitaire	19,58 €	21,14 €	16,83 €	19,46 €	18,00 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,30	-0,32	-0,30	-0,30	-0,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,07	0,00	0,56	0,15	0,08

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				REGARD BTP
Regard Actions Développement Durable H	43 147 650,00	170 040	95,82%	Immeuble le Sari
Regard Actions Euro H	1 498 627,30	449	3,32%	1 bd du Levant
TOTAL TITRE OPC	44 646 277,30		99,14%	93160 NOISY-LE-GRAND
Opérateurs débiteurs et autres créances	80 329,02		0,18%	
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-67 575,48		-0,15%	
Disponibilités	373 151,28		0,83%	
TOTAL ACTIF NET	45 032 182,12		100,00%	Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE investit en permanence entre 5 à 10% de son actif net en parts du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». La partie non gérée en investissements solidaires qui représentera entre 90 et 95% de l'actif net sera investie au sein d'un portefeuille diversifié de valeurs Européennes associant plusieurs classes d'actifs entre elles et prenant en compte des critères extra-financiers dits « Investissement Socialement Responsable ». Le fonds sera exposé, du fait de son investissement dans divers OPC, aux actions européennes de grandes capitalisations, aux placements obligataires investis sur les dettes des États de la zone Euro ainsi qu'aux obligations privées au minimum notées en catégorie « investment grade » (définie par les agences de notations ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). Le fonds pourra être également exposé, du fait de son investissement dans des OPC, aux placements monétaires. Le fonds pourra être totalement investi en OPC de droits français ou étranger et notamment ceux gérés par PRO BTP Finance. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif net, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : Regard Actions Développement Durable, Regard Obligations Court Terme, Regard Obligations, Regard Obligations Long Terme.

L'objectif de gestion de ce fonds est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance annualisée de 2% au-delà de l'EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone Euro, après prise en compte des frais courants. Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi de la valorisation des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque. L'allocation d'actifs est construite en fonction des anticipations de l'équipe sur les différents marchés et du niveau de risque présenté par chaque classe d'actifs. En fonction des anticipations de marchés, des données financières et des niveaux de risques l'équipe de gestion pourra désinvestir la totalité des actifs risqués du portefeuille. L'exposition (hors poche solidaire) à la classe d'actifs actions pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits obligataires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits monétaires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%.

La sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 10.

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, au travers du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». La société de gestion adopte une approche ISR (Investissement Socialement Responsable) hors poche d'investissement solidaire. PRO BTP Finance utilise pour ce faire les services de son département ISR. Les fonds gérés par PRO BTP Finance qui sont sélectionnés pour les investissements du FCPE appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-

dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence.

La sélection des investissements ISR monétaires hors fonds gérés par PRO BTP Finance est la suivante : l'analyse ISR pour chaque fonds étudié est réalisée par l'analyste ISR à partir du code de transparence du fonds. Elle permet de donner une appréciation (sous la forme d'une note sur 10) sur la qualité et la transparence du processus ISR du fonds. Le filtre ISR appliqué doit répondre à une qualité ISR minimale que nous fixons à une note minimale de 8 sur 10.

Les revenus nets du FCPE sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence : pas d'indice de référence

Composition des actifs :

Produits de taux	maximum/minimum 100%
Actions	maximum/minimum 100%

■ Politique d'investissement

La gestion du FCPE Regard Épargne flexible et solidaire est réalisée selon le concept de flexibilité décrit dans la présentation ci-dessus.

Le choix d'allocation tactique flexible vise à assurer le plus possible la délivrance d'un rendement positif au porteur de parts en sélectionnant opportunément des classes d'actifs les plus rémunératrices dans un laps de temps plus ou moins long.

À cet effet nous utilisons principalement deux sortes d'indicateurs :

- Un premier indicateur purement quantitatif développé en interne par les équipes de gestion consiste à essayer de repérer sur divers espaces temporels des changements de comportements de volatilité sur les marchés d'actions, ceci afin d'éviter d'être investi sur ces marchés à l'occasion de baisses prononcées de ces derniers. Cet indicateur a été testé sur de longues périodes, il est pertinent et permet un comportement moins volatil du fonds.
- L'autre indicateur plus classique vise à utiliser les nombreuses variables macro-économiques et de marché à notre disposition ainsi que l'expérience acquise des équipes de gestion pour sélectionner les classes d'actifs traditionnelles les plus pertinentes à un moment donné.

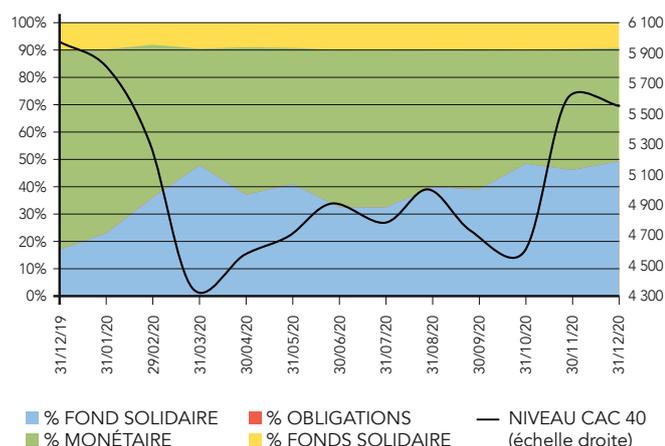
Vous trouverez dans le graphique ci-dessous, une mise en lumière des mouvements intervenus en termes de classe d'actifs au cours de l'année 2020.

Comme l'année précédente, nous sommes restés à l'écart de la classe d'actif obligataire compte tenu des niveaux historiquement bas des taux d'intérêts en zone Euro sur toutes les maturités de la courbe.

Nous avons privilégié une allocation tactique réactive concentrée sur les actions européennes et sur le marché monétaire. Une des stratégies employées a été de renforcer l'exposition aux marchés d'actions après des baisses de marché prononcées et d'alléger graduellement ces mêmes positions quand elles sont révélées créatrices de rendement. C'est ainsi par exemple que la position en actifs les plus risqués est passée d'un peu plus de 17% en début d'année à pratiquement 50% après la forte baisse des marchés d'actions enregistrée à fin mars. Par la suite, consécutivement à la forte reprise du marché actions intervenue entre fin mars et fin juin, un allègement des actifs risqués a été mis en place en les situant à hauteur d'un peu plus de 30% de l'actif du fonds.

Pour l'exposition à la classe d'actif « actions », nous avons utilisé le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale.

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE



Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0,20% TTC de l'actif net sur la période.

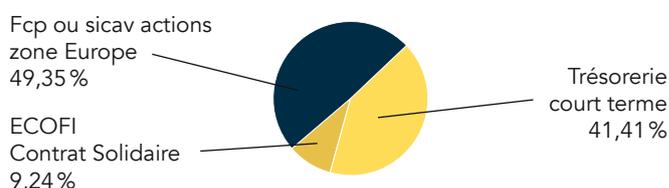
Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de Regard Épargne flexible et solidaire est passée de 14.14 € à 13.95 € le 31 décembre 2020, ce qui représente une performance, après frais de gestion, de -1.34%, ce fonds ne se comparant à aucun indice de référence. Compte tenu des frais de gestion prélevés la performance est légèrement supérieure à celle du marché monétaire. Pour mémoire, sur l'exercice 2020, la performance des actions européennes était de -6.26%, la rémunération court terme est négative à -0,47%.

En 2020, la performance du fonds Regard Actions Développement Durable s'établit à -5.27% pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66% hors dividendes et -6.26% dividendes réinvestis.

Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en page 73. Pour l'exposition à la classe d'actif monétaire, nous avons utilisé les fonds CPR Monétaire SR I et BTP Trésorerie tous les deux gérés également avec des critères ISR.

Composition de l'actif net



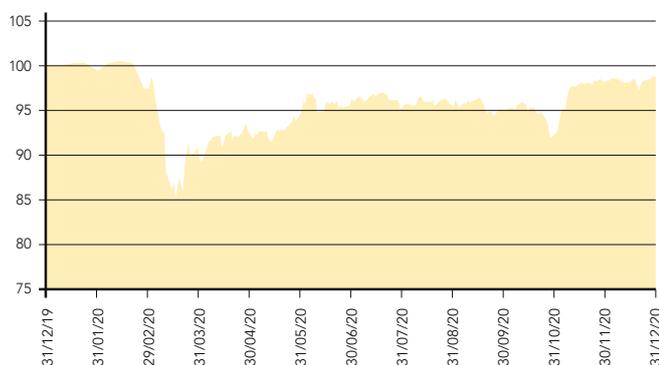
Composition des avoirs depuis 5 ans

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	31,80%	49,59%	7,65%	73,23%	42,08%	57,37%	50,66%	41,41%
Total produits de taux	31,80%	49,59%	7,65%	73,23%	42,08%	57,37%	50,66%	41,41%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	58,70%	40,75%	82,39%	17,07%	48,52%	32,72%	39,58%	49,35%
Fcp ou sicav actions internationales								
ECOFI Contrat Solidaire	9,50%	9,66%	9,96%	9,70%	9,40%	9,91%	9,75%	9,24%
Total actions et diversifiés	68,20%	50,41%	92,35%	26,77%	57,92%	42,63%	49,34%	58,59%
Total portefeuille	100,00%							
Actif net	9 684 622,16	11 474 091,12	13 887 873,80	16 221 370,07	14 606 671,60	17 490 852,29	17 790 101,99	18 721 790,64
Valeur de la part	13,8	14,38	13,18	14,14	12,85	13,51	13,41	13,95
Évolution de la part depuis l'origine	38,00%	43,80%	31,80%	41,40%	28,50%	35,10%	34,10%	39,50%
Évolution de la part en 2020	-	-	-	-	-9,12%	-4,46%	-5,16%	-1,34%
Évolution de la part depuis le 31/12/2016	-	4,20%	-4,49%	2,46%	-6,88%	-2,10%	-2,83%	1,09%
Nombre de parts	701 916,0363	797 734,3520	1 053 617,0347	1 147 557,4039	1 137 050,4182	1 294 729,6588	1 326 402,5828	1 342 491,9191
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,09	-0,25	-0,25	-0,25	-0,06	-0,12	-0,18	-0,24
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,80	0,74	0,83	-0,02	-0,01	-0,21	-0,21	-0,17
Capitalisation unitaire	0,71	0,49	0,58	-0,27	-0,07	-0,33	-0,39	-0,41

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Évolution de REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire en 2020



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	14,14
31/01/2020	14,06
28/02/2020	13,78
31/03/2020	12,85
30/04/2020	13,11
29/05/2020	13,25
30/06/2020	13,51
31/07/2020	13,44
31/08/2020	13,51
30/09/2020	13,41
30/10/2020	12,99
30/11/2020	13,86
31/12/2020	13,95

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	13,80
29/12/2017	14,38
31/12/2018	13,18
31/12/2019	14,14
31/03/2020	12,85
30/06/2020	13,51
30/09/2020	13,41
31/12/2020	13,95

Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	39,50%	-1,34%

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire a reçu ses premières souscriptions le 09/07/2004.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 4,54 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 1,94 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 2,6 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire se monte à 18,72 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 1 342 491.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 8 543.

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,20%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,99%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	99,99%	100,15%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,01%	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,17%	-0,50%
DISPONIBILITÉS	0,17%	0,35%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	18 721	16 221

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	18 719 020,98	16 245 774,88
CRÉANCES	2 959,80	
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	32 340,85	56 222,59
TOTAL DE L'ACTIF	18 754 321,63	16 301 997,47

Passif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	19 285 338,87	16 538 354,86
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-237 749,81	-29 099,11
Résultat ^(a,b)	-325 798,42	-287 885,68
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	18 721 790,64	16 221 370,07
DETTES		
Comptes financiers	32 530,99	80 627,40
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	18 754 321,63	16 301 997,47

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres- Actif-Comptes financiers 0,17

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois- Actif- Comptes financiers 0,17

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	759,27	234,45
Résultats sur opérations financières	-759,27	-234,45
Frais de gestion et dotation aux amortissements	302 630,65	279 577,26
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-303 389,92	-279 811,71
Régularisation des revenus de l'exercice	-22 408,50	-8 073,97
RÉSULTAT	-325 798,42	-287 885,68

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 57.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	16 221 370,07	13 887 873,80	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	4 538 882,10	3 280 014,70	Souscriptions à recevoir	2 959,80
- versement de la réserve spéciale de participation	1 398 804,63	737 669,81	Total des créances	2 959,80
- versement de l'intéressement	1 302 588,06	1 014 798,50	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	27 617,22
- versements volontaires des salariés	582 296,35	415 608,27	Rachats à payer	4 913,77
- abondements de l'entreprise	826 167,06	633 885,29	Total des dettes	32 530,99
- transferts :				
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	409 532,26	404 201,72		
· provenant d'un CET	11 617,31	11 276,08		
· provenant de jours de congés non pris	7 876,43	62 575,03		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-1 941 229,64	-1 961 762,29	Compléments d'information	31/12/2020
- rachats	-1 447 270,44	-1 961 762,29	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC	-493 959,20		Nombre de parts émises	339 545,1171
Plus-values réalisées sur titres	72 010,99	348 098,86	Valeur des parts émises	4 538 882,10
Moins-values réalisées sur titres	-266 038,33	-363 049,65	Nombre de parts rachetées	144 610,6019
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	1 941 229,64
Variation de la différence d'estimation des titres	400 185,37	1 310 006,36	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-303 389,92	-279 811,71	Commissions de souscription perçues	0,00
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	18 721 790,64	16 221 370,07	Frais de gestion	1,79%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	9 239 037,50
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-325 798,42	-287 885,68	Plus et moins-values nettes de l'exercice	-237 749,81	-29 099,11
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-325 798,42	-287 885,68	Capitalisation	-237 749,81	-29 099,11
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	18 721 790,64 €	16 221 370,07 €	13 887 873,80 €	11 474 091,12 €	9 684 622,16 €
Nombre de parts	1 342 491,9191	1 147 557,4039	1 053 617,0347	797 734,3520	701 916,0363
Valeur liquidative unitaire	13,95 €	14,14 €	13,18 €	14,38 €	13,80 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,24	-0,25	-0,25	-0,25	-0,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,17	-0,02	0,83	0,74	0,80

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net
TITRE OPC			
BTP Trésorerie C	4 601 380,92	428	24,57%
CPR Monétaire ISR I	3 149 090,56	154	16,83%
Ecofi Contrat Solidaire Part A	1 729 512,00	1 700	9,24%
Regard Actions Développement. Durable	9 239 037,50	36 410	49,35%
TOTAL TITRE OPC	18 719 020,98		99,99%
Opérateurs débiteurs et autres créances	2 959,80		0,01%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-32 530,99		-0,17%
Disponibilités	32 340,85		0,17%
TOTAL ACTIF NET	18 721 790,64		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

Le FCPE investit en permanence entre 5 à 10% de son actif net en parts du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». La partie non gérée en investissements solidaires qui représentera entre 90 et 95% de l'actif net sera investie au sein d'un portefeuille diversifié de valeurs Européennes associant plusieurs classes d'actifs entre elles et prenant en compte des critères extra-financiers dits « Investissement Socialement Responsable ». Le fonds sera exposé, du fait de son investissement dans divers OPC, aux actions européennes de grandes capitalisations, aux placements obligataires investis sur les dettes des États de la zone Euro ainsi qu'aux obligations privées au minimum notées en catégorie « investment grade » (définie par les agences de notations ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). Le fonds pourra être également exposé, du fait de son investissement dans des OPC, aux placements monétaires. Le fonds pourra être totalement investi en OPC de droits français ou étranger et notamment ceux gérés par PRO BTP Finance. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif net, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : Regard Actions Développement Durable, Regard Obligations Court Terme, Regard Obligations, Regard Obligations Long Terme.

L'objectif de gestion de ce fonds est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance annualisée de 2% au-delà de l'EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone Euro, après prise en compte des frais courants. Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi de la valorisation des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque. L'allocation d'actifs est construite en fonction des anticipations de l'équipe sur les différents marchés et du niveau de risque présenté par chaque classe d'actifs. En fonction des anticipations de marchés, des données financières et des niveaux de risques l'équipe de gestion pourra désinvestir la totalité des actifs risqués du portefeuille. L'exposition (hors poche solidaire) à la classe d'actifs actions pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits obligataires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits monétaires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%.

La sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 10.

■ Politique d'investissement

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, au travers du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». La société de gestion adopte une approche ISR (Investissement Socialement Responsable) hors poche d'investissement solidaire. PRO BTP Finance utilise pour ce faire les services de son département ISR. Les fonds gérés par PRO BTP Finance qui sont sélectionnés pour les investissements du FCPE appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent

individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence.

La sélection des investissements ISR monétaires hors fonds gérés par PRO BTP Finance est la suivante : l'analyse ISR pour chaque fonds étudié est réalisée par l'analyste ISR à partir du code de transparence du fonds. Elle permet de donner une appréciation (sous la forme d'une note sur 10) sur la qualité et la transparence du processus ISR du fonds. Le filtre ISR appliqué doit répondre à une qualité ISR minimale que nous fixons à une note minimale de 8 sur 10.

Les revenus nets du FCPE sont intégralement réinvestis.

■ Politique d'investissement du FCP Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF au cours de l'exercice

La valeur liquidative de la part Dist du compartiment Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF évolue de +0.13% sur l'exercice (dividendes réinvestis) et s'établit à 7.9603 EUR au 30/10/2020, ce qui porte la performance du fonds à -15.65% depuis l'origine (dividendes réinvestis).

Le fonds réplique la performance de l'indice CAC PME GR, libellé en Euro (EUR).

L'Indicateur de Référence représente la performance des entreprises les mieux notées de petite et moyenne capitalisation ainsi que des entreprises de taille intermédiaire listées sur le marché Euronext Paris ; sélectionnées selon un critère de liquidité et le critère « SME ». L'Indicateur de Référence compte entre 20 et 40 composants, représentant la performance des entreprises les mieux notées de petite et moyenne capitalisation boursière ainsi que des entreprises de taille intermédiaire listées sur le marché Euronext Paris.

Cet indice observe une évolution de +0.78% sur l'exercice.

L'écart entre la performance annuelle de la classe et celle de son Indice de référence s'explique notamment par :

- les frais de gestion financière et les frais administratifs externes de la société de gestion de portefeuille ;
- le coût de réplification de l'indice (par exemple le coût de rebalancement de l'indice) ;
- la fiscalité du fonds par rapport à la méthodologie retenue au sein de l'Indicateur de Référence ;
- le recours éventuel par le gérant à l'échantillonnage ou aux techniques avancées de gestion indiciaire.

La tracking error (« Écart de suivi ex-post ») réalisée est de 0.7009%. Le niveau de la tracking error cible sur la période était de 0.3%. La tracking error réalisée a dépassé le niveau cible suite à une opération sur titre particulièrement complexe sur le titre Solocal en septembre 2020 (émission d'actions gratuites suivie d'une émission de droits de souscription à une augmentation de capital très dilutive).

Le fonds respecte à tout moment les contraintes d'éligibilité au PEA, le détail est disponible sur demande à la société de gestion.

Afin de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance de l'Indicateur de Référence, le Compartiment utilisera une méthode de réplification directe ce qui signifie que le Compartiment investira principalement dans les titres composant l'Indicateur de Référence.

Dans le cadre de l'optimisation de la méthode de réplification directe de l'Indicateur de Référence, le Compartiment, représenté par son gérant financier par délégation, pourra décider d'utiliser une technique dite « d'échantillonnage » consistant à investir

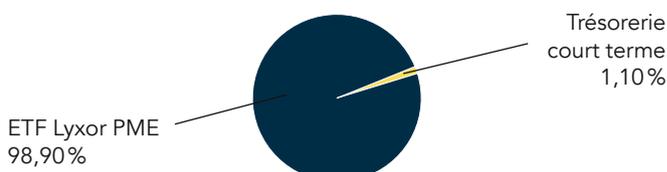
FCPE REGARD ÉPARGNE PME

dans une sélection de titres représentatifs composant l'Indicateur de Référence et ce, dans l'objectif de limiter les coûts liés à l'investissement dans les différents composants de l'Indicateur de Référence. Une stratégie de réplcation par échantillonnage pourrait notamment conduire le Compartiment à investir dans une sélection de titres représentatifs (et non tous les titres) composant l'Indicateur de Référence, dans des proportions différentes de celles de l'Indicateur de Référence ou bien même à investir dans des titres autres que les composants de l'Indicateur de Référence. À titre accessoire et toujours dans le but de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance de l'Indicateur de Référence, le Compartiment pourra également conclure des contrats sur Instruments Financiers à Terme (« IFT »). Les IFT conclus dans ce cadre pourraient notamment être des contrats de type Futures sur indices et/ou des swaps de couverture notamment conclus pour minimiser le tracking error du Compartiment.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de la part est passée de 10,22 euros à 10,98 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de 7,44%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à 11,51%.

■ Composition de l'actif net

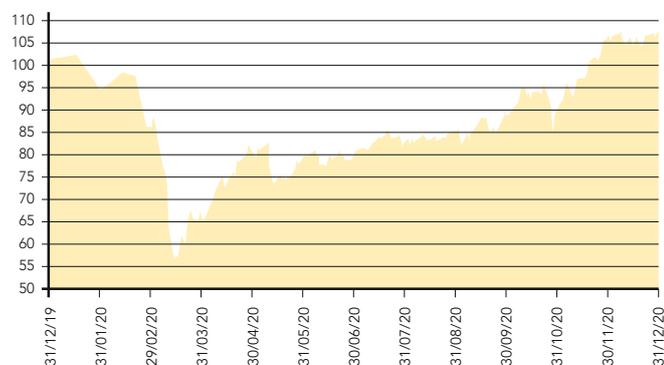


Composition des avoirs depuis 5 ans

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	1,16%	0,83%	1,48%	1,36%	1,03%	1,60%	1,57%	1,10%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	1,16%	0,83%	1,48%	1,36%	1,03%	1,60%	1,57%	1,10%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
ETF Lyxor PME	98,84%	99,17%	98,52%	98,64%	98,97%	98,40%	98,43%	98,90%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	98,84%	99,17%	98,52%	98,64%	98,97%	98,40%	98,43%	98,90%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	264 720,11	705 003,21	688 555,88	1 184 959,87	829 892,86	1 190 701,62	1 436 154,15	1 806 256,30
Valeur de la part	11	11,55	8,42	10,22	6,87	8,07	9,15	10,98
Évolution de la part depuis l'origine	10,00%	15,50%	-15,80%	2,20%	-31,30%	-19,30%	-8,50%	9,80%
Évolution de la part en 2020	-	-	-	-	-32,78%	-21,04%	-10,47%	7,44%
Évolution de la part depuis le 30/12/2016	-	5,00%	-23,45%	-7,09%	-37,55%	-26,64%	-16,82%	-0,18%
Nombre de parts	24 059,6028	61 047,4241	81 819,7087	115 959,2835	120 733,7596	147 626,9421	156 949,0767	164 440,1655
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,04	-0,19	-0,18	-0,10	-0,02	-0,06	-0,09	-0,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	-0,05	0,00	0,00	-0,03	0,00	-0,30	-0,32	-0,34
Capitalisation unitaire	-0,09	-0,19	-0,18	-0,13	-0,02	-0,36	-0,41	-0,48

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE PME en 2020



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	10,22
31/01/2020	9,63
28/02/2020	8,79
31/03/2020	6,87
30/04/2020	8,31
29/05/2020	7,96
30/06/2020	8,07
31/07/2020	8,4
31/08/2020	8,73
30/09/2020	9,15
30/10/2020	9,05
30/11/2020	10,79
31/12/2020	10,98

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	11
29/12/2017	11,55
31/12/2018	8,42
31/12/2019	10,22
31/03/2020	6,87
30/06/2020	8,07
30/09/2020	9,15
31/12/2020	10,98

Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
REGARD ÉPARGNE PME	9,80%	7,44%

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE PME a reçu ses premières souscriptions le 04/02/2016.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 0,55 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,14 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 0,41 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de REGARD ÉPARGNE PME se monte à 1,81 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 164 440.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 18 191.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,49%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	2,28%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	98,90%	98,64%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,10%	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,15%	-0,15%
DISPONIBILITÉS	1,15%	1,51%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	1 806	1 184

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC Maître	1 786 359,80	1 168 846,31
CRÉANCES	1 821,84	
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	20 743,07	17 846,48
TOTAL DE L'ACTIF	1 808 924,71	1 186 692,79

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 887 019,16	1 200 675,20
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-56 346,21	-3 825,77
Résultat ^(a,b)	-24 416,65	-11 889,56
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	1 806 256,30	1 184 959,87
DETTES	2 668,41	1 732,92
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	1 808 924,71	1 186 692,79

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières	1 683,32	7 428,30
Charges sur opérations financières	120,98	38,07
Résultats sur opérations financières	1 562,34	7 390,23
Frais de gestion et dotation aux amortissements	22 446,79	17 494,16
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-20 884,45	-10 103,93
Régularisation des revenus de l'exercice	-3 532,20	-1 785,63
RÉSULTAT	-24 416,65	-11 889,56

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 57.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	1 184 959,87	688 555,88	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	550 282,76	463 926,54	Souscriptions à recevoir	1 821,84
- versement de la réserve spéciale de participation	154 363,78	122 824,77	Total des créances	1 821,84
- versement de l'intéressement	12 140,74	12 331,94	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	2 664,77
- versements volontaires des salariés	43 524,99	41 218,45	Autres dettes	3,64
- abondements de l'entreprise	88 966,53	109 429,97	Total des dettes	2 668,41
- transferts :				
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	245 762,76	156 491,50		
· provenant d'un CET	673,91	3 766,93		
· provenant de jours de congés non pris	4 850,05	17 862,98		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-136 769,51	-126 188,09	Compléments d'information	31/12/2020
- rachats	-29 462,72	-126 188,09	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC	-107 306,79		Nombre de parts émises	65 000,6407
Plus-values réalisées sur titres			Valeur des parts émises	550 282,76
Moins-values réalisées sur titres	-44 444,23	-2 913,52	Nombre de parts rachetées	16 519,7587
Frais de transaction	-339,02	-199,83	Valeur des parts rachetées	136 769,51
Variation de la différence d'estimation des titres	273 450,88	171 882,82	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-20 884,45	-10 103,93	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	
			Frais de gestion	1,79%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
			Rétrocession de frais de gestion	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 806 256,30	1 184 959,87		

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-24 416,65	-11 889,56
AFFECTATION		
Capitalisation	-24 416,65	-11 889,56
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-56 346,21	-3 825,77
AFFECTATION		
Capitalisation	-56 346,21	-3 825,77

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	1 806 256,30 €	1 184 959,87 €	688 555,88 €	705 003,21 €	264 720,11 €
Nombre de parts	164 440,1655	115 959,2835	81 819,7087	61 047,4241	24 059,6028
Valeur liquidative unitaire	10,98 €	10,22 €	8,42 €	11,55 €	11,00 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,14	-0,10	-0,19	-0,19	-0,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,34	-0,03	0,00	0,00	-0,05

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				REGARD BTP
LYXOR UCITS ETF PEA PME-D	1 786 359,80	183 797	98,90%	Immeuble le Sari
TOTAL TITRE OPC	1 786 359,80		98,90%	1 bd du Levant
Opérateurs débiteurs et autres créances	1 821,84		0,10%	93160 NOISY-LE-GRAND
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 668,41		-0,15%	Tél. 01 49 14 12 12
Disponibilités	20 743,07		1,15%	
TOTAL ACTIF NET	1 806 256,30		100,00%	

ANNEXE AUX COMPTES

I. Règles et méthodes comptables

- Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.
- La comptabilisation des revenus est réalisée selon la méthode des revenus encaissés.
- Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- La devise de comptabilisation est l'euro.
- L'exercice comptable comporte 12 mois.
- La comptabilisation des frais est réalisée en frais exclus.
- Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

II. Méthodes de valorisation

Les règles de valorisation du Fonds Commun d'entreprise sont conformes aux instructions de l'AMF. Elles correspondent également aux usages de place.

II.1. Les actions et titres assimilés (bons, droits), les obligations

D'une manière générale, le cours retenu pour la valorisation est le dernier cours de bourse coté le jour de la valorisation et à défaut le dernier cours connu.

Pour certains titres un cours d'un contributeur peut être retenu dans les cas suivants :

- Les titres ont une cotation trop ancienne,
- Les titres ont une cotation trop éloignée de leur valeur transactionnelle.

Dans ce cas, une liste des cours forcés est établie.

II.2. Les OPC

Ils sont valorisés à partir de la dernière valeur liquidative connue.

II.3. Les TCN

- Les TCN ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois sont valorisés par actualisation des flux futurs en retenant comme taux de valorisation soit la cotation du TCN soit un taux de référence déterminé par interpolation linéaire de la courbe des taux swap EONIA.
- Les TCN court terme ayant une maturité inférieure à 3 mois lors de l'acquisition sont valorisés au prix de revient.

II.4. Les options et les contrats à terme

- Les positions sur options négociables sur un marché organisé sont valorisées au prix du marché en retenant le dernier cours.
- Les positions sur des contrats à terme sont valorisées au prix du marché en retenant soit le cours de compensation (MATIF), soit le dernier cours (Marchés organisés étrangers sans cours de compensation).

II.5. Les prêts de titres

Les titres prêtés par le biais de prêts de titres sont estimés selon leur propre règle de valorisation et une indemnité calculée prorata temporis est déterminée pour le contrat de prêt.

II.6. Les titres en devise étrangère

Les titres en devise autre que l'euro sont valorisés selon la méthode relevant de leur catégorie en retenant comme taux de change les taux fournis par la BCE (Banque Centrale Européenne).

II.7. Les intérêts courus

- Pour les titres à revenu fixe (obligations, TCN), les intérêts courus sont calculés lors de chaque valorisation. Ce principe continue à s'appliquer pour les titres prêtés ou mis en pension. Le calcul est effectué en retenant les règles de places en terme de date de calcul et de méthode de calcul.

Pour les titres français, la méthode de calcul CNO (Comité de Normalisation Obligataire) est retenue. Pour les titres étrangers, la norme ISMA est appliquée.

- Pour les contrats monétaires (prêts de titres, pensions), des indemnités courues sont calculées.

En règle générale, les intérêts courus sont calculés à J+2 jours ouvrés pour les marchés obligataires et à J+1 calendaire pour les marchés monétaires (TCN, contrats monétaires). Cette règle peut faire l'objet d'exception pour certains marchés ou pour certains titres.

III. Éléments non audités par les commissaires aux comptes

Conformément aux règles de déontologie des OPC, il est précisé que :

- les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille ont été régulièrement exercés,
- aucune commission de mouvements n'a été perçue.

IV. Frais de gestion

Les taux de frais de gestion appliqués sont les suivants :

	Frais de gestion TTC
REGARD ÉPARGNE Monétaire	0,15%
REGARD ÉPARGNE Obligataire	1,20%
REGARD ÉPARGNE Prudent	1,20%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	1,50%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	1,79%
REGARD ÉPARGNE Actions	1,79%
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	1,79%
REGARD ÉPARGNE PME	1,79%

Ces frais sont à la charge du fonds. Ils incluent les honoraires CAC qui sont réglés par la société de gestion.

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction et couvrent les frais de gestion financière, administrative, comptable, de conservation et distribution.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2020

REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Fonds d'Épargne Salariale régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

PRO BTP FINANCE

7, rue du Regard - 75006 PARIS

■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale REGARD EPARGNE ACTIONS relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

■ Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit

des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en oeuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

■ Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

■ Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Neuilly-sur-Seine, date de la signature électronique

Les commissaires aux comptes :

PwC Audit

Frédéric SELLAM

MAZARS

Pierre MASIERI

Document authentifié par
signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2021.05.10 18:05:11 +0200

Les comptes des fonds REGARD ÉPARGNE Obligataire, REGARD ÉPARGNE Prudent, REGARD ÉPARGNE Équilibre, REGARD ÉPARGNE Dynamique, REGARD ÉPARGNE Monétaire et REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire et REGARD ÉPARGNE PME ont été certifiés dans les mêmes termes.

POLITIQUE DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES

■ Objectif de la politique

En application de la Directive n° 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (la « Directive MIF 2 ») et conformément à l'article L. 533-18 du Code monétaire et financier, PRO BTP FINANCE est tenue de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir, lors de l'exécution des ordres, le meilleur résultat possible pour ses Clients.

PRO BTP FINANCE, n'exécute pas directement ses ordres sur les marchés financiers.

À ce titre, le principe de meilleure exécution prend, au sens de la réglementation, la forme d'un principe de meilleure sélection. PRO BTP FINANCE sélectionne donc des intermédiaires financiers, pour chaque catégorie de titre, en vue d'obtenir la meilleure sélection possible.

Le présent document, ainsi que ses mises à jour éventuelles, sont disponibles et consultables sur le site internet de PRO BTP FINANCE : www.probtpfinance.com.

■ Périmètre de la politique

La présente politique s'applique à tous les clients de PRO BTP FINANCE (gestion sous mandat et gestion d'OPC). Les intermédiaires sélectionnés sont des établissements agréés, soumis à l'obligation de meilleure exécution. PRO BTP FINANCE a opté pour le statut de client professionnel vis-à-vis des intermédiaires sélectionnés.

■ Instructions spécifiques

Conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, en cas d'instruction spécifique d'un client, PRO BTP FINANCE sera réputée avoir satisfait ses obligations de meilleure sélection pour les aspects couverts par l'instruction spécifique du client.

■ Lieux d'exécution

Le choix du lieu d'exécution appartient à l'intermédiaire conformément à sa propre politique d'exécution. Les ordres pourront être exécutés sur des marchés réglementés, des systèmes multilatéraux de négociation, des OTF ou auprès d'internalisateurs systématiques. Les ordres pourront également être exécutés en dehors des marchés réglementés ou systèmes multilatéraux de négociation. PRO BTP FINANCE attire l'attention des clients sur les conséquences d'un tel choix (risque de contrepartie, absence de carnet d'ordre...).

■ Processus de sélection des intermédiaires

Les intermédiaires sont sélectionnés sur la base des critères suivants :

- **Produits « actions »** : le premier des critères de choix lors du passage d'ordre reste le prix. Le coût et la taille, c'est-à-dire la capacité à exécuter la totalité de l'ordre, viennent compléter cette hiérarchie.
- **Produits « taux »** : les critères retenus sont la vente, le market making, l'axe, la taille, le hit ratio, le prix... La hiérarchie des critères est propre à chaque classe d'actif.

La société de gestion évalue annuellement sa politique de sélection des intermédiaires.

■ Contrôle et revue de la politique

La Conformité et Contrôle Interne réalise une revue de cette politique annuellement ou en cas de changement significatif qui impacterait la capacité de PRO BTP FINANCE à obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

■ Évolution de la politique de meilleure sélection des intermédiaires d'exécution

Fin 2020, PRO BTP Finance a externalisé l'activité d'exécution des ordres auprès d'Amundi Intermédiation. La sélection des contreparties autorisées sera donc le fruit de la collaboration entre Amundi Intermédiation et PRO BTP Finance, lors de la tenue d'un comité de sélection des contreparties.

Objectifs et Politique d'investissement

Regard Monétaire est un fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme qui a pour objectif la préservation du capital investi ainsi que la réalisation sur la période de placement recommandée d'une performance égale à celle de l'indice de référence EONIA capitalisé, après déduction des frais de gestion. En cas de très faibles niveaux des taux d'intérêt du marché monétaire, le fonds pourra voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital.

La stratégie d'investissement du fonds consiste à construire un portefeuille permettant de répondre à son objectif de gestion dans le respect de son profil de risque.

Les titres en portefeuille seront choisis en fonction de critères qualitatifs (qualité de notation minimale des instruments, risque de liquidité des entités émettrices, ...), quantitatifs (maturité, rendement, liquidité, ...) ainsi que des anticipations du gérant sur la partie courte de la courbe des taux de la zone euro.

Les investissements se limiteront à des actifs dont la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale est inférieure ou égale à 397 jours. La MMP (Maturité Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours. La DVMP (Durée de Vie Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, et calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers devra être inférieure ou égale à 120 jours.

Les titres en portefeuille pourront être indexés sur la référence monétaire EONIA capitalisé, soit directement en raison de leurs conditions d'émission, soit indirectement après adossement à des contrats d'échange de taux d'intérêt (« swaps de taux »). Une gestion active du risque de taux sera possible et fonction des anticipations d'évolution des taux courts de la zone euro.

Chiffres clés

VL part H: 11 545,30 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 422,11 M€

Durée de placement recommandée

Moins de trois mois

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 1, niveau reflétant le risque des fonds monétaires court terme.

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification : Monétaire VNAV court terme
Date de création : 04/08/2005
Affectation des revenus : Capitalisation
Indicateur de référence : Eonia Capitalisé
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro
Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,01% TTC
Commission de surperformance : Non, depuis le 01/03/2019 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010450908
Modalités de souscription rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 11 heures. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée le jour ouvré de leur réception et réglées en J ouvré. Les ordres reçus après 11 heures seront exécutés sur la valeur liquidative suivante.
Souscription initiale min. : Néant
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Valorisateur : PRO BTP FINANCE
Gérant : Yann VERRIER depuis le 02/05/2013

Données techniques

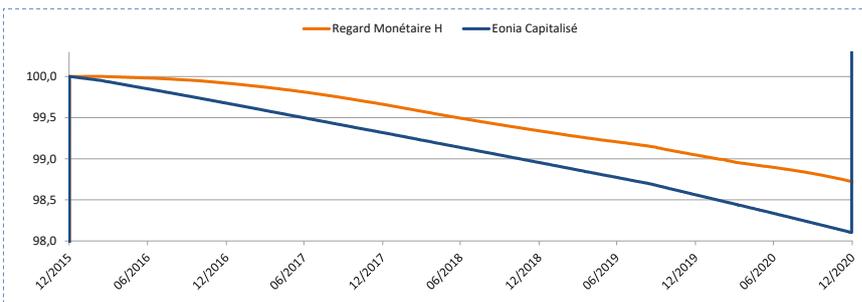
Sensibilité : 0,08
WAL (en jours) : 27
WAM (en jours) : 85
Nombre de lignes (dont OPC) : 37 (3)

Performances annualisées (Base 360 jours) et Volatilités

	Mensuelles						YTD et Annuelles				Volatilités*
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	
Regard Monétaire H	-0,439%	-0,415%	-0,397%	-0,378%	-0,361%	-0,345%	-0,324%	-0,324%	-0,311%	-0,252%	0,010%
Eonia Capitalisé	-0,471%	-0,471%	-0,470%	-0,470%	-0,469%	-0,468%	-0,460%	-0,460%	-0,402%	-0,374%	0,006%
Ecart	0,032%	0,056%	0,073%	0,091%	0,108%	0,123%	0,136%	0,136%	0,092%	0,122%	0,004%

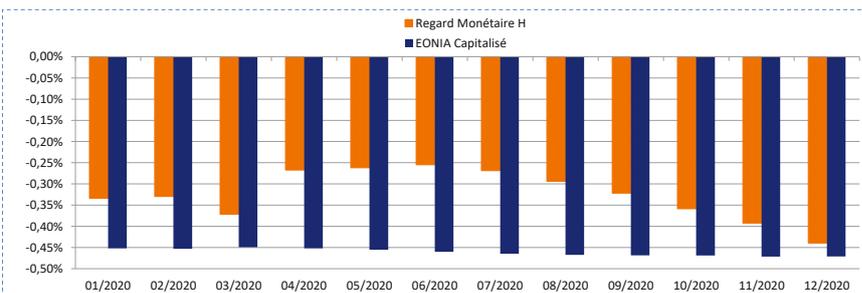
* Volatilités calculées sur les 52 dernières observations hebdomadaires.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances cumulées sur les 5 dernières années (Base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances mensuelles annualisées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Historique fin de mois des Weighted-Average Life (WAL) et Maturity (WAM)

	01/2020	02/2020	03/2020	04/2020	05/2020	06/2020	07/2020	08/2020	09/2020	10/2020	11/2020	12/2020
WAL	96	89	82	77	70	74	98	101	102	83	83	85
WAM	16	22	11	11	23	26	19	21	18	16	26	27

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Sur le marché monétaire, le fixing moyen de l'EONIA est identique au mois précédent avec -0.472% en moyenne. Sur le marché interbancaire, l'Euribor 3 mois semble avoir atteint un plancher et affiche -0.545% en moyenne sur le mois, soit juste en dessous du taux de dépôt de la BCE. Le spread Euribor 3 mois / Swap Eonia 3 mois continu d'être négatif à -6bp en moyenne sur le mois.

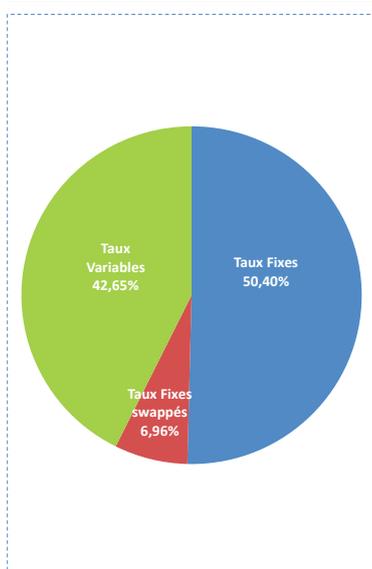
La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois est en hausse à 46%. Sur le mois, il y a eu sept investissements à taux fixe avec une maturité moyenne à trois mois, la WAM est en hausse à 27 jours à la fin du mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) est stable à 85 jours en fin de mois.

Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier. Les émetteurs Corporates constituent la majorité des investissements avec 61% à la fin du mois.

Sur le mois, la performance annualisée du fonds est de -0,44% contre -0,47% pour l'EONIA capitalisé.

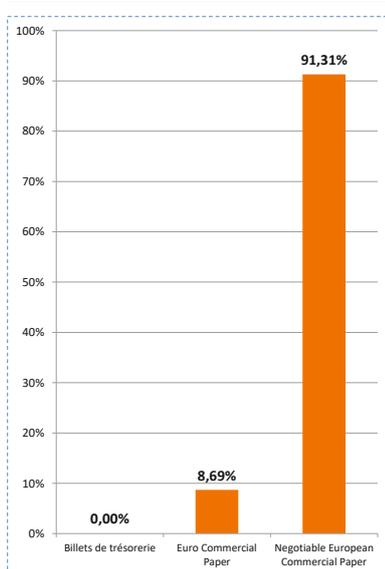
*

Répartition par type de taux



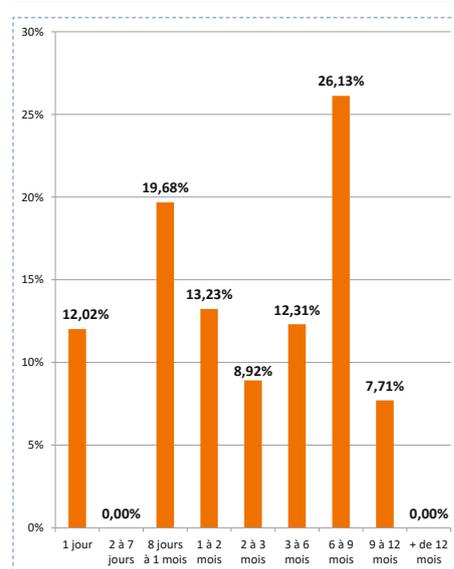
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par type d'instrument monétaire



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux Groupes en portefeuille

LIBELLE	POIDS	NOTATION
Groupe Credit Mutuel	7,10%	1
Groupe BPCE	7,09%	1
UNION FINANCES GRAINS	5,21%	1
Veolia Environnement SA	4,75%	2
SEB SA	4,74%	1
BNP PARIBAS	4,74%	1
SOCIETE GENERALE	4,73%	1
Iberdrola SA	3,56%	1
KLEPIERRE SA	3,56%	1
Engie SA	3,08%	1

Sources : PRO BTP FINANCE

Exposition du portefeuille par rating et par maturité (hors liquidités et OPC)

	1	2	3	NR	Total
0 à 1 mois	13,88%	9,03%	-	-	22,91%
1 à 2 mois	14,24%	0,69%	-	-	14,94%
2 à 3 mois	8,33%	1,74%	-	-	10,07%
3 à 6 mois	13,90%	-	-	-	13,90%
6 à 9 mois	24,27%	5,22%	-	-	29,49%
9 à 12 mois	6,96%	1,74%	-	-	8,70%
+ de 12 mois	-	-	-	-	0,00%
Total	81,58%	18,42%	0,00%	0,00%	100,00%

Sources : PRO BTP FINANCE

* Les ratings sont des notations internes allant de 1 à 3 (1 étant la meilleure note)

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Sensibilité taux

La Sensibilité Taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

WAM - Weighted average maturity

La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAM - Weighted average maturity - est le temps moyen pondéré jusqu'à la prochaine révision du taux de référence des titres. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de taux. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 60 jours.

Volatilité

La Volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

WAL - Weighted average life

La Durée de Vie Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAL - Weighted average life - est le nombre de jours moyen jusqu'à la date de maturité des instruments financiers. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de crédit et au risque de liquidité. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 120 jours.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - Un investissement dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts.
 - Le fonds n'est pas un investissement garanti.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Le fonds ne s'appuie pas sur un soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou stabiliser sa valeur liquidative par part.
 - Les principaux risques associés au produit supportés par l'investisseur sont: risque de crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque lié à la commission de risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE.
Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS COURT TERME est principalement (60% minimum) exposé sur les titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 1 et 3.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : **133,82 €**
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **91,11 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indicateur de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 1-3 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083381

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : **Stephane MATALON**, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Court Terme	0,06%	-0,08%	-0,01%	0,06%	0,35%	0,22%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	0,03%	-0,05%	0,06%	0,03%	0,25%	0,28%
Performance relative	0,02%	-0,03%	-0,07%	0,02%	0,11%	-0,06%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

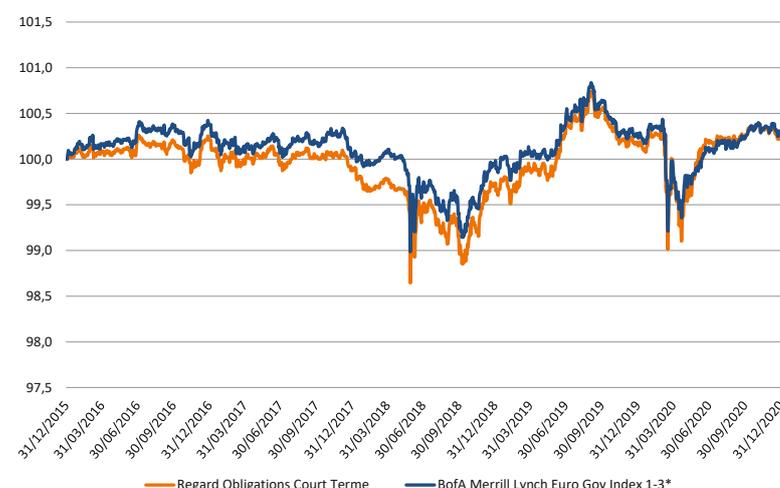
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2019	2018	2017	2016	2015
Regard Obligations Court Terme	0,44%	-0,15%	-0,34%	0,21%	0,50%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	0,30%	-0,07%	-0,34%	0,37%	0,72%
Performance relative	0,14%	-0,08%	0,01%	-0,16%	-0,21%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2020

Regard Obligations Court Terme	1,87
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3	1,94
Sensibilité relative	-0,06 (96,9%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	0,95	0,84	0,86	0,78
Bêta	1,07		1,07	
Tracking Error	0,32		0,23	
Ratio d'information	0,16		0,17	

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Les impacts économiques du second confinement sont plus modérés.

Zone euro : le second confinement freine la reprise, mais ne l'arrête pas

Sans surprise, compte tenu des caractéristiques de ce second confinement, la contraction est bien moins sévère qu'en avril. En effet, l'industrie semble très peu affectée en novembre et moins de services ont été contraints à la fermeture (écoles, certains commerces non essentiels, etc.). En zone euro, les données disponibles n'offrent que très peu de visibilité sur la situation en novembre. Les enquêtes de confiance font état d'une contraction en novembre, mais également d'un rebond fort et immédiat en décembre. Dans ce contexte, l'inflation reste atone. La BCE a ainsi décidé de soutenir davantage l'économie en prolongeant l'ensemble des mesures en place jusqu'à 2022 ; assurant ainsi des conditions monétaires très accommodantes. Enfin, l'accord commercial trouvé in extremis sur le Brexit réduit l'incertitude, mais des frictions pourraient tout de même être observées début 2021.

Etats-Unis : les mesures de restrictions non coordonnées entre états aboutissent à un ralentissement de l'économie

Les Etats-Unis n'ont pas observé la mise en place des mesures strictes de confinement du mois d'avril, mais de nombreux états ont restreint la mobilité des citoyens dès la fin novembre. On observe ainsi un ralentissement en novembre des ventes au détail alors que l'industrie semble consolider dans sa reprise. Les enquêtes de confiance se détériorent en novembre, mais ne rebondissent pas en décembre compte tenu des mesures de restrictions en vigueur. Dans ce contexte, la FED se montre patiente et le congrès valide un nouveau plan de relance bipartisan de 900 milliards de dollars. Enfin, l'élection de Joe Biden retire un facteur de risque.

Sur la période, le taux allemand 10 ans est passé de - 0,52 % à - 0,57 % (range - 0,67 % à - 0,46 %) et la courbe (2-10 ans) s'est aplatie de 3,5 bp (à 12,5 bp). Les spreads à 10 ans contre Allemagne ont poursuivi leur resserrement sous l'influence des achats de la BCE : - 24 bp sur l'Italie, - 10 bp sur l'Espagne ; - 1 bp sur la France.

Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC, comparée à celle de son indice de référence, a évolué entre 93 % et 100 %.

Compte tenu du contexte sanitaire, la gestion a été très prudente.

Au niveau du positionnement courbe, le positionnement à la pentification du compartiment 5-10 ans de la courbe allemande a été maintenu.

Les expositions relatives sur les pays sont restées assez stables et faibles avec une légère sous-exposition de l'Allemagne et une surexposition de la Finlande.

En fin d'année, compte tenu de l'appréciation très forte de la dette italienne, l'OPC a été sous-exposé de 11 bp de sensibilité via une vente de BTP Futures 10 ans. Cette position a été soldée au cours des dernières séances avec un impact très légèrement négatif sur la performance (moins de 1 bp).

Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

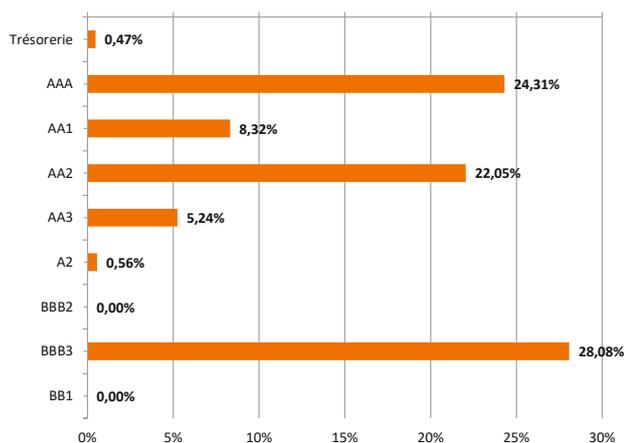
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 32

Quotient Durable : 100,34%

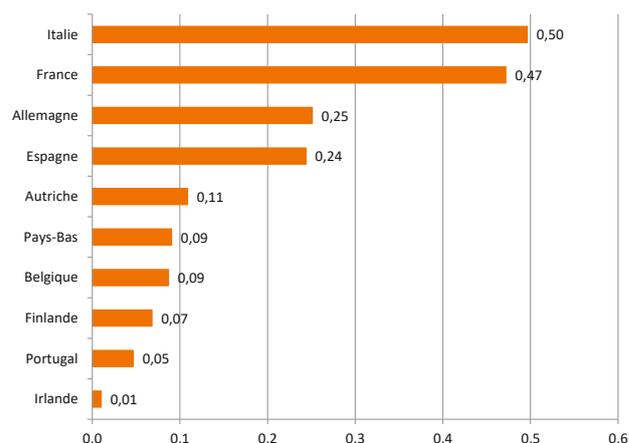
Sensibilité du portefeuille: 1,87

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

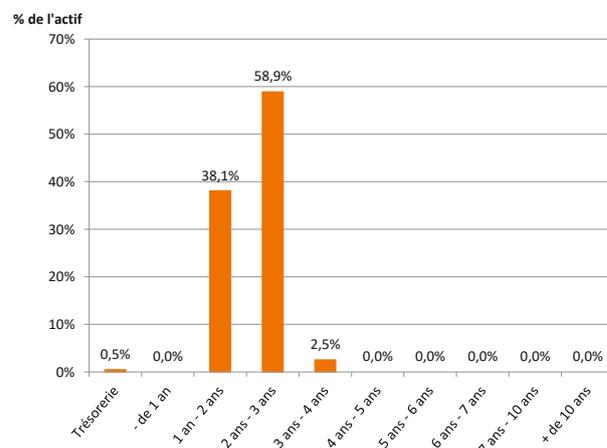
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	26,1%
Etat français	AA2	22,0%
Etat allemand	AAA	19,2%
Etat espagnol	BBB1	11,0%
Etat belge	AA3	5,2%
Etat néerlandais	AAA	5,1%
Etat autrichien	AA1	4,3%
Etat finlandais	AA1	4,0%
Etat portugais	BBB3	2,0%
Etat irlandais	A2	0,6%

Part des 10 premiers émetteurs : 99,5%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS LONG TERME est principalement (60% minimum) exposé sur des titres de créances, libellés en euros, émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 3 et 8.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : 187,96 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 385,19 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
Indicateur de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7 ans
*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 5-7 ans
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 28/05/2003
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083373

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Long Terme	2,91%	0,07%	0,71%	2,91%	7,90%	10,75%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	2,73%	0,09%	0,75%	2,73%	7,29%	10,34%
Performance relative	0,18%	-0,01%	-0,04%	0,18%	0,61%	0,41%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2019	2018	2017	2016	2015
Regard Obligations Long Terme	4,63%	0,21%	0,47%	2,16%	1,58%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	4,31%	0,14%	0,49%	2,32%	2,07%
Performance relative	0,32%	0,07%	-0,02%	-0,16%	-0,49%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2020

Regard Obligations Long Terme	5,54
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	5,71
Sensibilité relative	-0,17 (97,0%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	3,39	3,38	2,89	2,85
Bêta	1,00		1,01	
Tracking Error	0,45		0,34	
Ratio d'information	0,43		0,56	

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Les impacts économiques du second confinement sont plus modérés.

Zone euro : le second confinement freine la reprise, mais ne l'arrête pas. Sans surprise, compte tenu des caractéristiques de ce second confinement, la contraction est bien moins sévère qu'en avril. En effet, l'industrie semble très peu affectée en novembre et moins de services ont été contraints à la fermeture (écoles, certains commerces non essentiels, etc.). En zone euro, les données disponibles n'offrent que très peu de visibilité sur la situation en novembre. Les enquêtes de confiance font état d'une contraction en novembre, mais également d'un rebond fort et immédiat en décembre. Dans ce contexte, l'inflation reste atone. La BCE a ainsi décidé de soutenir davantage l'économie en prolongeant l'ensemble des mesures en place jusqu'à 2022 ; assurant ainsi des conditions monétaires très accommodantes. Enfin, l'accord commercial trouvé en extrême sur le Brexit réduit l'incertitude, mais des frictions pourraient tout de même être observées début 2021.

Etats-Unis : les mesures de restrictions non coordonnées entre états aboutissent à un ralentissement de l'économie. Les Etats-Unis n'ont pas observé la mise en place des mesures strictes de confinement du mois d'avril, mais de nombreux états ont restreint la mobilité des citoyens dès la fin novembre. On observe ainsi un ralentissement en novembre des ventes au détail alors que l'industrie semble consolider dans sa reprise. Les enquêtes de confiance se détériorent en novembre, mais ne rebondissent pas en décembre compte tenu des mesures de restrictions en vigueur. Dans ce contexte, la FED se montre patiente et le congrès valide un nouveau plan de relance bipartisan de 900 milliards de dollars. Enfin, l'élection de Joe Biden retire un facteur de risque.

Sur la période, le taux allemand 10 ans est passé de - 0,52 % à - 0,57 % (range - 0,67 % à - 0,46 %) et la courbe (2-10 ans) s'est aplatie de 3,5 bp (à 12,5 bp). Les spreads à 10 ans contre Allemagne ont poursuivi leur resserrement sous l'influence des achats de la BCE : - 24 bp sur l'Italie, - 10 bp sur l'Espagne, - 1 bp sur la France.

Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC, comparée à celle de son indice de référence, a évolué entre 96 % et 99 %.

Compte tenu du contexte sanitaire, la gestion a été très prudente.

Au niveau du positionnement courbe, le positionnement à la pentification du compartiment 5-10 ans de la courbe allemande a été maintenu.

Les expositions relatives sur les pays sont restées assez stables et faibles avec une légère sous-exposition de l'Allemagne et une surexposition de la Finlande.

En fin d'année, compte tenu de l'appréciation très forte de la dette italienne, l'OPC a été sous-exposé de 11 bp de sensibilité via une vente de BTP Futures 10 ans. Cette position a été soldée au cours des dernières séances avec un impact très légèrement négatif sur la performance (moins de 1 bp).

Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

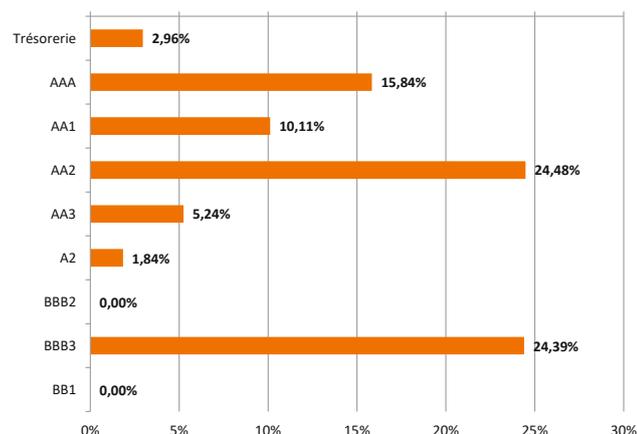
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 38

Quotient Durable : 100,05%

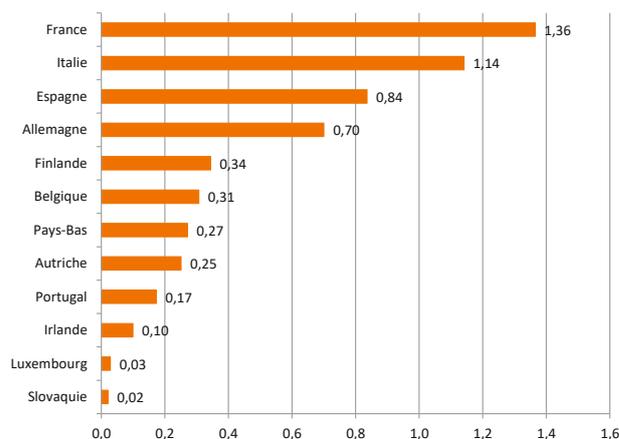
Sensibilité du portefeuille: 5,54

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

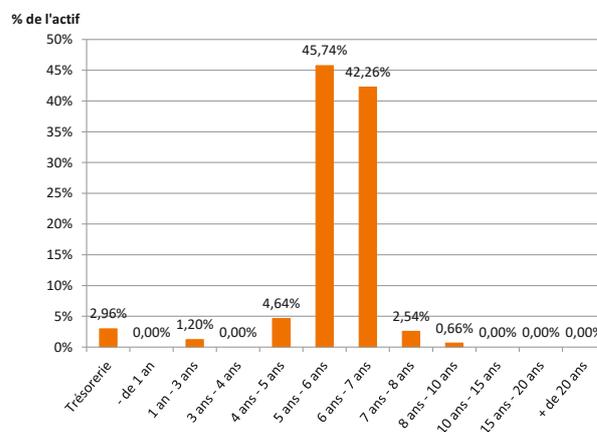
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat français	AA2	24,5%
Etat italien	BBB3	21,2%
Etat espagnol	BBB1	15,1%
Etat allemand	AAA	10,9%
Etat finlandais	AA1	6,0%
Etat belge	AA3	5,2%
Etat néerlandais	AAA	4,6%
Etat autrichien	AA1	4,1%
Etat portugais	BBB3	3,2%
Etat irlandais	A2	1,6%

Part des 10 premiers émetteurs : 96,5%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

L'indice de référence est l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

Le fonds investit au minimum à 90% de son actif net sur des emprunts du secteur privé libellés en euros, dont les émetteurs possèdent leur siège social dans la zone euro ou non. Les investissements se porteront sur des émetteurs du secteur privé ayant une notation minimum « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch et répondant à des exigences d'ISR (Investissement Socialement Responsable). Les principales sources de performances résident dans une gestion active du niveau de sensibilité globale et de sa répartition sur les différents segments de courbe de taux (fourchette de sensibilité entre 1 et 6), du niveau d'exposition au risque crédit, de l'allocation en termes de notation et de la sélection des émetteurs du secteur privé, tant au niveau de choix des valeurs que de l'allocation sectorielle.

Dans la limite de 5% maximum, le fonds pourra être investi sur des émetteurs n'étant pas encore couverts par une notation ISR.

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

Chiffres clés

VL part H :	138,64 €
VL part N :	1 037,04 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	189,30 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en €

Indicateur de référence : Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation

Date de création part H : 07/01/2010

Date de création part N : 12/02/2019

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%

Droits d'entrée max part N : 1%

Droits de sortie max part H : Néant

Droits de sortie max part N : Néant

Frais de gestion max part H : 0,10% TTC

Frais de gestion max part N : 0,25% TTC

Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0010822130

Code Bloomberg : PRORISR FP Equity

Code ISIN part N : FR0013400876

Code Bloomberg : PBFROPN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant

Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Gérant : David EDERY, depuis le 06/11/2013

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Privées ISR H	1,09%	0,12%	1,17%	1,09%	4,13%	9,33%
Regard Obligations Privées ISR N	0,93%	0,10%	1,13%	0,93%	-	-
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	1,56%	0,08%	1,38%	1,56%	4,93%	10,44%
Performance relative part H	-0,47%	0,04%	-0,21%	-0,47%	-0,80%	-1,11%
Performance relative part N	-0,63%	0,02%	-0,25%	-0,63%	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

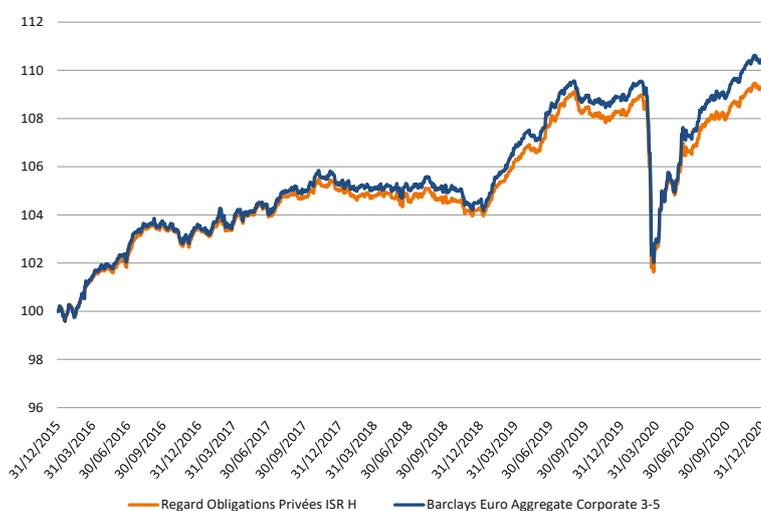
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2019	2018	2017	2016	2015
Regard Obligations Privées ISR H	3,74%	-0,70%	1,47%	3,47%	0,51%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	4,00%	-0,65%	1,64%	3,55%	0,55%
Performance relative	-0,26%	-0,05%	-0,17%	-0,08%	-0,04%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performance sur 5 ans (base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Données financières au 31/12/2020

	Fonds	Indice
Rendement	0,14	0,13
Duration	3,78	3,72
Sensibilité Crédit	3,83	3,75
Duration Times Spread	2,20	2,35

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	5,03	5,06	3,00	3,03
Bêta		0,99		0,98
Tracking Error		0,56		0,40
Ratio d'information		-0,80		-0,63

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Les spreads de crédit se resserrent légèrement sur le mois (-2 bp) pour atteindre un niveau de 92 bp, proches des points bas annuels (89 bp), pour l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporates. Le marché reste porté par la recherche de rendement de la part des investisseurs.

Au cours du mois, la BCE a concentré ses achats sur les 2 premières semaines avant sa pause annuelle de fin d'année. Elle a acheté sur la période 2.7 Mds€ dans le cadre de son programme CSPP, en plus de ses interventions via le programme.

Le marché primaire s'est fermé rapidement, après avoir été très actifs au Q2 notamment. Sur la période, nous avons eu 7 Mds€ d'émissions corporates. Côtés financières, nous avons eu 2 Mds€ d'émissions senior et 1 Md€ d'émissions subordonnées.

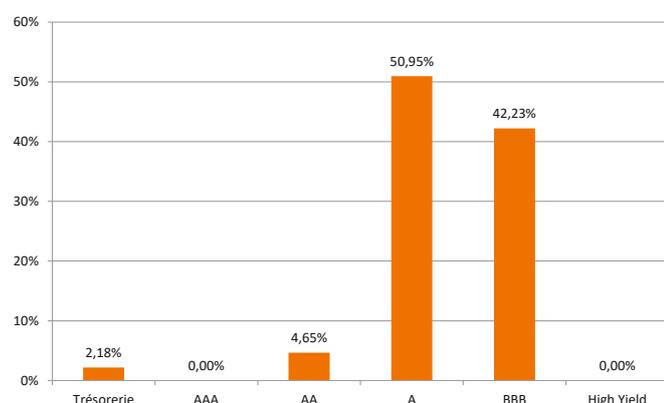
Sur la période, le fonds surperforme son indice de référence. La performance est tirée par les dettes subordonnées, notamment corp hybrides. Au niveau sectoriel, la performance est tirée par les secteurs Assurance, Utility et Energie. A l'inverse, les secteurs Banque (notamment UK desquels nous sommes absents et qui ont profité de l'issue positive sur le Brexit) ou Autres financières (fongières allemandes) pèsent sur la performance.

Au niveau des mouvements, nous avons notamment remonté notre allocation aux US (banques et corp). A l'inverse, nous avons vendu des dettes « low beta » qui traitent en territoire fortement négatif, et où le potentiel de resserrement nous paraît limité.

Informations complémentaires

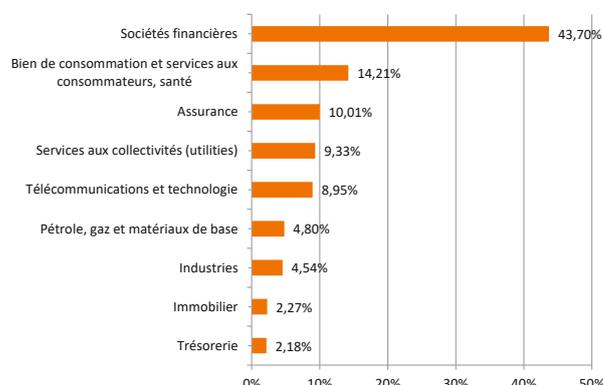
Nombre de lignes en portefeuille : 95

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition Sectorielle (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

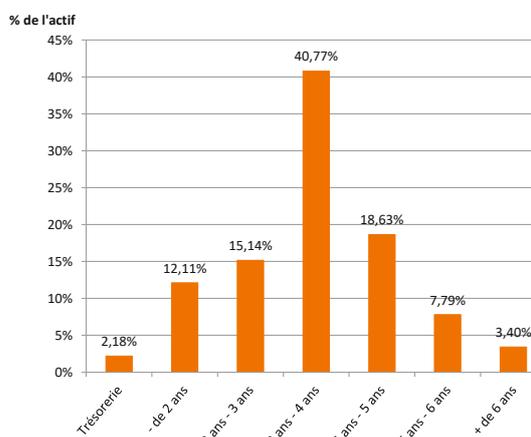
Principaux émetteurs

Emetteurs	Secteurs	% actif
BNP PARIBAS	Sociétés financières	4,2%
SOCIETE GENERALE	Sociétés financières	3,6%
ABN AMRO Bank NV	Sociétés financières	3,5%
BPCE SA	Sociétés financières	3,1%
KBC Group NV	Sociétés financières	3,0%
ING Groep NV	Sociétés financières	2,9%
Cooperatieve Rabobank UA	Sociétés financières	2,8%
AXA SA	Assurance	2,7%
CNP ASSURANCES	Assurance	2,6%
OP Corporate Bank plc	Sociétés financières	2,5%

Part des 10 premiers émetteurs : 30,8%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, risque lié à l'impact des techniques de gestion, notamment des Instruments Financiers à Terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50.

L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations de l'Union européenne. Il est calculé dividendes réinvestis.

Le fonds, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions des pays de l'Union européenne, opère une gestion active et sélectionne les actions et tous autres titres de capital, principalement des pays de l'Union européenne, émis par des sociétés répondant à des exigences d'ISR (investissement socialement responsable), le jugement des performances sociales et environnementales des sociétés s'appuyant principalement sur l'expertise et la notation de sociétés spécialisées comme VIGEO selon les critères suivants : Ressources humaines, Environnement, Comportement sur les marchés (Clients / Fournisseurs), Gouvernance, Société civile et Droits humains. Les actions sélectionnées appartiennent à une liste de titres éligibles, faisant eux-mêmes partie des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes (Stoxx Europe Large 200).

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

Chiffres clés

VL part H:	253,75 €
VL part N:	5 096,08 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	192,87 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale

Classification AMF : Sans classification

Indicateur de référence : Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation

Date de création part H : 25/06/2003

Date de création part N : 14/06/2018

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%

Droits d'entrée max part N : 1%

Droits de sortie max part H : Néant

Droits de sortie max part N : Néant

Frais de gestion max part H : 0,20% TTC

Frais de gestion max part N : 1% TTC

Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007083357

Code Bloomberg : PROBTPR FP Equity

Code ISIN part N : FR0013334471

Code Bloomberg : PBFRADN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant

Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Gérant : Corinne SCOFFONI, depuis la création

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Développement Durable H	-5,27%	1,52%	8,82%	-5,27%	6,86%	21,49%
Regard Actions Développement Durable N	-6,03%	1,45%	8,60%	-6,03%	-	-
Stoxx Europe 50 Net Return	-6,26%	1,86%	7,33%	-6,26%	7,20%	17,61%
Performance relative part H	0,99%	-0,34%	1,49%	0,99%	-0,34%	3,88%
Performance relative part N	0,23%	-0,41%	1,27%	0,23%	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

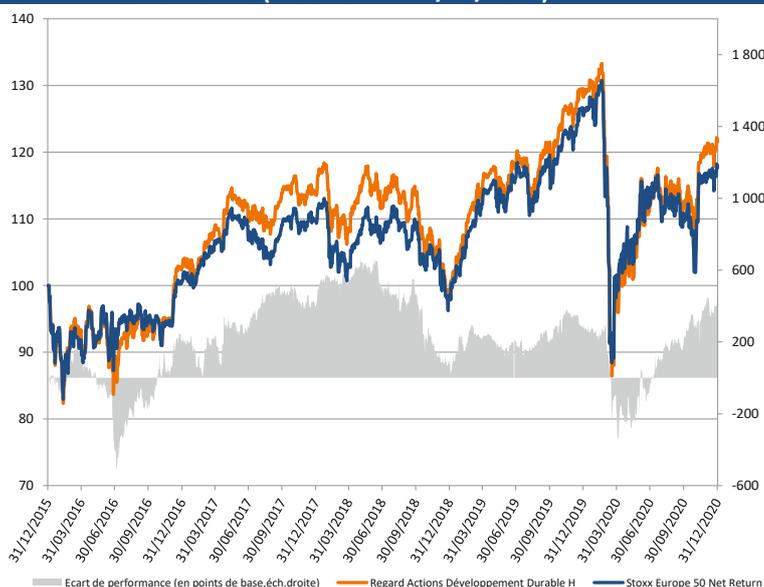
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2019	2018	2017	2016	2015
Regard Actions Développement Durable H	28,84%	-12,45%	10,69%	2,71%	8,72%
Stoxx Europe 50 Net Return	27,36%	-10,21%	9,00%	0,65%	6,52%
Performance relative	1,48%	-2,24%	1,69%	2,06%	2,21%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	31,64	29,99	20,36	19,33
Bêta	1,04		1,03	
Tracking Error	5,40		3,75	
Ratio d'information	0,21		-0,02	

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

En 2019, la croissance économique mondiale a ralenti à son plus faible rythme en 10 ans. La récession industrielle observée à travers le globe cette année-là avait trouvé au début de l'année 2020 une porte de sortie avec la reprise de la demande chinoise. Malheureusement, dès le mois de février la pandémie de la COVID-19 s'est propagée depuis la Chine à une vitesse fulgurante obligeant les gouvernements à mettre en place des mesures de restrictions (transports aérien, fermeture des frontières, couvre-feux, confinements, etc...). Ces mesures de restrictions ont été le principal mal économique de l'année 2020. Le FMI estime la contraction de la production mondiale à -4,4 % soit la contraction la plus sévère enregistrée depuis la deuxième guerre mondiale. Notons que ce choc est inégal par nature. Il pénalise davantage : les services (plutôt que l'industrie), les économies ayant une part importante de tourisme, les économies ayant une infrastructure sanitaire inadaptée, les classes de la population les plus fragiles (métiers non compatibles avec le travail à distance, contrats précaires...) et les zones et territoires ayant accueilli des foyers de contamination (cluster). Ce choc s'est décliné en deux vagues (en avril et en novembre/décembre), mais la seconde vague semble avoir un impact beaucoup plus modéré que la première (les mesures de restrictions étant globalement moins strictes). Face à ce choc, la réaction des autorités publiques a été massive et immédiate. D'abord, la politique monétaire a été assouplie en dehors des réunions officielles afin de répondre à l'urgence de la situation. Si les actions ont été synchrones à travers les pays face à la progression rapide des mesures de restrictions, la seule action véritablement coordonnée a été la mise en place de lignes de liquidités en dollar (lignes de swaps). Les politiques non orthodoxes ont été les principales armes face à ce choc : les bilans cumulés de la BCE, la FED et la BOJ ont progressé de plus de 5300 milliards de dollars en un an. Les banques centrales ont ainsi réussi à prévenir une crise de liquidité et elles ont réduit l'instabilité financière. Ensuite, les autorités publiques ont usé de la politique budgétaire afin de soutenir l'économie (les entreprises, les emplois et le pouvoir d'achat des ménages). Les budgets estimés sont historiques de part et d'autre de l'atlantique : -15 % du PIB aux Etats-Unis et -9,5 % en zone euro. Le ratio de dette sur PIB des pays avancés progresserait ainsi de 20 points de pourcentage en une seule année. Cette combinaison de la politique monétaire et budgétaire a probablement permis de maintenir des perspectives économiques encourageantes pour les années à venir. Notons enfin que l'Europe a apporté une réponse jointe : le budget pluriannuel européen a été signé et il comportera une émission de dette commune pour aider les pays européens face à la COVID-19 (dont 360 milliards sous forme de subventions directes aux pays membres). Il s'agit d'une nouvelle étape majeure dans le projet européen. Enfin, les nœuds politiques ont été partiellement dénoués. Le président Biden sort vainqueur de l'élection américaine sans majorité forte au sénat. Cela risque de compliquer sa capacité à implémenter son programme électoral. Les négociations commerciales avec le Royaume-Uni ont finalement abouti à un accord. Des frictions dans les échanges internationaux pourraient néanmoins être présentes (règle de l'origine des produits, statut de Gibraltar, services financiers). Enfin l'Europe a également réussi à signer un accord d'investissement avec la Chine.

Après une année 2019 résolument euphorique, les marchés d'actions mondiaux ont débuté le millésime 2020 dans le rouge, malgré la baisse des incertitudes sur le commerce mondial avec la signature d'un accord entre la Chine et les Etats-Unis. Sur la seconde quinzaine du mois, le développement de l'épidémie de Covid-19 depuis la Chine a remis le marché sur ses gardes et engendré une prise de bénéfices globale. Par la suite, la situation sur les marchés s'est aggravée au rythme de la propagation de l'épidémie et de la mise en place de mesures restrictives un peu partout dans le monde, avec en mars un véritable tsunami baissier. Les nouvelles positives ayant pris le pas sur les révisions dramatiques des perspectives de croissance, le mois d'avril a marqué le début d'un fort mouvement de rebond des marchés d'actions qui s'est poursuivi jusqu'à la mi-septembre avec une rechute à l'automne avec la recrudescence de l'épidémie et de nouvelles mesures restrictives. Début novembre, l'annonce de résultats très positifs sur les vaccins a mis fin à ce mouvement de correction et les marchés ont également profité des résultats des élections américaines et de l'accord sur le Brexit. La fin de l'année aura donc été le théâtre d'un rebond spectaculaire des marchés avec des performances record. En Europe, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a progressé de 1.86% en décembre, ce qui permet de limiter les dégâts sur l'ensemble de l'année avec un recul de 6.26%, après avoir frôlé les -30% en mars au plus fort de la crise.

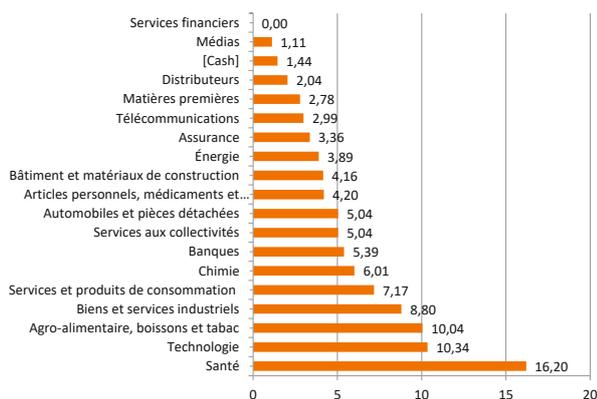
Sur le fonds RADD, dans un contexte de forte volatilité liée à la rotation sectorielle, et avec des souscriptions reçues qui ont représenté près de 5% de l'actif, de nombreuses opérations ont été réalisées. A l'exception de l'entrée en portefeuille du titre Danone, les achats sont des renforcements de lignes existantes qui devraient bénéficier des anticipations de sortie de la crise sanitaire avec le début de la vaccination. Les titres concernés sont AIR LIQUIDE, AIRBUS, ANGLO AMERICAN, ASML, BAE Systems, BASF, INDITEX, LINDE, LVMH, MICHELIN, NESTLE, RELX, SOCIETE GENERALE, TOTAL. Par ailleurs, la ligne PEUGEOT, devenue inéligible, a été vendue et en grande partie réinvestie sur FIAT CHRYSLER, dans l'optique de la fusion des deux groupes début 2021. Sur le mois, le fonds progresse de 1.52%, contre 1.86% pour l'indice de référence Stoxx50. Sur l'ensemble de l'année, la performance du fonds RADD est négative de 5.27%, soit un écart positif de performance à 99 pb par rapport au Stoxx50 dividendes réinvesti.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 58 (0)

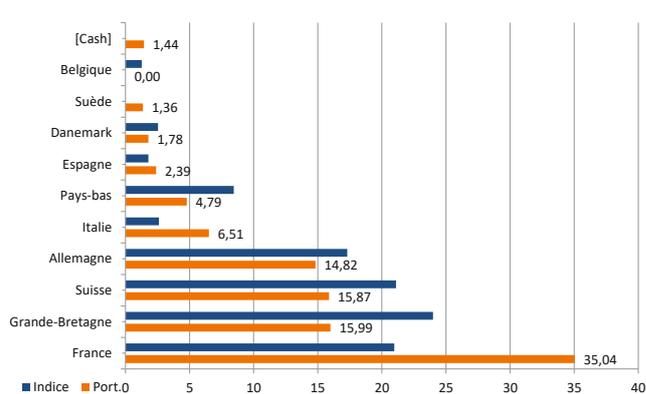
Exposition au risque action : 98,55%

Répartition sectorielle relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Répartition géographique relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
Nestle S.A.	Agro-alimentaire, boissons et tabac	7,0
Roche Holding AG	Santé	4,7
ASML Holding NV	Technologie	4,0
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Services et produits de consommation	3,7
Novartis AG	Santé	3,2
SAP SE	Technologie	2,9
Total SE	Énergie	2,8
AstraZeneca PLC	Santé	2,8
Linde Plc	Chimie	2,8
Fiat Chrysler Automobiles NV	Automobiles et pièces détachées	2,5

Part des 10 premiers émetteurs : 36,4

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du mois (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
DANONE	Ach	Consommation courante	PEUGEOT	Ven	Consommation non essentielle
FIAT INVESTMENTS NV	Renf	Consommation non essentielle			
TOTAL SE	Renf	Énergie			
NESTLE NOM.	Renf	Consommation courante			
BASF SE	Renf	Matériaux de base			

Ach : Achat
Renf : Renforcement

Ven : Vente
All : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque en capital, risque actions, risque de crédit, risque de taux, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidités, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, à travers une politique active de sélection de valeurs, de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50. L'OPCVM, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions, opère une gestion active et sélectionne les titres de sociétés au sein d'un univers de valeurs de la zone euro dont la capitalisation boursière est au moins supérieure à un milliard d'euros. Les grandes capitalisations des bourses de la zone euro constituent l'essentiel de l'actif du fonds.

Chiffres clés

VL part H:	3 337,70 €
VL part N:	5 003,13 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	439,42 M€
Dernier dividende part H (12/03/2020) :	103,05 €

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM

Classification AMF : Actions des pays de la zone euro

Indicateur de référence : Euro Stoxx 50 Net Return

Affectation du résultat net part H : Distribution

Affectation du résultat net part N : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées part H : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées part N : Capitalisation

Date de création part H : 01/04/1988

Date de création part N : 14/06/2018

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5,00%

Droits d'entrée max part N : 1,00%

Droits de sortie max part H : Néant

Droits de sortie max part N : Néant

Frais de gestion max part H : 0,20% TTC

Frais de gestion max part N : 0,80% TTC

Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007434436

Code Bloomberg : PRORACT FP Equity

Code ISIN part N : FR0013329141

Code Bloomberg : PBFRAEN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Souscription initiale min. part H : Néant

Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Gérant : Philippe EMMENECKER, depuis le 02/01/2006

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Euro H	-6,81%	0,88%	16,37%	-6,81%	3,41%	16,34%
Regard Actions Euro N	-7,37%	0,83%	16,20%	-7,37%	-	-
Euro Stoxx 50 Net Return	-3,20%	1,77%	11,39%	-3,20%	9,17%	23,59%
Performance relative part H	-3,61%	-0,89%	4,98%	-3,61%	-5,76%	-7,24%
Performance relative part N	-4,16%	-0,94%	4,80%	-4,16%	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

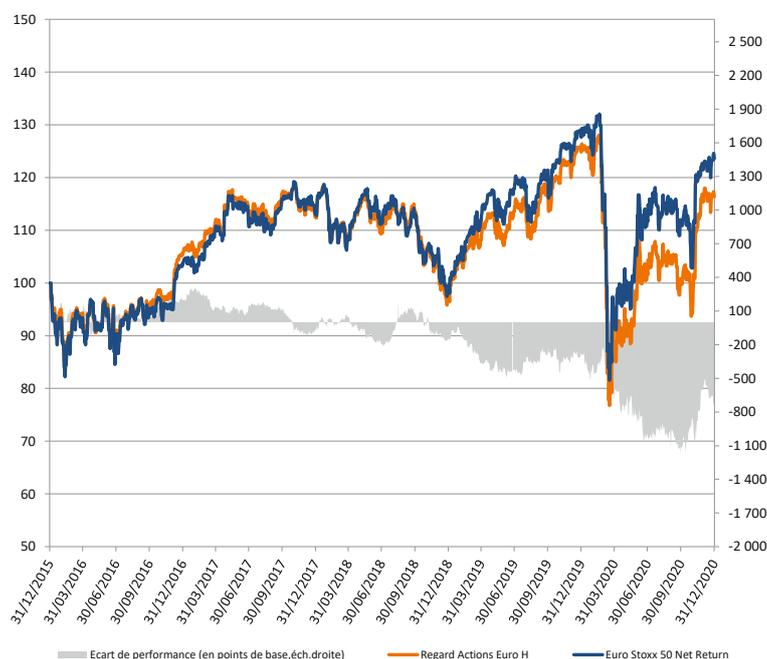
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2019	2018	2017	2016	2015
Regard Actions Euro H	27,18%	-12,75%	6,48%	5,67%	14,80%
Euro Stoxx 50 Net Return	28,20%	-12,03%	9,15%	3,72%	6,42%
Performance relative	-1,02%	-0,72%	-2,68%	1,95%	8,38%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	39,00	37,48	24,41	23,65
Bêta	1,03		1,02	
Tracking Error	6,28		4,35	
Ratio d'information	-0,48		-0,37	

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Le mois de décembre a offert une bonne synthèse des principaux facteurs à l'œuvre au sein des marchés sur l'année 2020. Les banques centrales, FED et BCE en tête, ont confirmé leur soutien indéfectible aux marchés à travers la politique d'achats d'actifs. Celle-ci permet aux Etats de continuer à se financer à des conditions attractives et de favoriser la relance budgétaire. A ce titre, l'Europe est parvenue à surmonter les derniers obstacles juridiques et a validé son plan de relance. Outre-Atlantique, le Congrès a lui aussi validé un nouveau plan de soutien massif après d'âpres négociations dans un contexte tendu de transition du pouvoir. Face au regain de la crise sanitaire et à la lente montée en puissance de la stratégie vaccinale, les mois qui viennent s'annoncent en effet compliqués. Les soutiens monétaires et budgétaires restent nécessaires pour permettre au marché de se projeter sur un scénario de sortie de crise, au-delà des péripéties de court terme.

Après la hausse spectaculaire du mois de novembre consécutive à l'annonce de vaccins efficaces, l'indice EuroStoxx 50 consolide sa progression et engrange 1.77% additionnels sur le mois de décembre. Sur la période, le marché a quelque peu digéré le violent mouvement de rotation du mois de novembre entre les secteurs délaissés et secteurs leaders à l'image de la technologie. A la faveur du regain de la crise sanitaire et de prises de profits, le marché a retracé environ un tiers de ce mouvement. Ce moment de respiration nous semble logique et ne remet pas en cause la poursuite de ce rééquilibrage au sein de la cote au cours des prochains mois.

En termes de transactions, le fonds a principalement opéré des prises de bénéfices à caractère tactique, notamment sur le secteur bancaire (Crédit Agricole, Société Générale) à la suite du fort rebond. La rapidité du rerating sur le dossier Siemens Energy, récent spin-off de Siemens, est allée au-delà de nos espérances et a motivé la sortie du dossier. Cet exemple illustre l'engouement sans limites pour les valeurs exposées à la transition énergétique. Enfin, au sein du secteur des paiements, notre position en Adyen s'est appréciée très rapidement de 19%, deux semaines seulement après sa constitution. Nous en avons donc logiquement profité pour alléger le dossier. En face, nous retiendrons principalement la constitution d'une nouvelle position au sein du portefeuille à travers le dossier Bureau Veritas. Ce leader mondial de la certification profite inévitablement de la reprise économique mondiale mais aussi de la croissance soutenue liée à la certification ESG.

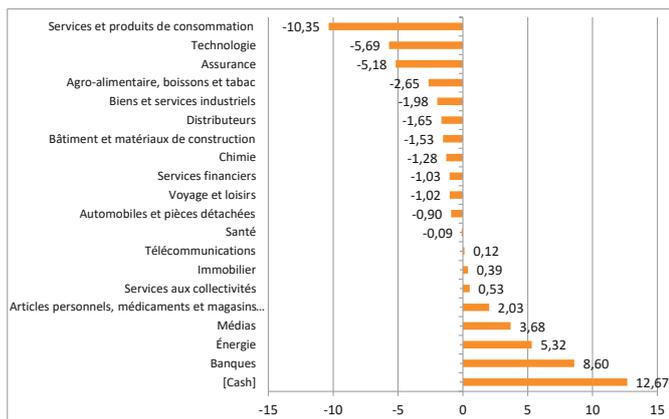
Compte tenu de la pause dans le mouvement de rotation et du positionnement du portefeuille, la performance relative du fonds sur le mois s'inscrit logiquement en retrait par rapport à l'indice (0.88% vs 1.77%). Les gros titres de qualité de l'indice ont été recherché sur la fin d'année et figurent parmi les principaux contributeurs négatifs : ASML (33 bps), LVMH (21bps, Adidas (19 bps). Les principaux contributeurs positifs figurent parmi les valeurs hors indice, à l'image de Crédit Agricole (14 bps) ou Siemens Energy (13 bps).

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 50 (1)

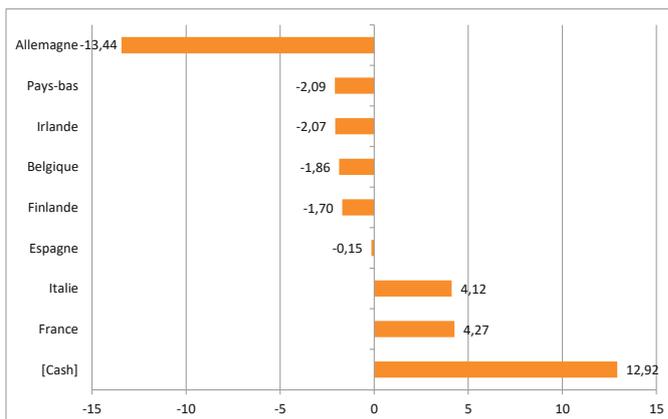
Exposition au risque action : 90,56%

Répartition sectorielle relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Répartition géographique relative *



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

*hors futures, opt. sur indices et Trackers

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
Total SE	Énergie	5,6
Linde Plc	Chimie	4,4
SAP SE	Technologie	3,7
Sanofi	Santé	3,2
Airbus SE	Biens et services industriels	3,1
BNP Paribas S.A.	Banques	2,9
Siemens AG	Biens et services industriels	2,7
Orange SA	Télécommunications	2,7
Prosus N.V.	Technologie	2,5
Banco Santander, S.A.	Banques	2,4

Part des 10 premiers émetteurs : 33,1%

Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Principaux mouvements du mois (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
LEONARDO SPA	Renf	Industries	SIEMENS ENERGY AG	Ven	Énergie
CGG SA	Renf	Énergie	CREDIT AGRICOLE	All	Sociétés financières
BUREAU VERITAS	Ach	Industries	SOCIETE GENERALE SA	All	Sociétés financières
ADYEN NV	Ach	Industries	M6 METROPOLE TELEVISION	All	Consommation non essentielle
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Renf	Santé			

A : Achat
R : Renforcement

V : Vente
AI : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

La Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus la Tracking Error est faible, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par la Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque actions, risque en capital, risque de taux, risque discrétionnaire, risque de contrepartie, risque de change impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

LEXIQUE FINANCIER

Abondement	Somme versée par l'entreprise sur le plan d'épargne des salariés qui ont effectué des versements volontaires, afin de les accompagner dans leur effort d'épargne.
Action	<p>Part du capital social d'une entreprise. L'action donne à son titulaire le titre d'actionnaire ainsi que certains droits d'associés (droit de vote, droit à l'information, droit sur une part des bénéfices).</p> <p>L'actionnaire est propriétaire d'une fraction de l'entreprise. La valeur de l'action varie en fonction des évolutions de l'entreprise, de ses résultats et, pour les sociétés cotées, des fluctuations des marchés financiers.</p>
Arbitrage	Faculté pour un salarié de modifier la répartition de son épargne en changeant de fonds commun de placement. Le salarié peut choisir de placer son épargne dans les différentes catégories d'actifs, à l'intérieur du même plan d'épargne ou au sein de l'accord de participation.
CAC40	Indice établi à partir du cours des actions des 40 principales sociétés cotées françaises. Il reflète l'évolution de la Bourse parisienne.
Conseil de surveillance de FCPE	Organe créé par la loi pour permettre aux salariés de surveiller la gestion de leur épargne gérée en fonds communs de placement d'entreprise. Il est composé de salariés porteurs de parts et, le cas échéant, de représentants de l'entreprise.
Cours	Prix d'une action ou d'une obligation sur le marché boursier.
Débloccage anticipé	<p>Les avoirs d'épargne salariale sont bloqués normalement cinq ans ou jusqu'au départ en retraite dans le cas du PERCO. La loi prévoit toutefois des cas de remboursement permettant, sur présentation de justificatifs, de débloquer ces avoirs avant l'échéance légale de blocage.</p> <p>Pour la participation et les plans d'épargne : mariage de l'intéressé ou conclusion d'un Pacs ; naissance ou arrivée au foyer d'un troisième enfant et de chaque enfant suivant ; divorce, séparation ou dissolution d'un Pacs avec enfant à charge ; invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; cessation du contrat de travail ; création ou reprise d'une entreprise par l'intéressé, ses enfants, son conjoint ou la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.</p> <p>Pour le PERCO : décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire, invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.</p>
Déficit budgétaire et déficit public	<p>En comptabilité nationale, la notion de déficit budgétaire s'utilise lorsque le budget de l'État est en déficit : les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses, et donc son solde budgétaire est négatif.</p> <p>De même, les administrations publiques (ensemble plus vaste que l'État puisque incluant les administrations territoriales et les administrations de Sécurité sociale) connaissent un déficit public lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif.</p> <p>On distingue le déficit primaire, qui correspond au déficit calculé sans prendre en compte le service de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés sur la dette et la partie des emprunts devant être remboursés au cours de l'année), du déficit final.</p> <p>Initialement, les traités Européens en vigueur avaient fixé la limite du pourcentage de déficit budgétaire par rapport au Produit Intérieur Brut à 3% par an et le "stock total de la dette ne devait pas dépasser 60% de celui-ci".</p>
Développement durable	Développement "répondant aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", tel que défini par le rapport Brundtland en 1987. Cette notion a été formalisée par les Nations unies lors du sommet international de Rio de 1992. Elle propose que toutes les activités économiques soient appréhendées selon trois aspects interdépendants sur le long terme : l'équité sociale, l'intégration de l'environnement et la rentabilité économique. Un système de notation allant de 0 à 20 permet de hiérarchiser les implications des entreprises en fonction de la notion de développement durable.

Duration	Période à l'issue de laquelle la rentabilité d'une obligation n'est plus affectée par les variations de taux.
EONIA	Taux européen moyen au jour le jour (marché monétaire).
Euro Stoxx50	Indice établi à partir d'un échantillon des cours des actions des 50 plus grandes valeurs cotées des pays de la zone euro, choisies en fonction de leur capitalisation boursière, de leur liquidité et de leur appartenance sectorielle.
EuroMTS	Indice des performances obligataires établies par le Comité de normalisation obligataire et calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Il est représentatif d'un échantillon d'emprunts d'État de la zone euro.
Fonds commun de placement (FCP)	Copropriété de valeurs mobilières (actions, obligations, actions de Sicav) appartenant à des porteurs de parts.
Fonds commun de placement d'Entreprise (FCPE)	Fonds communs de placement destinés à gérer l'épargne salariale. On distingue deux types de Fonds Communs de Placement d'Entreprise : les "FCPE multi-entreprises" accessibles aux salariés issus de différentes entreprises et les "FCPE dédiés" destinés aux salariés d'une même entreprise ou d'un même groupe. Seuls les fonds dédiés à une entreprise ou à un groupe peuvent être des fonds investis en titres de l'entreprise - actions (fonds d'actionnariat) ou obligations.
Fonds d'investissement alternatif (FIA)	Organisme de Placement Collectif qui lève des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à une politique d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs. Les FIA ne sont pas soumis à la directive OPCVM IV, mais à la directive européenne AIFM.
Indice	Instrument qui permet de calculer la performance positive ou négative d'un ensemble de valeurs mobilières détenues entre deux périodes. Exemples : le CAC 40 ou l'Euro Stoxx50.
Marché financier	Marché de confrontation de l'offre et de la demande sur lequel les valeurs mobilières (actions, obligations...) se vendent et s'achètent. Matérialisé par la Bourse jusqu'à récemment, le marché financier est désormais un marché électronique délocalisé. Il comprend un marché primaire et un marché secondaire, comme le marché du neuf et de l'occasion pour les voitures. Les valeurs mobilières créées par les collectivités ou les entreprises pour obtenir des capitaux auprès du public sont émises sur le marché primaire. Lorsqu'elles ont trouvé preneur et sont ensuite revendues, elles sont alors négociées sur le marché secondaire.
Marché monétaire	Marché sur lequel s'effectuent les transactions à court terme entre banques et institutions financières.
Obligation	Partie d'un emprunt d'une société, d'un État ou d'une collectivité territoriale (l'emprunt obligataire est divisé en obligations). Acheter une obligation, revient à prêter son argent à un tiers qui verse en échange une contrepartie financière (intérêt) pendant la durée de l'emprunt et rembourse le capital à l'issue de la période de prêt (de deux à trente ans généralement).
Organisme de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)	Structure, soumise à la directive européenne OPCVM IV, qui permet la gestion collective de fonds. Ces fonds sont investis dans des valeurs mobilières qui donnent à leur possesseur le même droit que des actions, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une part du capital de la société émettrice.
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	Système obligatoire de distribution aux salariés d'une partie des bénéfices obtenus dans les entreprises de plus de 50 salariés atteignant un niveau de bénéfices suffisant. Son montant (dit "réserve spéciale de participation") est déterminé en principe au regard d'une formule légale. Toutefois, l'entreprise garde la possibilité de retenir une formule de calcul dérogatoire au moins aussi avantageuse, voire d'appliquer ce système alors même qu'elle n'y est pas obligée par la loi (entreprises de moins de 50 salariés, par exemple).
Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE)	Système d'épargne collectif ouvrant aux salariés la faculté de se constituer, avec l'aide de leur entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.
Plan d'Épargne Interentreprises (PEI)	Plan d'épargne d'entreprise négocié en une seule fois pour plusieurs entreprises. Exemple : le PEI BTP, PEI négocié pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics.
Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)	Il a été instauré par la loi Fillon du 21 août 2003 portant réforme des retraites et dont l'objectif principal est de permettre la constitution d'une épargne avec l'aide de son entreprise en vue de la retraite. Ce dispositif remplace le Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire à 10 ans (PPESV). Exemple : le PERCO BTP, PERCO négocié pour les entreprises du BTP.

Portefeuille	Ensemble de valeurs mobilières (actions, obligations ou actif monétaire) détenues par un particulier ou un investisseur institutionnel (assurances, caisses de retraite et de prévoyance).
Produits de taux	Ensemble de valeurs mobilières qui représente une créance sur l'État, les collectivités ou les entreprises et dont l'une des caractéristiques essentielles est de prévoir un taux d'intérêt contractuel. La fixation de leur cours est sensible à l'évolution future des taux d'intérêt. Ils comprennent les obligations et les placements de trésorerie.
Risque actions	Risque lié à la fluctuation, à la hausse comme à la baisse, du marché actions.
Risque taux d'intérêt	Diminution de la valeur des investissements du FCPE dans le cas de l'augmentation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour les investissements dans les titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans les titres de créances ayant des échéances plus courtes.
Risque de crédit	Dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposé le FCPE et ainsi susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCPE.
Risque de perte en capital	Se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.
SICAV	Société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, tout comme les fonds communs de placement.
Stock picking	Technique de sélection des investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non au marché boursier.
Taux annuel moyen de progression	Résultat de l'évolution annuelle de la valeur d'un actif. Exemple : Une action X valait 100 euros au 1 ^{er} janvier 2009, elle vaut 110 euros au 31 décembre 2010, son taux de progression moyen par an est de 5 % (10 % pour deux ans).
Taux d'intérêt	Rémunération servie au porteur d'un produit de taux (obligation ou monétaire), pouvant être fixe ou variable.
Taux de refinancement	Taux fixé par le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) visant à définir les conditions d'emprunt au jour le jour des institutions financières auprès de la BCE.
Taux directeur	Taux d'intérêt au jour le jour décidé par la Banque centrale pour intervenir directement ou indirectement sur le marché monétaire interbancaire, où les banques se refinancent ou placent leurs excédents de liquidités.
Teneur de compte conservateur de parts (TCCP)	Établissement qui reçoit les demandes de souscription accompagnées des versements correspondants ainsi que les demandes de rachat de parts, procède à leur traitement, fait les règlements correspondants et transmet les informations nécessaires aux porteurs de parts et conserve les comptes des porteurs sur lesquels les parts sont inscrites. Il a le statut d'entreprise d'investissement. C'est l'équivalent pour les avoirs d'épargne salariale de la banque dépositaire des avoirs en liquidité ou en titres d'un investisseur en dehors de l'épargne salariale. REGARDBTP est le TCCP pour les accords de participation et les plans d'épargne salariale du BTP.
Terme	Se dit à propos d'un emprunt ou d'une obligation. Il correspond à la date de remboursement prévue par le contrat d'émission. Dans le langage courant "terme" est utilisé également pour évoquer une durée ou un délai : court terme, moyen terme, long terme.
Trésorerie	Placement sans risque à court terme (en général à moins d'un an) procurant une rémunération calculée suivant un taux d'intérêt fixe ou variable.
Valeur de la part (FCP et/ou FCPE)	Appelée également valeur liquidative, elle est obtenue en divisant la valeur totale des actifs gérés dans le FCP et/ou FCPE par le nombre de parts. Cette valeur évolue en fonction des mouvements des marchés financiers.
Valeur mobilière	Appellation désignant tous les titres négociables (actions, obligations, parts de FCP, actions de SICAV...), cotés en Bourse ou non.
Versement volontaire	Versement décidé par un salarié sur un plan d'épargne. Ce versement est limité chaque année au quart de sa rémunération brute annuelle. La réserve spéciale de participation n'entre pas dans cette limite, l'abondement de l'entreprise non plus.



Pour connaître les valeurs de parts des fonds communs de placement
et obtenir toute information les concernant, un site Internet est à votre disposition :

www.regardbtp.com



**PRO BTP
FINANCE**

www.probtp.com

PRO BTP FINANCE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 3 100 000 € – N° d'agrément AMF GP 97083
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 379 892 946 – RCS PARIS

REGARDBTP Teneur de Comptes Conservateur de Parts – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 800 000 €
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – RCS PARIS 451 292 312

